



cyberpresse.ca

# LA PRESSE

**CONSOMMATION**  
APRÈS LES BÉBÉS  
ET LES ADOS... LES AÎNÉS!  
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



**LE DERNIER STAR WARS**  
**UNE RUÉE GALACTIQUE À MONTRÉAL**  
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

## « L'EFFET STRONACH » SE FAIT SENTIR EN ONTARIO

SONDAGE EKOS - LA PRESSE - TORONTO STAR

**PLC 34%**

**PCC 28%**

**NPD 18%**

**VOTE CRUCIAL CE SOIR AUX COMMUNES**

**Les libéraux auraient tenté de soudoyer un député conservateur**

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — La lutte acharnée que se font libéraux et conservateurs en vue du vote crucial de ce soir sur le budget a pris une nouvelle tournure quand le député conservateur Gurmant Grewal a révélé hier soir que les libéraux lui avaient offert un siège au Sénat ou un poste d'ambassadeur s'il s'abstenait ou s'il votait avec le gouvernement.

Le député de la Colombie-Britannique soutient même avoir enregistré les conversations qu'il a eues avec le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh et le chef de cabinet du premier ministre Martin, Tim Murphy. Il ajoute que les libéraux ont fait des avances semblables à trois de ses collègues.

Le cabinet du premier ministre a nié la version du député Grewal. « Ce n'est pas ce qui s'est passé, a déclaré Scott Reid, directeur des communications de Paul Martin. M. Grewal a demandé un poste et on lui a refusé. » Les libéraux de Paul Martin n'en finissent décidément plus de vivre toutes sortes de surprises.

» Voir DÉPUTÉ en page A8



DENIS LESSARD

QUÉBEC — La défection-surprise de la conservatrice Belinda Stronach a eu un effet immédiat sur les électeurs ontariens. L'avance des libéraux s'est amplifiée de façon significative sur le champ de bataille névralgique de l'Ontario, où se scellera l'issue des prochaines élections.

C'est la conclusion à laquelle en arrive la maison de sondage EKOS, dans une enquête menée pour le compte de La Presse et du Toronto Star. Le sondeur avait joint 1203 personnes du 13 au 16 mai ; il en a ajouté 501, mardi, pour mesurer l'impact de la décision de Mme Stronach, en particulier dans sa province d'origine, l'Ontario.

Les libéraux profitent manifestement de l'arrivée de l'ex-aspirante à la direction du Parti conservateur. « Il y a un effet Stronach significatif en Ontario », résume Andrew Sullivan, vice-président d'Ekos.

Le coup de sonde permet de conclure, selon lui, que des élections générales tenues cette semaine auraient débouché sur un gouvernement libéral minoritaire, un peu plus faible que le gouvernement actuel.

Lundi soir, Ekos estimait à 42 % l'appui obtenu par le PLC en Ontario, une avance de 11 points sur les conservateurs. Vingt-quatre heures plus tard, cette avance grimpeait à 15 points — le PLC récolte désormais 45 % des intentions de vote contre 30 % au PC, en recul de 1 %. « Les premiers signes montrent que cela peut renforcer une tendance favorable aux libéraux et avoir un effet négatif sur les chances déjà vacillantes des conservateurs en Ontario », croit le président de la maison EKOS, Frank Graves.

Mardi soir, seulement un Canadien sur trois n'avait pas entendu parler de la bombe lancée en matinée par Mme Stronach. Les répondants sont très clairement partagés quant au bien-fondé de son geste ; 41 % l'appuient contre 37 % qui le désapprouvent. Chez les électeurs conservateurs, 15 % des répondants cautionnent le choix de la jeune députée de la banlieue nord de Toronto. Les trois quarts des gens soutiennent que cette décision n'influencera pas leur vote.

» Voir STRONACH en page A2

## AFFAIRE KAZEMI

### La romancière Kathy Reichs appuie la démarche du gouvernement canadien

LAURA-JULIE PERREAULT

Même deux ans après l'enterrement de Zahra Kazemi, le Canada a raison d'exiger le rapatriement du corps de la photographe, croit la romancière à succès et anthropologue judiciaire Kathy Reichs. Une autopsie pratiquée maintenant pourrait en dire long sur les dernières heures de la Montréalaise en Iran, estime la docteure en anthropologie.

« Pour la satisfaction de la famille,

ce serait important de pratiquer une autopsie sur la dépouille de Mme Kazemi », a dit à La Presse, lors d'une entrevue téléphonique, l'auteur des best-sellers *Déjà Dead* et *Death du jour*. Cette semaine, le ministre des Affaires étrangères a demandé pour la énième fois à l'Iran de rendre la dépouille de la femme de 54 ans morte à Téhéran le 11 juillet 2003.

« Même maintenant, nous pourrions obtenir des résultats intéressants.

En faisant l'autopsie, nous pourrions discerner les traumatismes subis par le corps », explique la spécialiste qui partage son temps entre le Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal et la Caroline du Nord, où elle enseigne l'anthropologie à l'université.

Kathy Reichs ne parle pas au « nous » accidentellement.

» Voir KAZEMI en page A8

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
C'est aujourd'hui que Chuck Cadman décide s'il veut une Mercedes bleue ou une Mercedes rouge.

### SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 14
Bandes dessinées	AFFAIRES 16
Bridge	AFFAIRES 13
Décès	AFFAIRES 15
Feuilleton	AFFAIRES 16
Forum	A 21 à 23
Horaires télévision	ARTS 6
Loteries	A 7
Mots croisés	AFFAIRES 16 et SPORTS 9
Mot mystère	AFFAIRES 16
Observateur	AFFAIRES 11
Petites annonces	AFFAIRES 11 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 18 et 19
Vin	ACTUEL 12

### Météo

Généralement ensoleillé, maximum 18, minimum 9, plus de détails en page SPORTS 12



**Offre spéciale**  
Lunettes complètes  
**EASYCLIP**  
TECHNOLOGIE BREVETÉE  
Verres et monture (simple vision)  
**189\$**  
Voir détails et sélection en succursale

**GREICHE SCAFF**  
OPTOMÉTRISTES  
www.greiche-scaff.com

**Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt**  
Sur approbation de crédit.

Examen de la vue  
Vaste choix de montures signées  
(514) 336-4444  
Sans frais 1 877 667-2020



**RÉFÉRENDUM DE 1995**  
**LE HIR SE VIDE LE COEUR**  
PAGE A19



## OTTAWA L'EFFET STRONACH



PHOTO ANDREW VAUGHAN, CP

Blessé, meurtri, Peter MacKay s'est réfugié à la ferme familiale, à Lorne Station, en Nouvelle-Écosse. « Je suis venu réfléchir à la maison et me faire consoler auprès des gens qui m'aiment », a-t-il dit.

# « Ça fait mal à l'âme »

Peter MacKay a songé un instant à quitter la politique

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Blessé, meurtri, les traits tirés, le leader adjoint du Parti conservateur, Peter MacKay, a avoué hier n'avoir pas dormi depuis deux nuits après que Belinda Stronach eut décidé de quitter le parti pour passer chez les libéraux et, surtout, de le quitter...

« Ça fait mal à l'âme », a-t-il confié au cours de la première entrevue qu'il a accordée depuis son départ précipité d'Ottawa mardi. Interrogé par le réseau anglais de Radio-Canada, Peter MacKay s'est livré tout près du potager de la ferme de son père, à Lorne Station, en Nouvelle-Écosse. « Je suis venu réfléchir à la maison et me faire consoler auprès des gens qui m'aiment », a-t-il dit tout en annon-

çant qu'il rentrait (hier soir) à Ottawa pour le vote de confiance crucial d'aujourd'hui aux Communes.

Parfois la gorge serrée par l'émotion, le ton grave, Peter MacKay a refusé de donner des détails sur l'aspect personnel de sa rupture avec Mme Stronach. « Aujourd'hui est un jour nouveau, a-t-il lancé. J'ai l'esprit clair. Mon cœur est encore un peu amocho, mais cela va guérir. »

Il a affirmé que de rentrer à la maison, où vit sa famille depuis cinq générations, lui avait rappelé les valeurs traditionnelles qu'il chérissait. Au petit-déjeuner, son père, l'ancien ministre de Brian Mulroney, Elmer MacKay, lui a fait un petit sermon de confort. Il lui a dit d'encaisser le coup et de continuer sa route. « Je lui ai dit, a confié Elmer MacKay : *Fais ton travail comme tu l'as toujours fait. Tu*

*fais partie de la loyale opposition de Sa Majesté, ne te laisse pas distraire par ces intrigues.* »

## Il n'a pas vu venir le coup

Le député de Central Nova, en Nouvelle-Écosse, a raconté qu'il avait été foudroyé par la nouvelle de la défection de son amie chez les libéraux au point d'avoir été traversé momentanément par l'idée de quitter la politique. « Ce n'est pas comme cela que l'on doit réagir, a-t-il aussi affirmé, cette fois au réseau CTV. On doit encaisser le coup, se relever et continuer le travail. On n'abandonne pas des amis, des collègues et un parti. »

N'empêche que Peter MacKay n'a pas vu venir le coup, de son propre aveu. « Je n'en avais aucune idée, a-t-il dit. Elle était malheureuse, mais je ne croyais certainement pas que ce-

la se terminerai de cette façon. »

M. MacKay a notamment raconté qu'il avait appris la défection de Mme Stronach après minuit lundi soir, seulement quelques heures avant la conférence de presse que le premier ministre Paul Martin allait donner le lendemain matin pour nommer Belinda Stronach ministre des Ressources humaines. « Je lui souhaite bonne chance, sincèrement, a affirmé Peter MacKay. J'ai beaucoup d'affection pour sa famille, pour ses enfants en particulier. Elle a fait ce qu'elle croyait devoir faire et je lui souhaite du bonheur. »

Sur le terrain politique, le leader conservateur adjoint a fait savoir qu'il avait l'intention de prendre le taureau par les cornes, de travailler fort et de tout faire pour que le Parti conservateur forme le prochain gouver-

nement des Canadiens. Pour lui, le départ de Mme Stronach n'aura que peu d'influence sur la suite des choses. « Ça ne signifie rien, a-t-il expliqué, parce qu'il y a suffisamment de personnes au parti qui partagent l'idée que nous devons être modernes, inclusifs; que nous devons être une force politique véritablement nationale. C'est un recul mineur dans l'économie générale des choses. »

Je continue de croire, a ajouté M. MacKay, qu'il faut mettre le pays en premier, qu'il faut parfois baisser la tête et aller de l'avant. C'est ce que j'ai l'intention de faire. » Le second de M. Harper a de plus rejeté hier l'un des principaux arguments de Belinda Stronach pour justifier sa défection, celui d'une alliance entre les conservateurs et le Bloc. « Ce n'est pas vrai, a-t-il dit. On n'est pas aligné sur le Bloc. C'est un non-sens. Le problème au Québec, je l'attribue directement au Parti libéral qui a fait preuve de corruption et qui, par des moyens criminels, a essayé d'acheter les gens et, en même temps, a renfloué son propre parti pour faire des gains politiques. C'est ce qui donne des ailes au séparatisme. Le Parti conservateur se dissocie de ces comportements. Il est pervers de penser autrement. »

## Y a-t-il une porte de sortie dans la pièce ?



VINCENT MARISSAL  
CHRONIQUE

Dans l'atmosphère de profonde paranoïa qui règne aux Communes ces temps-ci, le mot courait hier dans l'entourage de Stephen Harper que les libéraux, après tout, préféreraient perdre le vote de ce soir et qu'ils manoeuvreraient en conséquence.

Il suffit pour Paul Martin, avancent certains conservateurs, de ne pas rappeler David Kilgour, de le laisser sécher avec sa demande d'envoyer 500 soldats canadiens au Darfour. Le premier ministre, qui a promis de ne pas déclencher lui-même d'élections avant le dépôt du rapport Gomery, pourrait toujours dire que ce n'est pas son parti qui a perdu volontairement le vote, mais bien l'alliance Bloc-Parti conservateur, appuyée de deux députés indépendants, qui précipite le pays dans une campagne électorale dont il ne veut pas.

Scénario farfelu, rétorquent les libéraux, qui affirment vouloir survivre au vote de ce soir pour pouvoir,

enfin, repousser la menace électorale à plus tard et commencer à planifier des vacances d'été bien méritées.

Sérieusement secoués depuis la défection-surprise de Belinda Stronach au profit des libéraux, les conservateurs ne trouveront rien pour se rassurer ce matin dans notre sondage EKOS-La-Press-Toronto Star. Eux qui avaient déjà beaucoup moins envie de partir en campagne électorale depuis mardi matin, se retrouvent maintenant sept points derrière les libéraux (35 % contre 28 %) au Canada et, c'est surtout là que ça fait mal, 15 points en arrière en Ontario (45 % contre 30 %). Pour espérer ravir le pouvoir aux libéraux, les conservateurs doivent remporter entre 15 et 20 sièges de plus en Ontario. Ils en sont bien loin, si on en croit les chiffres des derniers sondages.

Reste-t-il une sortie de secours à Stephen Harper, lui qui a promis de « mettre un terme à la misère des libéraux le plus tôt possible » ? Pas évident. Il pourrait bien sûr ordonner à deux ou trois de ses députés d'attraper subitement une vilaine grippe, mais s'il orchestre lui-même la victoire des libéraux aux Communes, il perd la face devant le pays tout entier. Et une bonne dose de crédibilité et d'autorité sur son propre caucus, déjà fortement ébranlé par le départ de Belinda Stronach. C'est le danger de jouer les machos : quand on pro-

met de donner une raclée à son adversaire, on ne peut plus se défilier sans passer pour un pleutre.

Le vote de ce soir, donc, semble bel et bien entre les mains des deux députés indépendants, Chuck Cadman et David Kilgour (du moins hier soir au moment de mettre sous presse, mais les événements des derniers jours démontrent que nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles surpri-

**Reste-t-il une sortie de secours à Stephen Harper, lui qui a promis de « mettre un terme à la misère des libéraux le plus tôt possible » ? Pas évident.**

ses). En particulier entre les mains de Chuck Cadman, qui pourrait satisfaire les deux côtés de la Chambre en votant avec le gouvernement. Au point où en sont les conservateurs, M. Cadman, qu'ils ont éjecté de leur parti avant les dernières élections, leur rendrait service en appuyant le gouvernement. Cela suffirait pour sauver les libéraux, qui lui en seraient aussi reconnaissants. Pour M. Cadman, il vaut probablement

mieux passer pour le pacificateur ayant permis au Parlement de retrouver un peu de calme que pour celui qui a précipité le pays dans des élections dont la majorité ne veut pas. Voilà, enfin, une porte de sortie honorable pour tout le monde.

Pour Stephen Harper surtout, qui semble bien mal équipé pour mener le combat de sa carrière politique. Notre sondage comporte au moins deux très mauvaises nouvelles pour le chef conservateur. D'abord, l'« effet Gomery », qui s'est fait sentir le mois dernier après les révélations-chocs de Jean Brault, s'est complètement évaporé en Ontario. Comme les éléments les plus juteux (pour reprendre l'expression du commissaire) sont déjà sortis, le meilleur pari de M. Harper est maintenant d'attendre le rapport final, sachant que le premier ministre a promis des élections dans les 30 jours suivant son dépôt.

Ce qui est pire encore pour Stephen Harper, c'est que le EKOS de ce matin démontre que, malgré l'usure du pouvoir (les libéraux règnent depuis 1993), malgré les scandales et malgré la performance très moyenne de Paul Martin, les conservateurs n'arrivent pas à décoller. Dur constat pour M. Harper. Quand une équipe ne gagne

pas, c'est généralement le coach qui finit par casquer.

Il faut dire que les libéraux, sentant le souffle chaud de la grande Faucheur sur leur nuque, se débattent avec l'énergie du désespoir pour survivre. Il y a le « coup » Belinda, mardi, puis, hier, cette promesse de créer une fiducie pour y mettre l'argent sale des commandites. Depuis le temps que le Bloc réclame cette mesure, il sera difficile de critiquer la décision des libéraux.

En plus, les libéraux jouent les pères Noël partout au pays depuis quelques semaines, distribuant les milliards que nous n'avions pourtant pas il y a trois mois, selon le ministre des Finances. Quand on est train de mourir, on ne regarde pas à la dépense.

Pendant ce temps, les conservateurs, eux, font ce qu'ils font le mieux depuis 12 ans : ils s'autortorpillent. Brian Mulroney, qui se remet lentement d'une pancréatite, a dû avoir mal au ventre en voyant son ex-protégée Belinda Stronach poignarder Stephen Harper avec autant d'enthousiasme.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur vincent.marissal@lapresse.ca

## POLITIQUE

## Que de méchancetés

ANDRÉ DUCHESNE

**Millionnaires pas à l'abri** > Interrogé mardi sur la défection de sa collègue Belinda Stronach, le député conservateur de Provencher (Manitoba), Vic Toews, a dit : « Même les millionnaires peuvent se faire acheter. »

**On ne vous veut pas** > Toujours à la suite de cette défection, le ministre des Transports Jean Lapierre s'est fait demander si les libéraux tenteraient d'attirer des bloquistes dans leurs rangs, dans l'espoir de gagner le vote sur le budget. M. Lapierre a répondu : « On n'en veut aucun. Il n'y en a pas un qui a assez de talent pour rejoindre notre cabinet. »

**Pool génétique** > « Si j'avais à recruter quelqu'un, j'irais un peu plus haut dans le pool génétique. » — Le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, à propos des affirmations du député conservateur d'origine chinoise Inky Mark voulant que les libéraux l'aient approché pour un poste d'ambassadeur. M. Alcock s'est excusé par lettre.

**Peter MacKay interpellé** > En l'absence de Stephen Harper en Chambre, c'est le numéro 2 du Parti conservateur, Peter MacKay, qui pose la première question pour l'opposition officielle. Or, mardi, quelques heures après la défection de Belinda Stronach (son ex-amie de cœur), ce dernier ne s'est pas présenté. M. Harper étant aussi absent, c'est le député Rob Nicholson qui a pris le relais. Gonflés à bloc par l'arrivée de Mme Stronach dans leurs rangs, les libéraux criaient « Peter ! Peter ! Peter ! »

**Anciens combattants et maladie** > « Monsieur le président, le premier ministre devrait avoir honte d'exploiter les anciens combattants pour sauver son gouvernement et — j'ajouterais aussi — d'exploiter la maladie de certains députés. » — Louis Plamondon, député bloquiste de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour en Chambre le 11 mai. Il soutenait que les manoeuvres du gouvernement allaient miner l'entente sur la reconnaissance des anciens combattants et que deux députés conservateurs atteints de cancer pourraient rater le vote de défiance si celui-ci était retardé.

**Gauthier hystérique ?** > « Monsieur le président, je ne peux qu'espérer que vous allez faire abstraction du comportement hystérique du député d'en face. » — Tony Valeri, leader du gouvernement en Chambre à la suite d'une question du député bloquiste Michel Gauthier sur la volonté ou non du gouvernement de dissoudre la Chambre à la suite du vote de défiance de la semaine dernière.

**Argent sale** > « Monsieur le président, nous n'avons pas acheté trois élections avec de l'argent sale. » — Le député bloquiste de Repentigny, Benoît Sauvageau, qui interrogeait le gouvernement Martin le 10 mai sur le scandale des commandites.



Le député indépendant David Kilgour a été bombardé de questions hier à sa sortie des Communes. Il annoncera sa décision une heure avant le vote, a-t-il déclaré.

PHOTO CP ©

## VOTE SUR LE BUDGET

## Deux députés indépendants font durer le suspense

NATHAËLLE MORISSETTE

**OTTAWA — Déterminés à ne pas afficher leurs couleurs, deux des trois députés indépendants, David Kilgour et Chuck Cadman, laissent toujours planer le mystère entourant le vote crucial d'aujourd'hui.**

Depuis des semaines, la ligne téléphonique des deux députés ne déroule pas : médias et stratèges politiques tentent de savoir de quel côté ils pencheront lorsque viendra le temps de se prononcer sur le budget concocté par les libéraux et les néo-démocrates.

C'est que, pour assurer sa survie, le gouvernement minoritaire de Paul Martin a besoin de l'appui de l'un des deux hommes. Jusqu'à ce jour, M. Kilgour et M. Cadman ont soufflé le chaud et le froid à ce sujet. Bombardé de questions par les journalistes à sa sortie des Communes hier, David Kilgour a une fois de plus répété que sa décision n'était pas encore prise. « Mon choix n'est pas encore arrêté, a déclaré cet ancien député libéral qui a claqué la porte du parti, outré par les révélations fracassantes faites à la commission Gomery. Je pèse le pour et le contre. J'annoncerai probablement ma décision une heure avant le vote. » Pourtant, en début de semaine, il avait clairement indiqué que le temps était maintenant venu pour

les électeurs de décider quel parti devait gouverner le pays.

Pendant ce temps, conservateurs et libéraux courtisent le député pour tenter de gagner son appui. M. Kilgour s'est d'ailleurs déjà entretenu avec les stratèges des deux partis. La semaine dernière, le premier ministre Paul Martin a même rencontré son ancien député à son bureau de la colline parlementaire. M. Martin lui a promis d'injecter des fonds pour dénouer la crise qui sévit au Darfour, le cheval de bataille de David Kilgour. Peu de temps après cette rencontre, le premier ministre annonçait l'envoi de 100 soldats canadiens dans cette région du Soudan, ainsi que des investissements de 170 millions. Un engagement qui a toutefois été jugé insatisfaisant par le député qui souhaite le déploiement de 500 militaires au Darfour.

Autre coup de théâtre hier : David Kilgour a révélé que des gens de sa circonscription d'Edmonton-Beaumont ont reçu des appels téléphoniques, au nom de leur député, afin de sonder leur opinion politique. Par voie de communiqué, M. Kilgour a tenu à rectifier le tir en assurant qu'il n'a jamais commandé pareil sondage. « Une enquête est présentement en cours pour connaître l'origine de ces appels », indique-t-on.

**Chuck Cadman**

Arrivé en début de semaine dans la capitale fédérale, le député Chuck

Cadman, gravement malade, refuse lui aussi de révéler son jeu. Doutant de la fiabilité des sondages menés jusqu'à maintenant dans sa circonscription de Surrey North pour prendre le pouls de ses commettants, M. Cadman décidera de quel côté il penchera en entrant aux Communes aujourd'hui. Les sondages lui indiquent toutefois que les gens de sa circonscription ne veulent pas d'élections.

Lundi, le député de la Colombie-Britannique a pris un café en compagnie du premier ministre Martin et du ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh. La rencontre a duré environ 45 minutes. « Il n'y a pas eu de promesse, ni d'entente, a-t-il déclaré sur les ondes de CBC. Mais mon instinct me dit que les gens veulent attendre avant d'avoir des élections. »

Il y a trois semaines, M. Cadman s'est également entretenu au téléphone avec le chef du Parti conservateur, Stephen Harper.

Pour sa part, la députée indépendante Carolyn Parrish a déjà fait son choix : elle appuiera le Parti libéral, assure-t-elle.

L'ex-députée libérale a été expulsée du caucus de son parti en novembre dernier après avoir tenu des propos méprisants à l'endroit des Américains. « J'ai une parole, a-t-elle déclaré à *La Presse* hier. Même si parfois mes propos choquent, je fais ce que je dis. »

## CHUCK CADMAN

Député indépendant de Surrey-Nord, en Colombie-Britannique, M. Cadman est entré en politique dans l'espoir de rendre les lois sur la criminalité plus sévères à la suite de l'assassinat de son fils, en 1992. Il a été élu pour le Parti réformiste en 1997, devenue l'Alliance canadienne. À la suite de la fusion avec les conservateurs, Stephen Harper l'écarte du parti. Il se représente quand même comme indépendant le 28 juin 2004. Victoire sans équivoque : il prend 43,8 % du vote et obtient une majorité de 6777 voix. Affaibli par sa lutte contre le cancer et les traitements de chimiothérapie, il a quand même fait le voyage à Ottawa.

—André Duchesne

## DAVID KILGOUR

Ce vétéran de la politique représente une circonscription de la région d'Edmonton depuis 1979, d'abord comme conservateur puis comme indépendant, ensuite libéral de 1991 à cette année. Mais le 12 avril dernier, il quitte la formation de Paul Martin pour devenir indépendant. Il a une cause : l'Afrique, et plus particulièrement le Darfour.

—André Duchesne

## PETER MILLIKEN SOUS LES PROJECTEURS

Plus le vote de ce soir approche, plus les projecteurs se tournent vers Peter Milliken, le président de la Chambre des communes. En cas d'égalité des voix, il lui reviendra de trancher en exerçant son vote prépondérant. Dans l'histoire canadienne, une telle situation ne s'est produite que sept fois, mais jamais un vote prépondérant n'a été exercé sur un vote où la survie du gouvernement est en jeu. La tradition parlementaire veut qu'en cas d'égalité, le président vote en faveur du statu quo. M. Milliken est député libéral de Kingston-Les Îles (Ontario) depuis 1988 et président de la Chambre des communes depuis le 29 janvier 2001.

## Voici la nouvelle berline BMW de Série 3. Faites de chaque départ un événement.

Vous avez envie de rafraîchir vos notions en matière de gravité? Vous êtes au bon endroit. Équipée d'un moteur révolutionnaire Valvetronic<sup>™</sup> de 255 chevaux à six cylindres en ligne, d'un système avancé de contrôle dynamique de la stabilité et de la direction active en option, la nouvelle BMW de Série 3 vous offre l'expérience du rendement suprême chaque fois que vous tournez la clé.

La nouvelle  
berline BMW  
de Série 3

bmw.ca  
1 800 667-6679



Le plaisir  
de conduire.™

30ANS | SÉRIE 3





# PIERRE FOGLIA

## L'élégance et la politique

Je veux bien que le rouge lui aille mieux que le bleu comme le titrait joliment mon collègue Marissal hier : *Le rouge vous va si bien*. D'ailleurs, à peu près tous les chroniqueurs politiques s'entendaient pour dire que Mme Stronach sera plus à sa place dans la famille libérale que chez les conservateurs.

Je veux bien aussi qu'elle ait été soudainement saisie de l'horreur de cette alliance contre nature entre son ex-parti et le Bloc, et que c'est pour cela qu'elle a changé de camp *maintenant*, dans l'urgence de sauver son Canada.

Je veux bien tout ça. Mais étiez-vous obligée, madame, d'accepter un poste de ministre sur-le-champ ? Il y a quelque chose de malséant dans cette immanence, un peu comme si vous aviez oublié d'ôter le prix attaché à la manche de votre belle robe rouge toute neuve. Il y avait aussi votre jupon qui dépassait outrageusement, et il n'était pas rouge libéral, votre jupon, il était d'un jaune sale, d'un jaune cupidité. Quand je pense qu'il s'est trouvé de nombreux fins finauds, hier, pour faire observer qu'on pouvait au moins être sûr que Mme Stronach ne s'était pas fait acheter puisqu'elle est milliardaire. Petits comiques, il ne leur est donc pas venu à l'idée que c'était elle qui achetait quelque chose ?

Ainsi, il n'y aura point d'élections. Moi qui en faisais le voeu, je ne suis pas sûr, maintenant, d'en être si heureux. Je n'aime pas que cela tourne au triomphe de M. Martin et des libéraux du Québec qui vont sauver leur peau. Je n'aime pas que les libéraux soient en train de glisser Gomery sous le tapis. Je n'aime pas cette image des bloquistes déculottés, même s'ils n'ont qu'eux à blâmer. Depuis le début de ce coup de force, ils sont sur la mauvaise track et avec la mauvaise gang (les conservateurs). Ils n'avaient et n'ont toujours aucune raison de voter contre ce budget plus NPD que libéral, même s'ils vous diront, il leur faut bien une raison, que ce budget ignore le déséquilibre fiscal. Aucune raison de ne pas attendre l'hiver pour des élections, aucune raison, sauf la hâte de balayer le Québec. Ils ont bonne mine maintenant avec leur balayette dans le cul.

### La lettre de M. Parizeau

Pour rester dans l'élégance politique je viens de recevoir avec l'émotion qu'on devine, cette lettre de l'ex-premier ministre M. Jacques Parizeau...

Cher monsieur,

Quand l'ex-directeur du Parti libéral du Canada, section Québec, M. Benoît Corbeil a déclaré devant la commission Gomery que « Parizeau avait raison » en référence à mon célèbre commentaire sur les ethnies et l'argent au soir du référendum de 95, j'ai dit dans les studios de Radio-Canada combien cette réhabilitation m'avait fait plaisir, remerciant abondamment, au passage, Mme Lise Payette pour sa chronique dans *Le Journal de Montréal* qui rappelait avec justesse quel grand homme je suis.

En rentrant chez moi ce soir-là, je me suis dit, cout'donc me semble que j'aurais dû remercier aussi M. Foglia, ne m'a-t-il pas défendu une fois ou deux dans *La Presse* quand tout le monde m'assassinait, ou l'ai-je rêvé ? Je suis allé vérifier dans les archives, pour y découvrir, à mon grand ébahissement, que vous êtes monté exactement 14 fois aux barricades depuis 1995 pour me défendre...

Celle que je préfère ? *Je n'ai jamais compris comment on a pu laisser traiter M. Parizeau de raciste. C'est d'une lâcheté. Je réfère en particulier à la lâcheté de ces gens-là qu'on pourrait le moins soupçonner de sympathie pour l'injurié et qui ne se lèvent pas pour le défendre. Les devoirs d'honneur envers nos ennemis sont les plus impérieux.*

Je vous souhaite un bel été ainsi qu'à votre épouse et vos chats...

////////////////////

*NOTA BENE : mais non ! bien sûr que non ! Faut toujours tout vous expliquer. Je n'ai jamais reçu cette lettre de M. Parizeau, mais je sais qu'il a l'intention de le faire. C'est pas nécessaire Monsieur. Juste dire merci suffira.*

### Cartes postales

C'est pas pour critiquer mon journal, mais l'autre jour, dans le cahier Tourisme, y'avait les 10 plus beaux circuits cyclistes du monde. Holà ! Le monde ! C'est grand le monde ! Ça va de l'Islande au Zambèze. Et Pékin ? T'es déjà parti de Pékin en vélo, un petit matin d'automne, dans la brume, pour aller n'importe où ? À la Grande Muraille tiens ? Et Calcutta ? Et Saïgon ? Et d'abord, ça veut dire quoi, beaux ? Voyons un peu tes choix, la Toscane, la Provence, l'Irlande, le lac Léman ! Franchement, tu le fais exprès ? C'est pas les plus beaux. C'est les plus chromés. C'est pas pareil. On dirait que tu fais une collection de cartes postales. Oublie pas d'ajouter le Pays basque et la Corse !

Si au moins tu disais *parmi* les plus beaux. Ça nous laisserait une

chance. On serait moins tenté de te chicaner. Et pourquoi inclus-tu, dans tes 10 plus beaux parcours, la cyclo sportive disputée sur le parcours d'une étape du Tour de France, que tu situes dans les Pyrénées, longue de 177 km ? Où t'es allé chercher ça ? Le parcours change tous les ans, et quand ça tombe dans les Alpes, tu te retrouves à pédaler des putains de montagnes à ski couvertes de condos, tu te croirais dans les Laurentides... Il y a 100 fois mieux en France pour moins cher et beaucoup moins chiant. Le Massif central notamment. Les Vosges, etc.

Je vais te donner un truc : faut jamais pédaler les circuits de cyclistes, ça me fait de la peine de te le dire, mais sont un peu cons, les cyclistes, sont très guides Michelin, sont Toscane, sont Provence, sont Corse, sont Pays basque... Il vaut mieux pédaler les écrivains, Lapouge, Rolin, Bouvier, Jerome Charyn pour les États-Unis et Julien Gracq surtout, pédale Gracq, mon vieux... *Je me souviens d'un long chemin de nuit que je fis de Soria à un hôtel sans accueil sur la route qui mène à Saragosse, je me souviens d'un froid de lune morte, le même froid qui imprègne le Maître de Santiago, la pièce de Montherlant...*

Rappelle-toi, pédale la littérature, pas le Michelin.

# Jacques Léonard fait un retour en politique

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – Chaudement accueilli par les troupes de Gilles Duceppe, l'ex-député péquiste Jacques Léonard a décidé de sauter dans l'arène politique pour représenter les couleurs du Bloc québécois dans Outremont aux prochaines élections.

La bataille s'annonce toutefois difficile puisqu'il devra se mesurer au coloré ministre des Transports, Jean Lapierre, ainsi qu'au très con-

nu professeur de comptabilité Léo-Paul Lauzon, qui songe pour sa part à représenter les couleurs du Nouveau Parti démocratique. Du côté des conservateurs, c'est l'homme d'affaires Daniel Fournier qui sera dans la course.

Qualifiée hier de « belle acquisition » par le chef bloquiste Gilles Duceppe, Jacques Léonard semble donner espoir au parti qui tente de ravir cette circonscription montréalaise considérée comme une forteresse libérale.

La bataille électorale qui l'oppose-

ra à Jean Lapierre n'effraie M. Léonard. « Je ne veux pas faire de débat au niveau des personnalités, a-t-il déclaré en point de presse hier. Je pense que nous avons tout ce qu'il faut pour faire de bons débats politiques. »

Résidant d'Outremont depuis 36 ans, M. Léonard a bien l'intention de travailler sans ménagement dans cette circonscription pour gagner un siège. « Je suis du style coureur de fond, je vais aller jusqu'au bout. »

L'homme qui compte 40 ans d'expérience en politique provinciale, no-

tamment en tant ministre des Affaires municipales et président du Conseil du Trésor, était loin de se douter qu'il se lancerait de nouveau en politique. « Depuis un an et demi, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts », a-t-il mentionné, faisant entre autres référence à l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire et au scandale des commandites. Selon lui, ce scandale qui éclabousse les libéraux « a fait grandement réfléchir les Québécois ».

Également très sensibilisé à la question du déséquilibre fiscal qui oppo-

se Ottawa et les provinces, Jacques Léonard a rédigé l'an dernier un rapport faisant état des intrusions du gouvernement fédéral dans les champs de compétence des provinces. « Il y a des raisons financières pour faire la souveraineté », estime M. Léonard.

Le ministre des Transports, Jean Lapierre, n'a pas tardé à réagir à la candidature de Jacques Léonard. « Je le salue et je lui souhaite la bienvenue, parce qu'au fond, avec M. Léonard, qui est un pur et dur de la séparation, les enjeux vont être clairs. »

## Le dollar canadien sous tension parlementaire

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO

Les négociants du marché des devises des principales places financières du monde prêteront une attention particulière au Parlement canadien, en fin de journée, où un vote décidera de la survie à court terme du gouvernement de Paul Martin.

L'issue de ce vote aura un impact immédiat sur la valeur du dollar canadien, déjà affecté à la baisse par l'incertitude politique des dernières semaines, selon des analystes. Les cambistes ont eu un avant-goût de la nervosité du marché, mardi, lorsque le dollar canadien s'est relevé d'un demi-cent environ après l'annonce de la défection de la conservatrice Belinda Stronach au profit du gouvernement libéral, réduisant le risque d'une défaite parlementaire.

Le dollar a terminé mardi en hausse de 22 centièmes de cents, à 78,98 cents US. Et hier, cette embellie s'est poursuivie avec un gain de 32 centièmes, à 79,30 cents US.

« Après les événements de mardi, le marché des changes s'attend désormais à ce que le vote décisif de jeudi (aujourd'hui) soit gagné par le gouvernement Martin », a résumé Robert Audet, directeur du service des devises pour les clients institutionnels de la Banque Nationale, à Montréal.

Dans ce contexte, le scénario contraire d'une défaite du gouvernement Martin aux Communes aurait l'effet d'une mauvaise surprise sur le marché des devises, suscitant à coup sûr une rechute au moins momentanée du dollar canadien.

« Notre devise affiche déjà depuis le début de l'année la pire tenue parmi les autres principales devises du monde, en raison surtout du report de la hausse des taux d'intérêt par la Banque du Canada. Une défaite du gouvernement Martin, quoique moins probable depuis deux jours, serait donc un facteur négatif additionnel à court terme », a indiqué Marc Lévesque, économiste et stratège monétaire principal chez Valeurs Mobilières TD, à Toronto.

Mais en cas de vote positif pour le maintien du gouvernement, M. Lévesque anticipe un certain soulagement sur le marché des devises, qui pourrait susciter une remontée « d'un demi-cent à un cent US » pour le dollar canadien à moyen terme.

Le dollar canadien pourrait alors rattraper momentanément le seuil des 80 cents US.

Dans un tel scénario, les importations des entreprises et les dépenses de voyage à l'étranger des Canadiens leur reviendraient moins cher.

En contrepartie, les revenus des entreprises exportatrices, qui pèsent lourd dans l'économie du Québec et du Canada, seraient désavantagés.

### EN BREF

#### Le Oui l'emporte en C.-B.

Même si moins de 60 % (le seuil à atteindre) des citoyens de la Colombie-Britannique ont voté en faveur d'une réforme électorale, les partisans du vote populaire veulent inciter le gouvernement provincial à adopter un nouveau mode de scrutin. Un référendum était assorti aux élections de mardi en Colombie-Britannique. On a alors demandé aux électeurs s'ils étaient en faveur d'un système de représentation proportionnelle. Le Oui l'a emporté avec 57,4 % des

voix, tandis que 42,6 % des gens étaient contre le mode de scrutin à vote unique transférable qui avait été proposé. PC

#### Insulte en Alberta

Ce qui a commencé par une insulte de mauvais goût à l'endroit de Belinda Stronach a failli dégénérer en bagarre à l'Assemblée législative de l'Alberta, hier. Un député conservateur, Tony Abbott, a dû s'excuser à répétition après avoir déclaré que Mme Stronach s'était « prostituée » en quittant le Parti conservateur dans le but de se joindre aux libéraux. PC

le polo

rétro collège 29.<sup>95</sup>

LE 31

Économisez 25% sur le tee-shirt clé de l'été, revisité par American Apparel dans une forme plus près du corps, avec une patte de boutonnage allongée et offert au 31 dans une palette de coloris qui se coordonnent avec tout. Coton de qualité supérieure. Rose pure mode, noir, gris acier, blanc, choco, ciel. P.m.g.tg. Rég. 39.95, capri 29.95



**simons**

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## POLITIQUE

## COMMISSION GOMERY

## Six millions pour la promotion de l'unité canadienne... en Chine

KARIM BENESEAIEH

Le programme de commandites a servi à promouvoir l'unité canadienne jusqu'en... Chine, grâce à 26 émissions de télévision diffusées dans ce pays de 1997 à 2001.

L'opération, menée de A à Z par le géant torontois de la publicité Vickers and Benson, a coûté 10 millions en fonds publics, dont six millions en commandites. Cette firme, dont le président, John Hayter, a comparu hier devant la commission Gomery, n'aurait appris qu'en 2002 qu'elle avait alors reçu des fonds censés défendre l'unité du Canada.

De 1994 à 2003, Vickers and Benson a hérité de plus de 280 millions de contrats de publicité du gouvernement fédéral (dont 15 millions provenaient du programme des commandites). L'agence torontoise en a retiré 50 millions en salaires et commissions.

Ironique, le commissaire John Gomery a interrogé M. Hayter sur l'utilité de promouvoir l'unité canadienne aux Chinois dans leur propre pays, dans le cadre de ce qu'on a appelé la « série Chine ». Le PDG de V&B y est allé d'une explication complexe, assurant que le commerce avec la Chine créerait des emplois au Canada et, partant, au Québec.

La réponse n'a pas convaincu le juge Gomery qui a répété sa question en des termes légèrement différents. En bon publicitaire, M. Hayter a fait un aveu candide : « Je suis d'accord avec vous. J'ai essayé quelque chose sur vous. Ça n'a pas marché. » Sur les 10 millions de budget, six provenaient du Fonds de l'unité nationale puis du programme de commandites. Le reste a été obtenu de divers ministères, dont Agriculture, Santé et Tourisme Canada.

## Contrats gouvernementaux légaux

M. Hayter s'est présenté « sans honte » comme un fervent supporter du Parti libéral du Canada : son entreprise a donné 151 000 \$ au parti de 1993 à 2003, et lui-même a travaillé de façon bénévole durant cette période lors des élections générales. V&B a également fait partie des consortiums d'agences de communications qui ont pris en main ces campagnes.

M. Hayter a cependant assuré que tous ses contrats gouvernementaux, qui représentaient bon an, mal an le quart des revenus de ses entreprises, ont toujours été obtenus de façon « légale ». La commission Gomery a cependant relevé qu'il avait embauché deux illustres lobbyistes qui agissaient sans permis : l'ex-ministre des Travaux publics David Dingwall en février 1998, et l'ex-fonctionnaire Charles Guité en mars 2000.

M. Dingwall a reçu 180 000 \$ sur une période de deux ans pour trouver du financement gouvernemental pour le deuxième volet de la « série



Un moment de repos pour John Hayter, président de l'agence de publicité Vickers and Benson, entre deux témoignages devant la commission Gomery.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

## À RETENIR

> Témoignage hier de John Hayter, président et directeur général de Vickers and Benson, une agence de publicité torontoise qui a reçu plus de 280 millions de contrats de publicité du gouvernement fédéral, dont 15 millions provenaient du programme de commandites.

> Sa comparution se poursuit ce matin avec la fin de l'interrogatoire et la tenue des contre-interrogatoires.

> En après-midi, la commission entendra Luc Méridien, ex-vice-président de l'agence BCP et propriétaire de la firme Éminence grise.

du ministre et de deux de ses collègues, John Manley et Paul Martin, que le volume des contrats gouvernementaux détenu par l'agence torontoise serait maintenu.

Hier, John Hayter a nié à plusieurs reprises avoir demandé à Charles Guité d'obtenir ce genre d'assurances. « Il n'y a jamais jamais eu de discussions concernant une garantie. Ça n'existe pas, une garantie : une élection, et tout ça peut changer. Ce serait la chose la plus stupide à faire : nous travaillons de façon légale. »

Le PDG de Vickers and Benson a également soutenu que le généreux salaire versé à Charles Guité après sa retraite du gouvernement n'était pas un « renvoi d'ascenseur » pour les commandites et contrats publicitaires obtenus entre 1996 et 1999. « J'y ai beaucoup pensé avant aujourd'hui, et je referais la même chose, a précisé M. Hayter. Si Charles Guité n'avait pas été capable de remplir ses engagements, on ne lui aurait pas donné de contrats. »

## Système et compagnies cousines

Vickers and Benson, firme fondée à Montréal en 1924, a été achetée en septembre 2000 par l'agence française Havas, pour une somme non dévoilée. Une des tâches de Charles Guité, a expliqué M. Hayter, était de s'assurer que V&B pourrait continuer à recevoir des contrats du gouvernement fédéral, qui exige une propriété à 100 % canadienne.

La nouvelle entité a réussi à satisfaire cette exigence par un complexe réaménagement de sa structure. Vic-

kers and Benson Companies a ainsi continué d'être la propriété de M. Hayter, tandis que la quasi-totalité de ses activités de production étaient données en sous-traitance à des compagnies « cousines » au sein du même groupe.

C'est le « système » qu'avait évoqué Charles Guité lors de son témoignage, et qui aurait également été utilisé par l'agence québécoise BCP, rachetée à 70 % en 1996 par la firme française Publicis.

Vickers and Benson a également dû se défendre d'avoir utilisé un coûteux système de transferts entre ses filiales : l'entreprise facturait au gouvernement les frais de production de sous-traitants qui lui appartenaient, et y ajoutait sa commission habituelle de 17,65 %.

Cette commission, que le juge Gomery a plusieurs fois dénoncée ces dernières semaines, « semble à première vue arbitraire et inutile », a-t-il affirmé hier. Si l'agence de publicité avait son propre département de production, elle ne facturerait pas cette commission, a-t-il expliqué en substance. En créant de toutes pièces une filiale qui, bien souvent, travaille dans les édifices de l'entreprise principale, on surfacture le gouvernement, a-t-il estimé.

« Je ne suis pas d'accord, a rétorqué M. Hayter. C'est notre pratique et c'est quelque chose que nous avons discuté avec nos clients (gouvernementaux) et ils étaient d'accord. Vous ne pouvez prendre le travail des gens de production et les mettre avec le reste, vous obtenez un fouillis (gazou). »

## ASSURANCE MÉDICAMENTS

## La hausse des primes un peu moindre que les années passées

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest violera, une fois de plus cette année, son engagement électoral de limiter l'augmentation de la prime annuelle du régime d'assurance médicaments à la hausse du coût de la vie. L'augmentation de la prime sera tout de même inférieure à celle de l'année dernière qui s'élevait à 7,4 %, soit 34 \$.

Lors de l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux, hier, le ministre Philippe Couillard a confirmé que, pour 2005, « le niveau d'augmentation de la prime sera parmi les plus bas de l'histoire du régime d'assurance médicaments sinon le plus bas ».

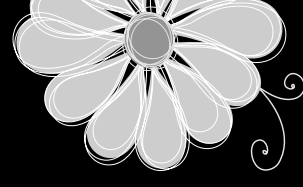
La plus faible augmentation a été adoptée en 2004, alors que la prime maximale annuelle est passée de 460 \$ à 494 \$, un bond de 7,4 %. Il faut donc s'attendre à une hausse légèrement inférieure cette année. La prime pourrait donc croître d'une trentaine de dollars environ.

Or, lors de la campagne électorale de 2003, le Parti libéral avait promis de limiter l'augmentation de la prime à la hausse du coût de la vie, qui se situe entre 2 et 3 %. « On applique nos engagements en tenant compte de la réalité financière du gouvernement », a expliqué Philippe Couillard. Selon le ministre, l'augmentation des coûts du régime se situera en deçà de 10 % cette année, comme en 2004.

Le cabinet du ministre précise cependant que le Conseil des ministres n'a pas encore pris une décision sur la hausse de la prime. La Régie de l'assurance maladie du Québec doit d'abord soumettre au ministre ses recommandations finales.

Dans son dernier budget, le ministre des Finances, Michel Audet, a annoncé que les personnes âgées ayant droit à la totalité du supplément de revenu garanti profiteront de médicaments gratuits à compter du 1<sup>er</sup> juillet, ce qui représente une facture de 6 millions par année pour Québec. Toutefois, le gouvernement Charest n'a toujours pas mis en oeuvre sa promesse de rétablir la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux.

Depuis l'instauration du régime d'assurance médicaments il y a huit ans, la prime maximale annuelle a augmenté de 180 %, passant de 175 \$ en 1997 à 494 \$ en 2004. Il est à noter que la prime a été gelée entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 1<sup>er</sup> juillet 2000.



## Solde printanier

DÈS MAINTENANT!

## L'ÉVÉNEMENT DESIGNERS POUR FEMME

Obtenez de

25% à 50%

de réduction sur les collections printemps des designers pour femme :\*

ANNE KLEIN  
NEW YORK

Laurèl

WEEKEND

MaxMara

ESPRIT

Bianca Nygård

MARC AUREL

L A U N D R Y

By SHELLI SEGAL

apriori

KENNETH COLE  
new york

CINTHIA STEFFE

MEXX

ANDY THE-ANH  
POW

steilmann

studio · Jax

FULL CIRCLE

Peter Nygård

JONES NEW YORK

LOUBEN

TOMMY HILFIGER

VELVET MILLY

AILES  
LES AILES DE LA MODE

\*Marchandise sélectionnée. Offre valable pour un temps limité.

**RIMA ELKOURI** > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

# Le photographe à la lentille brisée

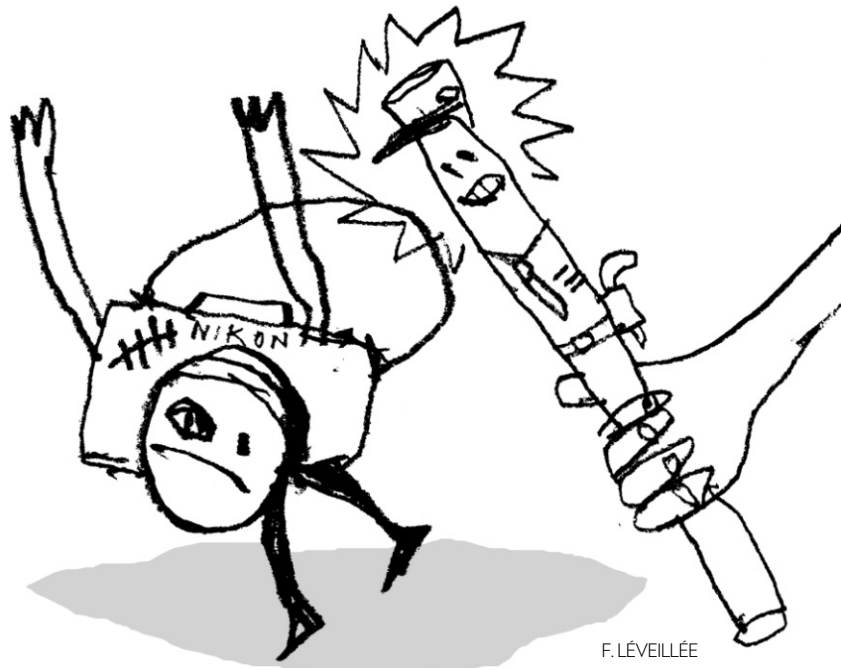
L'appareil photo de Daniel Sweeney est brisé. En fait, il vaudrait mieux dire qu'il « a été » brisé. Par qui? Par un policier en civil, dit-il, qui, durant une manifestation étudiante, le 1<sup>er</sup> avril, voulait l'empêcher de prendre des photos de policiers.

Ce jour-là, le photographe pigiste montréalais de 36 ans travaillait pour un journal communautaire russe. Carte de presse bien en vue sur la veste, il a commencé vers 18h à suivre les étudiants qui avaient pris d'assaut le centre-ville.

Tout se déroulait de façon tout à fait pacifique jusqu'à ce que Daniel Sweeney, posté à la queue du cortège de manifestants, ait l'idée de se retourner pour photographier les policiers qui suivaient les manifestants, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Crescent. Levant son appareil au-dessus de sa tête, il a vu une main surgir. C'était celle d'un gars costaud, fin de la vingtaine, un petit écouteur dans l'oreille, qui lui dira plus tard être un policier en civil. Devant des témoins, l'homme a assené au photographe un coup sur la main en lui criant: « Tu n'as pas le droit de nous prendre en photo! » Le coup était si violent que l'appareil du photographe est tombé et s'est fracassé sur le béton.

En fait, Daniel Sweeney avait le droit de prendre des photos. Et même si le photographe avait été dans le tort, ce n'était certainement pas une raison pour le frapper. Lui qui a déjà travaillé à l'étranger, notamment en Russie, dit n'avoir jamais été traité de la sorte.

« Comment est-ce que je peux ravoiron mon appareil photo? » a demandé un Daniel Sweeney furieux à l'homme qui l'avait frappé. Le gars lui a dit d'aller au poste de police. C'est ce qu'il a fait. Accompagné d'un témoin, le photographe a déposé une plainte en bonne et due forme. « On va vous



F. LÉVEILLÉE

rappeler », lui a-t-on dit. On ne l'a jamais rappelé.

Finalement, le journal communautaire russe n'a jamais eu de photos de la manifestation du 1<sup>er</sup> avril. Mais ce n'est évidemment pas ce qu'il y a de plus grave dans cette histoire.

Un mois et demi après cet incident, ce qu'il y a de plus grave dans cette affaire, c'est qu'elle a été presque oubliée. Le photographe à la lentille brisée est amer. Et pour cause. Il réclame des excuses ainsi qu'un dédommagement pour son appareil photo numérique qui valait plus de 800 \$. Il réclame surtout que la liberté de la presse soit mieux respectée par les policiers.

Cette affaire n'est pas juste « son » affaire, dit-il. Elle concerne tous les photographes de presse qu'on empêche de faire leur travail. Elle concerne aussi le public qui a le droit d'être informé.

Un mois et demi s'est donc écoulé depuis l'incident. Et puis? Que s'est-

il passé depuis? Rien. Pas d'excuses. Pas de dédommagement. Pas de discussion. « On va vous rappeler », avait-on dit au photographe à la lentille brisée. Mais le téléphone est resté muet.

Le 6 avril, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec avait diffusé un communiqué pour dénoncer l'affaire. Une rencontre avec la police devait avoir lieu le 21 avril pour en discuter. Elle a été annulée à la dernière minute, sous prétexte que l'enquête n'était pas terminée. Cette semaine, après qu'on eut relancé la police, un nouveau rendez-vous a été fixé pour vendredi.

On dira qu'il s'agit là d'un incident isolé. L'ennui, c'est que ce n'est pas la première fois que des policiers s'en prennent sans raison valable à des photographes de presse. Moins d'une semaine après la mésaventure de Daniel Sweeney, lors d'une autre manifestation étudiante devant la Tour de la Bourse, Pedro Ruiz, photographe

pigiste qui travaillait ce jour-là pour *Le Devoir*, a aussi été frappé devant témoins, trois fois plutôt qu'une, par un policier. « Je viens d'Amérique du Sud et je croyais qu'ici, les policiers étaient différents... » disait le photographe, vraiment surpris d'avoir été traité de façon aussi violente. Il s'en est sorti sans blessure. Mais il souligne, avec raison que, symboliquement, ce genre d'abus demeure très grave. « Ça donne l'impression que les policiers n'aiment pas avoir des témoins... »

On dira que les policiers de Montréal ne sont ni meilleurs ni pires que ceux d'ailleurs. Ils font leur travail, c'est tout. Et ce travail ne consiste pas à chanter la sérénade aux photographes de presse. N'empêche qu'on a déjà vu des policiers avoir la décence de s'excuser pour des incidents beaucoup moins graves. Regardez, par exemple, ce qui s'est passé le mois dernier à Halifax. Un photographe de presse y a été injustement arrêté par la GRC après avoir pris des photos d'un accident de voiture impliquant un policier. Vingt-quatre heures plus tard, la GRC, talonnée par l'Association canadienne des journalistes, s'excusait publiquement. Ni deux jours, ni deux semaines, ni deux mois plus tard. Le lendemain même.

Que dit la police de tout cela? Quelle est sa version des faits? J'aurais bien aimé le savoir, mais au Service de police de la Ville de Montréal, on me dit qu'on ne fera aucun commentaire avant que le rapport d'enquête sur le sujet soit remis, demain, à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Bref, toujours rien pour Daniel Sweeney. Pas d'excuses. Pas de compensation. Pas même un simple coup de fil. Un beau silence qui en dit long. Tout ça au moment même où les policiers disent vouloir améliorer leurs relations avec les médias. Bravo les gars. C'est bien parti.



## APARTÉ

« Le geste de ce policier est une atteinte directe à la liberté de presse, au droit du public d'être pleinement informé des événements qui agitent notre société. Les photographes de presse sont essentiels à la mise en oeuvre de ce droit du public et ils doivent pouvoir accomplir leur travail sans menaces ou interférences policières. »

(Extrait d'un communiqué diffusé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec le 6 avril 2005 pour dénoncer les agissements de la police envers le photographe Daniel Sweeney.)

# Les hippodromes seront cédés au privé sous condition

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest lancera sous peu un appel d'offres afin de confier la gestion des quatre hippodromes du Québec à des entreprises privées qui devront, en échange, accepter de soutenir l'industrie québécoise de l'élevage de chevaux.

Le Conseil des ministres s'apprête en effet à donner le feu vert au projet. « Il faut comprendre que le gouvernement précédent a dépensé près de 300 millions de dollars entre 1997 et 2003 pour l'industrie des chevaux de course. En dépit de cela, il y a toujours des problèmes. Alors, il faut chercher des solutions nouvelles pour valoriser davantage le produit », a expliqué à *La Presse*, hier, le ministre des Finances, Michel Audet.

Les hippodromes de Montréal, Québec, Gatineau et Trois-Rivières seront ainsi cédés au privé, possiblement en bloc. Deux entreprises, la torontoise Magna et la québécoise Remstar, se sont déjà montrées intéressées à obtenir la gestion de ces établissements en investissant quelque 100 millions. Québec entend transférer quelque 1500 appareils de loterie vidéo des bars vers les hippodromes, une nouvelle source de revenus évaluée à 30 millions.

Or, Michel Audet souhaite que les entreprises qui soumettront des propositions ne s'engagent

pas seulement à gérer les hippodromes, mais également à soutenir l'élevage de chevaux. Il s'agira d'une condition claire inscrite dans l'appel d'offres public, a-t-il insisté.

« L'objectif, c'est de trouver un moyen pour soutenir l'industrie et pas simplement de trouver quelqu'un dans le secteur privé », a expliqué le ministre.

Par exemple, l'entreprise sélectionnée pourrait devoir s'assurer qu'une bonne partie des bourses remportées lors des courses le soit par des propriétaires de chevaux québécois — et non étrangers — en préparant une programmation appropriée.

Une fois l'appel d'offres lancé, le gouvernement Charest étudiera les soumissions et fera une annonce à l'automne.

Le transfert de la gestion des hippodromes au secteur privé ne mènera pas nécessairement à l'abolition de la Société nationale du cheval de course (SONACC). Selon le ministre, les fonctions de cette société à but non lucratif pourraient être tout simplement modifiées.

Heure universelle de Patek Philippe

**PATEK PHILIPPE**  
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

50 ans de passion

**KAUFMANN de SUISSE**  
JOAILLIER EXCLUSIFS DEPUIS 1954  
2195 RUE CRESCENT  
MONTRÉAL (514) 848-0595  
www.kaufmannedesuisse.ca

**LOTO QUÉBEC Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2005-05-18

1 <sup>er</sup> numéro 356517 25 000 \$	2 <sup>e</sup> numéro 855580 50 000 \$	3 <sup>e</sup> numéro 108474 100 000 \$
---	--	---

décomposables

Nombres «Télé»  
710129 058663 328239  
non décomposables

NUMÉRO BONI (07)

**649** Tirage du 2005-05-18  
02 05 06 12 19 36  
Complémentaire : (07)

**SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649**

**Québec 49** Tirage du 2005-05-18  
05 07 10 11 14 29  
Complémentaire : (33)

**RAMO** Tirage du 2005-05-18  
05 07 09 12 28 36 38 40 41 42  
44 52 53 54 55 57 62 63 64 66

**Quotidienne** Tirage du 2005-05-18  
3 4  
362 0867

**Extra** Tirage du 2005-05-18  
NUMÉRO  
150071

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.O., cette dernière a priorité.

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... C'EST GRATUIT

**VACANCES transat**  
Voyager vrai.

Souriez, la voiture est **GRATUITE!**

Jusqu'au 21 mai, Vacances Transat vous fait une offre exceptionnelle!  
Réservez 2 billets d'avion pour l'une des destinations suivantes, pour un départ entre le 20 mai et le 15 juin et obtenez jusqu'à 7 jours de location de voiture gratuitement.\*

**3 JOURS SEULEMENT!**  
Faites vite, l'offre prend fin le 21 mai.

VOL ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL-TRUDEAU	DU 20 AU 31 MAI	DU 1 AU 15 JUIN
<b>BRUXELLES</b> à partir de	<b>549\$</b>	<b>599\$</b>
<b>LONDRES</b> à partir de	<b>549\$</b>	<b>699\$</b>
<b>LYON • TOULOUSE</b> à partir de	<b>599\$</b>	<b>649\$</b>
<b>NANTES • MARSEILLE</b> à partir de	<b>599\$</b>	<b>699\$</b>
<b>NICE</b> à partir de	<b>599\$</b>	<b>949\$</b>

**PARIS – VOL SEULEMENT (prix à partir de)**

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
<b>699\$</b>	<b>649\$</b>	<b>949\$</b>	<b>899\$</b>	<b>799\$</b>	<b>549\$</b>

Départs de Montréal. Prix par personne « à partir de » pour le vol aller-retour en classe économique. Valides pour les nouvelles réservations à compter du 20 mai 2005. Taxes et frais de dossier du grossiste inclus. Prix sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation. Suppléments applicables pour certains départs. Les places sont limitées. \*Voiture gratuite: Valable à l'achat de deux billets d'avion pour les dates de départ indiquées sur les destinations sélectionnées. Non applicable aux vols sur Paris. Location gratuite pour un maximum de 7 jours. Journées additionnelles en supplément. France et Belgique: voiture de catégorie A (économique) sans assurance. Grande-Bretagne: voiture de catégorie A (mini) sans assurance. Aucun crédit accordé en remplacement d'une location gratuite. L'offre prend fin le 21 mai 2005. Peut être retirée en tout temps. \*Payez vos vacances en 6 versements égaux. Aucun intérêt courra durant cette période. Les versements impayés porteront toutefois intérêts aux taux de la carte de crédit émise par la Banque Nationale. À titre indicatif, le taux d'intérêt de la carte MasterCard Régulière de la Banque Nationale est de 18,9% en date du 13 avril 2005. Certaines conditions s'appliquent. Carte émise et financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. \*Le prix mensuel exclu le dépôt de 250\$ à effectuer lors de la réservation. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez consulter la brochure Europe 2005-2006 de Vacances Transat. Vols opérés par Air Transat, Air Transat, Vacances Transat et Club Voyages sont membres de Transat A.T. Inc. Détenteurs d'un permis du Québec.

Prix excluant la TPS et TVQ (si applicables) et 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Latitude **Payez-vous l'Europe en 6 versements égaux !\***

**clubvoyages** 1-877-7ETOILE  
www.clubvoyages.com

AVIS MILLES  
Changements et bienvenue

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations publiées à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## Les libéraux auraient tenté de soudoyer un député conservateur

DÉPUTÉ  
suite de la page A1

Plus tôt dans la journée, un des leurs, le député Jim Karygiannis, de Scarborough-Argincourt, a donné des sueurs froides à ses collègues quand il a été victime d'un malaise cardiaque en pleine Chambre des communes durant la période de questions.

Voyant le député dans un état de douleur, les députés Bernard Patry et Keith Martin, tous deux médecins, se sont précipités à ses côtés et l'ont transporté délicatement dans l'antichambre du gouvernement pour lui prodiguer les premiers soins.

M. Karygiannis a été ensuite conduit en ambulance à l'hôpital pour subir un électrocardiogramme. Après examen, le malaise s'est avéré de nature gastrique. En conséquence, il participera au vote ce soir.

Ce rebondissement a tout suite déclenché de nouvelles supputations quant à l'issue du vote de ce soir, qui risque de se jouer sur une seule voix. Les libéraux ont quand même demandé aux conservateurs de respecter l'entente intervenue la semaine dernier en vertu de laquelle un parti retirera volontairement un député si un de ses vis-à-vis est absent pour cause de maladie.

### Résultat difficile à prévoir

C'est donc dans ce contexte que le premier ministre Paul Martin saura,

aux environs de 18 h aujourd'hui, s'il peut continuer à diriger le pays pour quelques mois encore ou s'il doit remettre sa démission et déclencher des élections générales pour la fin juin.

Après des semaines de rebondissements plus ahurissants les uns que les autres, dont le plus spectaculaire demeure le passage, mardi, de la députée conservatrice Belinda Stronach aux libéraux, les députés doivent voter sur le budget Goodale-NPD en fin de journée.

Le résultat de ce vote de confiance, qui déterminera la survie du gouvernement libéral minoritaire, est très difficile à prévoir. Les péripéties de la journée d'hier en ont été la démonstration éloquente.

### Création d'une fiducie

Aux Communes, les conservateurs, toujours secoués par la défection inopinée de M<sup>me</sup> Stronach, ont attaqué de plus belle le gouvernement Martin sur le scandale des commandites, insistant notamment, pour la énième fois, pour que le Parti libéral verse dans une fiducie « l'argent sale » des commandites.

Voulant parer à toutes les critiques à la veille du vote d'aujourd'hui qui pourrait entraîner la chute du gouvernement, le Parti libéral a créé la surprise quand le ministre des Transports, Jean Lapierre, lieutenant politique de Paul Martin au Québec, a annoncé la création d'une fiducie de 750 000 \$.

En point de presse, M. Lapierre s'est défendu d'agir de façon électoraliste après avoir refusé pendant des semaines de créer une fiducie. Le ministre avait même refusé une résolution du Bloc québécois, adoptée par une écrasante majorité, pressant le Parti libéral de verser dans un compte l'argent sale des commandites.

Il a affirmé que c'est une simple coïncidence si la fiducie est créée à la veille d'une éventuelle campagne électorale. Il a ajouté que c'est finalement le témoignage de l'ancien directeur de l'aile québécoise du PLC, Michel Béliveau, qui a convaincu les dirigeants du parti d'agir.

« Moi, c'est ce qui m'a ébranlé personnellement. Depuis ce temps-là, je suis devenu le promoteur du fait qu'on devait mettre des sommes d'une certaine importance de côté pour rembourser l'argent. Bien sûr, c'est un fonds intérimaire et on verra par la suite. On pense que c'est un montant substantiel comme base de départ », a affirmé M. Lapierre.

### Somme insuffisante

Le Bloc québécois a réagi en jugeant nettement insuffisante la somme mise de côté, alléguant que le PLC aurait touché 2,2 millions de dollars en argent souillé, uniquement à la lumière du témoignage de l'ancien président de Groupaction, Jean Brault.

« Ça a pris bien des questions à la Chambre des communes pour mettre

ce gouvernement au pied du mur », a commenté Michel Gauthier, leader parlementaire du Bloc québécois.

Le moment choisi par M. Lapierre pour faire cette annonce fait croire à M. Gauthier que les libéraux veulent que des élections aient lieu dès ce printemps. « Je vous avoue franchement que le fait de décider aujourd'hui, après avoir refusé jusqu'à hier avec une obstination qui ne se démentait pas, on peut penser qu'ils ont peut-être décidé d'aller en élections, quel que soit le résultat du vote », a déclaré M. Gauthier.

Aucun des partis politiques aux Communes n'a osé se prononcer sur l'issue du vote de confiance d'aujourd'hui. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est contenté de dire qu'il était optimiste. « Moi je suis très serein, a-t-il dit. Nos 54 députés seront là et puis on verra bien. »

Le chef néo-démocrate, Jack Layton, qui appuie le budget des libéraux, s'est contenté pour sa part d'« espérer » gagner le vote.

### Accueil triomphal

La nouvelle ministre des Ressources humaines, Belinda Stronach, a participé à son premier caucus libéral, où elle a reçu un accueil triomphal de ses nouveaux collègues.

En l'absence de Paul Martin, qui est allé accueillir la reine Élisabeth II à Regina, la vice-première ministre Anne McLellan s'est chargée de souhaiter la bienvenue à la nouvelle ministre, qualifiant son geste de « courageux » et « d'un grand instinct ».

M<sup>me</sup> McLellan a aussi vivement dénoncé certains commentaires « sexistes » de quelques conservateurs dans les heures qui ont suivi sa nomination comme ministre des Ressources humaines.

### L'histoire de Raoul Léger

Au cours de sa carrière qui l'a menée jusque dans les charniers du Rwanda, M<sup>me</sup> Reichs a vu maintes fois la vérité sur le décès suspect d'une personne éclater au grand jour après des décennies de questions sans réponse. En 2001, lorsqu'elle s'est penchée avec une équipe d'experts médico-légaux sur la dépouille de Raoul Léger, un Acadien mort au Guatemala en 1981, elle a mis en pièces la version des faits des autorités guatémaltèques.

Selon le gouvernement de ce pays d'Amérique centrale, M. Léger s'était enlevé la vie. Or, en exhumant le cadavre de l'homme de 30 ans originaire de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick, les expertises ont révélé qu'il a été tué par une grenade.

« Pendant 20 ans, nous n'avons pas su ce qui s'était passé. Nous n'avons jamais cru au suicide. L'autopsie, que nous avons payée nous-mêmes parce que le gouvernement canadien a refusé de nous aider, nous a permis de dissiper les doutes », a dit Andréa Léger, la soeur de Raoul Léger à La Presse cette semaine. « Car, dans le doute, ajoute-t-elle, il n'y a pas de deuil possible. »

## « Abstenez-vous de voter et on verra pour un poste au Sénat »

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – À la veille du vote crucial sur le budget, le député conservateur a déclaré que le Parti libéral de Paul Martin lui avait offert de se joindre à son équipe afin de s'assurer de son appui pour le vote de ce soir sur le budget. Selon ses affirmations, ce sont le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh et le chef de cabinet de Paul Martin, Tim Murphy, qui ont entrepris les démarches.

M. Grewal affirme que trois ou quatre de ses collègues ont également été courtisés. La femme de M. Grewal, la députée conservatrice Nina Grewal, fait partie du lot. « On m'a demandé de m'abstenir ou de voter avec le gouvernement, après quoi j'ai compris que je serais récompensé », a-t-il dit, tout en précisant qu'il n'avait jamais eu l'intention d'accepter cette offre.

Pour appuyer ces allégations, le Parti conservateur a fait entendre aux journalistes un extrait sonore de huit minutes. Selon les stratèges conservateurs, il s'agit d'une conversation enregistrée hier entre Tim Murphy et Grewal. « Abstenez-vous de voter et on verra après pour un poste au Sénat, affirme la voix que les conservateurs identifient comme étant celle de Tim Murphy. Comme dans le cas de Belinda, nous dirons que c'est une tierce personne qui nous a réunis. (La version officielle c'est que) vous ne nous avez pas pressentiés et on ne vous a pas pressenti. »

### Réactions des libéraux

Les libéraux n'ont pas tardé à réagir. « Aucune offre n'a été faite à M. Gurmant Grewal, a affirmé M. Murphy par voie de communiqué. Il a indiqué qu'il se joindrait aux libéraux. Je lui ai indiqué qu'il serait préférable de s'abstenir de voter. Nous ne l'avons pas courtisé. »

En point de presse, le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, a soutenu qu'un ami commun l'avait mis en contact avec le député conservateur, car celui-ci aurait souhaité changer de camp. Le ministre aurait dit qu'il serait heureux d'accueillir un nouveau venu dans les rangs libéraux, mais il affirme qu'aucune offre n'a été faite.

## La romancière Kathy Reichs appuie la démarche du gouvernement canadien

KAZEMI  
suite de la page A1

Si la dépouille de Zahra Kazemi était rapatriée à Montréal, elle serait l'une des premières à l'examiner. Elle aurait aussi été appelée à la rescousse si la police avait trouvé des restes humains dans le canal de Lachine la semaine dernière lors des recherches visant à retrouver Jolène Riendeau, fillette de 10 ans disparue le 12 avril 1999.

Sa spécialité en anthropologie judiciaire lui permet de faire parler des os, même des dizaines d'années après le décès d'une personne. Le travail qu'elle fait en laboratoire à Montréal a d'ailleurs inspiré la plupart de ses romans. *Monday Mourning*, un roman policier dont l'action se déroule exclusivement dans la métropole québécoise, sera publié en français l'automne prochain.

L'anthropologie judiciaire, dont

M<sup>me</sup> Reichs est l'une des rares spécialistes en Amérique du Nord, permet notamment d'identifier un cadavre, la date du décès et dans plusieurs cas, la cause de la mort. Même des os qui ont passé des années sous l'eau ou sous la terre en ont souvent long à dire, précise M<sup>me</sup> Reichs.

« Mais une autopsie n'est pas l'oeuvre d'une seule personne. C'est un travail d'équipe. Les pathologistes, les dentistes médico-légaux, les anthropologues judiciaires, les spécialistes de balistique et les enquêteurs de police font tous partie du processus », souligne la romancière originaire de Chicago.

En entrevue, Kathy Reichs explique que le squelette des morts garde à jamais des traces de certains crimes. La strangulation, note-t-elle, est toujours accompagnée du bris de certains os du cou chez l'adulte. Les côtes cassées, les doigts fracturés, les brûlures profondes et les traumatismes crâ-

niens sont perceptibles après des années.

Kathy Reichs est convaincue qu'en examinant aujourd'hui les restes de M<sup>me</sup> Kazemi, ses collègues et elle pourraient confirmer ou infirmer les observations du Dr Shahram Aazam, un médecin iranien qui a ausculté Zahra Kazemi à son arrivée aux urgences de l'hôpital Baghiattolah en Iran. Le Dr Aazam, qui vit maintenant en exil à Montréal, dit avoir relevé sur le corps de M<sup>me</sup> Kazemi plusieurs signes de torture. L'infirmière qui l'a assisté pendant l'examen a pour sa part observé des marques laissées par un viol brutal.

Ce dernier crime, note Kathy Reichs, est cependant l'un des plus difficiles à détecter. « Pour le viol, on peut trouver beaucoup de choses quelques jours après la mort de quelqu'un, mais ça ne laisse pas de marque sur le squelette », explique la docteure américaine.

## Chemises habillées ARROW

### CONFORT = COL EXTENSIBLE

Venez les essayer et vous apprécierez le confort du nouveau col breveté **Expand-A-Collar™** des chemises habillées ARROW à manches longues ou manches courtes dans un grand choix de styles et de couleurs.

Mélange 60% coton 40% poly d'entretien facile.

Prix courant de 55\$ à 65\$

Encolure 14 1/2 à 22, manches 33", 35", 38"  
Pour tailles moyennes, fortes et élancées.

EXPAND-A-COLLAR



# Bovet

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES



## Le coup de foudre.

L'âme sœur. Inspirée par Birks

Bagues de fiançailles à diamants de la collection exclusive Birks Blue®, à signature saphir. Nouveau solitaire à sertissage classique étroit, à partir de 2 650 \$. Bague Trilogy® à trois diamants taille brillant, à partir de 6 100 \$. Sertissage contemporain en demi-chaton, à partir de 2 150 \$.



Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le [www.birks.com](http://www.birks.com) ou composez le 1 800 682.2622.

# Les fumoirs sont inefficaces

PASCALE BRETON

Seule une tornade aurait la puissance nécessaire pour chasser la fumée secondaire qui flotte en quasi-permanence dans les fumoirs. Les systèmes de ventilation, eux, sont inefficaces.

C'est ce que soutient le biophysicien américain James Repace qui ne mâche pas ses mots lorsqu'il est question de fumée secondaire. Avec un bagage de 30 ans d'expérience et la rédaction d'une soixantaine d'articles scientifiques sur le sujet, il s'y connaît. Les fumoirs ne sont jamais totalement étanches et les systèmes de ventilation sont incapables d'évacuer complètement la fumée.

« Dans l'une de nos études, nous avons démontré que le système de ventilation d'un bar que nous avons

visité renouvelle l'air 10 fois par heure. Il faudrait que ce soit fait 25 000 fois par heure. C'est impossible. Le seul système de ventilation capable d'évacuer la fumée est une tornade », lance M. Repace.

Le spécialiste de Washington est de passage à Montréal dans le cadre d'une conférence organisée par l'Institut national de santé publique du Québec sur les enjeux reliés au tabac. Cancer du poumon, maladie cardiaque, asthme, autres types de cancer, la fumée secondaire provoque des effets néfastes sur les non-fumeurs, décrit le conférencier.

Exposés quotidiennement, les employés des bars et des restaurants figurent parmi les personnes les plus affectées par la fumée secondaire du tabac. Parmi les 161 000 travailleurs

que compte l'industrie, 320 en meurent chaque année, soutient M. Repace en extrapolant les données d'une étude américaine sur le sujet.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, vient de déposer un projet de loi musclé qui vise à bannir totalement la cigarette dans les bars, les restaurants et tous les lieux publics à compter de janvier prochain. Une mesure dénoncée par le Regroupement des employés de bars du Québec parce qu'elle entraînera, selon lui, une diminution des ventes et par le fait même, des pourboires.

En revanche, les anciens employés de bars et de restaurants sont de plus en plus nombreux à tenter des poursuites parce que la fumée secondaire a ruiné leur santé. Au

Canada, la cause de Heather Crowe, une serveuse atteinte d'un cancer du poumon après avoir travaillé 40 ans dans un milieu enfumé, est bien connue.

Les mesures envisagées par le ministre Couillard sont draconiennes, mais les militants antitabac aimeraient que Québec en fasse encore davantage. L'expert James Repace les appuie. La seule façon d'éviter les effets nocifs de la fumée secondaire est d'interdire complètement le tabac. Même dans les fumoirs réservés aux travailleurs de certaines entreprises et établissements.

L'incidence du tabac a diminué dans la province au cours des dernières années, mais le Québec demeure un gros fumeur. Près du quart de la population fume.

## VOISIN FUMEUR

La plainte qui revient le plus souvent aux oreilles de James Repace concerne un voisin fumeur. La fumée de cigarette qui envahit le logement d'un non-fumeur constitue un véritable fléau, dit-il. Les constructions ne sont pas étanches et laissent filtrer un voile de fumée désagréable et nocif pour la santé. À New York, cette fumée secondaire a même déclenché une flopée de poursuites. « Les propriétaires ont des recours contre un voisin qui fait trop de bruit. Dans le cas de la fumée secondaire, il n'y a presque rien à faire et c'est un réel problème », soutient M. Repace. Il est d'avis que les constructeurs devraient envisager sérieusement de construire des édifices destinés aux fumeurs et d'autres, aux non-fumeurs.



## Magasins Espace Bell et Bell Mobilité participants



<b>ANJOU</b> Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257	<b>MONTRÉAL-NORD</b> Place Bourassa (514) 322-3202
<b>BELOEIL</b> Mail Montenach (450) 446-7176	<b>MONT-TREBLANT</b> 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
<b>BROSSARD</b> Mail Champlain (450) 465-8759	<b>POINTE-AUX-TREMBLES</b> 12530, rue Sherbrooke E. (514) 645-4455
<b>CHÂTEAUGUAY</b> Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	<b>POINTE-CLAIRE</b> Fairview Pointe-Clair (514) 630-4992
<b>COATICOOK</b> 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997	<b>REPENTIGNY</b> 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455
<b>COWANSVILLE</b> Domaine du Parc (450) 263-4444	<b>LES GALERIES RIVE-NORD</b> (450) 657-4455
<b>DELSON</b> 5, route 132 (450) 635-9999	<b>ROSEMÈRE</b> 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
<b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b> 3352, boul. des Sources (514) 684-6846	<b>VALLEYFIELD</b> Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
<b>DORION-VAUDREUIL</b> 84, boul. Harwood (450) 424-1416	<b>SHAWINIGAN</b> 1 Plaza de la Mauricie (819) 539-8691
<b>DORVAL</b> Les Jardins Dorval (514) 631-1222	<b>SHERBROOKE</b> 2700, rue King O. (819) 823-9994
<b>DRUMMONDVILLE</b> 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178	<b>SOREL</b> Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
<b>GRANBY</b> Galeries de Granby (450) 777-4058	<b>ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE</b> Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
<b>HULL</b> Galeries de Hull (819) 771-2716	<b>STE-AGATHE-DES-MONTS</b> 80A, boul. Morin (819) 321-0265
<b>JOLIETTE</b> Les Galeries Joliette (450) 755-5533	<b>ST-EUSTACHE</b> Place St-Eustache (450) 623-8500
<b>LASALLE</b> Carrefour Angrignon (514) 364-3071	<b>ST-HUBERT</b> 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919
<b>LAVAL</b> 1655, boul. St-Martin O. (450) 680-1010	<b>ST-JEAN-SUR-RICHELIEU</b> 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210
<b>LONGUEUIL</b> Place Longueuil (450) 679-4558	<b>ST-JÉRÔME</b> Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
<b>MONTRÉAL</b> 9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770	<b>ST-LAURENT</b> La Place Vertu (514) 335-2355
<b>TERREBONNE</b> Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985	<b>ST-LÉONARD</b> 6050, boul. Métropolitain E. (514) 257-9292
<b>TRACY</b> 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777	<b>TERREBONNE</b> Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
<b>VALLEYFIELD</b> Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> 5691, boul. Jean XXIII (819) 376-6849
<b>VAUDREUIL</b> 84, boul. Harwood (450) 424-1416	<b>VALLEYFIELD</b> Librairies Boyer Itée 10, rue Nicholson (450) 373-6211
<b>VERMOREL</b> Centre commercial Vermorel (450) 377-1256	<b>SHERBROOKE</b> Gobeil et Filles 4505, boul. Industriel (819) 563-0406
<b>WATKINS</b> Centre commercial Watkins (450) 377-1256	<b>ST-EUSTACHE</b> Communications J.D. 66, rue Dubois (107) (450) 974-7444
<b>YVES</b> Centre commercial Yves (450) 377-1256	<b>TERREBONNE</b> Her-Comm 1729, chemin Gascon (450) 964-7777

## Loin des yeux, près du cell.

1000 minutes d'interurbain mobile

**30\$** par mois

Nouveau forfait **Tout-en-un de chez nous**, offert exclusivement au Québec et seulement chez Bell :

- 1000 minutes d'interurbain partout au Canada<sup>(1)</sup>
- Appels locaux illimités, soirs et week-ends<sup>(2)</sup>
- 100 minutes locales à utiliser en tout temps
- Pas de frais cachés, pas de frais d'activation

En prime ! **3 mois d'appels locaux illimités<sup>(3)</sup>**

Samsung a680 vidéotéléphone



économisez plus  
Jusqu'à 15 \$/mois en combinant vos services<sup>(4)</sup>

1 888 4MOBILE

**Bell**  
Et bien simple.™

Aussi offert chez ces détaillants :



L'offre prend fin le 30 juin 2005; réservée aux nouvelles activations. Services disponibles là où la technologie le permet. Prix/offre et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec tout engagement. Photo à titre indicatif. Jusqu'à l'épuisement des stocks. Pas disponibles dans tous les magasins. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) S'applique aux appels faits dans la zone de couverture de Bell Mobilité ou ses partenaires pendant la durée de l'engagement; sinon des frais d'interurbains et des frais d'itinérance peuvent s'appliquer. (2) Soirs du lundi au jeudi, de 20 h à 7 h, et week-ends du vendredi 20 h au lundi 7 h. (3) Sujet à un engagement de 3 ans. (4) Offert avec les services et forfaits de Mobilité, Sympatico et ExpressVu sélectionnés aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

## ACTUALITÉS

## Du retard dans le prolongement du boulevard Cavendish

SÉBASTIEN RODRIGUE

Annoncé en grande pompe à la veille des référendums sur la défusion, le projet de prolongement du boulevard Cavendish a pris du retard et il ne sera achevé qu'en 2012, selon un document du Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal, que *La Presse* a obtenu.

Le document daté d'avril dernier présente un calendrier prévoyant la conception et la réalisation du projet entre 2007 et 2012, alors qu'en juin dernier, la Ville disait que tout serait terminé en 2009.

Tout juste avant les référendums, trois membres du comité exécutif de la Ville de Montréal (Claude Dauphin, Alan DeSousa et Robert Libman) avaient annoncé la mise sur pied d'un « bureau de projet » pour concevoir et réaliser le prolongement du boulevard. L'appel d'offres pour retenir une firme pour diriger ce bureau n'a toutefois été lancé que le 9 mai dernier, près d'un an plus tard.

Le maire de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest, Robert Libman, confirme que le projet a pris du retard, mais il soutient qu'il pourrait toujours se terminer avant 2012. M. Libman précise en fait que le tracé final déterminera l'allure du projet.

Le document de la Ville de Montréal prévoit que le projet sera étudié par le Bureau d'audience publique sur l'environnement à partir de l'automne 2006 et que les travaux débiteront au printemps 2007. La Ville a déjà estimé que ce projet coûterait environ 100 millions de dollars.

## Les maires d'arrondissement élus au suffrage universel à Montréal

Le gouvernement du Québec rejette les arguments de Pierre Bourque

SÉBASTIEN RODRIGUE

N'en déplaise au chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, Pierre Bourque, il y aura des maires d'arrondissement élus au suffrage universel à Montréal ainsi qu'un cadre électoral quasi similaire à celui présenté par l'administration Tremblay-Zampino pour le scrutin de novembre prochain.

En déposant la semaine dernière un projet de loi modifiant, entre autres, la Charte de la Ville de Montréal, le gouvernement provincial a entrepris de rendre permanente l'élection des maires d'arrondissement par les électeurs du territoire qu'ils représentent.

En entrevue, la sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales et des régions, Suzanne Lévesque, précise que les modifications législatives permettront de rendre permanente l'élection des maires d'arrondissement. « On va venir préciser ce concept en disant que le maire d'arrondissement est élu par l'ensemble des électeurs de l'arrondissement comme si l'arrondissement était un district », explique-t-elle.

Quant au cadre électoral, la grande majorité des recommandations adoptées par le conseil municipal de Montréal seront avalisées, souligne la sous-ministre adjointe. « En gros, ça va être conforme à ce que la Ville a présenté. Il reste quelques petits détails que la ministre (des Affaires municipales) regarde et c'est pourquoi il n'est pas adopté, mais pour les trois quarts, il est conforme », dit-elle.

Le chef de l'opposition a mené une véritable cabale sur cette question en tentant par tous les moyens d'empêcher l'adoption du nouveau cadre électoral par le conseil municipal. Mais les nombreuses protestations de

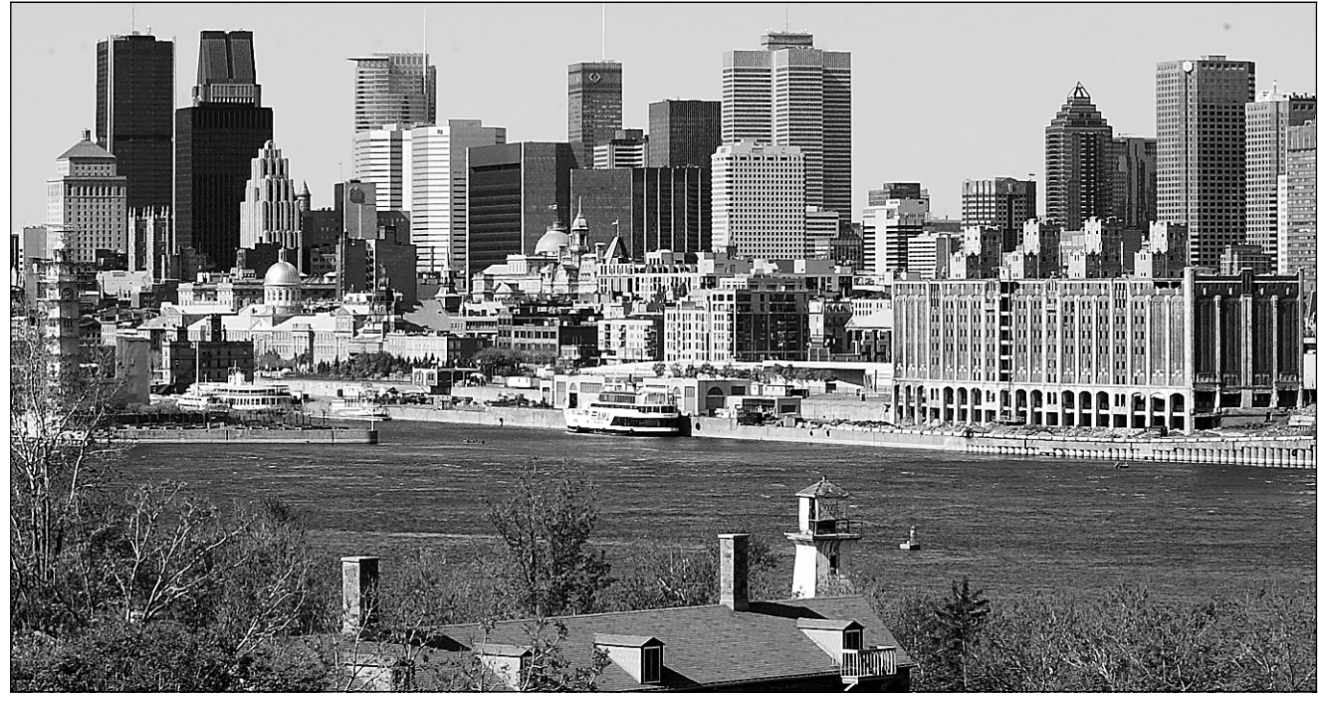


PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

En déposant la semaine dernière un projet de loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal, le gouvernement a entrepris de rendre permanente l'élection des maires d'arrondissement par les électeurs du territoire qu'ils représentent.

Pierre Bourque n'ont vraisemblablement pas trouvé d'écho à Québec.

Il y a quelques semaines, M. Bourque avait même rencontré la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et le sous-ministre Dénys Jean pour leur faire valoir ses réserves quant au nouveau cadre électoral. Pierre Bourque a déjà brandi la menace d'une contestation judiciaire après avoir obtenu un avis juridique de Julius Grey, avocat spécialisé en droit constitutionnel. Pierre Bourque refuse de baisser pavillon. « Je continue mes démarches auprès des députés et des partis, je vais continuer à me battre, on va attendre l'avis juridique », dit-il. M. Bourque attend

l'avis de M<sup>e</sup> Grey pour entreprendre une contestation devant les tribunaux. Pierre Bourque trouve illogique que les conseillers municipaux soient élus par un nombre différent d'électeurs. « Je ne comprends pas que le gouvernement puisse aller de l'avant avec ça », dit-il.

Le Conseil des ministres devrait adopter d'ici quelques semaines le nouveau cadre électoral dans un décret. Cela déterminera ni plus ni moins l'allure du bulletin de vote des Montréalais aux prochaines élections. Il a par ailleurs été impossible d'avoir des commentaires de la ministre des Affaires municipales à ce sujet.

## CARTE ÉLECTORALE DE MONTRÉAL

La carte électorale proposée par Montréal pour les élections de novembre 2005

- > 1 maire
- > 63 conseillers de ville (dont 19 maires d'arrondissement)
- > 37 conseillers d'arrondissement

> Total : 101 élus



Voici une nouvelle toute fraîche :

**Jusqu'au 31 mai, obtenez une réduction de 25 % sur le prix courant de tous les services de pelletterie**

Apportez à votre fourrure tout le soin qu'elle mérite.

Fourrures Holt Renfrew met à votre disposition un entrepôt frigorifique moderne ainsi que des services de remise en état, de retouche et de transformation.

Communiquez avec le magasin Holt Renfrew le plus près pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de nos prochains ateliers de transformation.

N'hésitez pas à vous prévaloir de notre service de cueillette et de livraison à titre gracieux.

FOURRURES  
HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 842-0914 HOLTRENFREW.COM

3306729

# GEOX

RESPIRA

GEOX EST DISPONIBLE EN MODÈLES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS  
BREVET INTERNATIONAL

LAISSEZ RESPIRER VOS PIEDS

Magasin GEOX - Carrefour Laval - 450-682-1457  
Pour une liste complète des détaillants, veuillez visitez [www.geox.com](http://www.geox.com)

**Chaussures GEOX disponibles chez les détaillants suivants :**

**Chaussures Moka**  
Vieux Montréal  
514-843-3333

**TF Firma**  
Centre Eaton  
Cours Mt-Royal  
514-288-6006

**TF Concept**  
Centre Eaton  
514-985-2297

**Chaussures Kriss**  
Petite Italie  
514-948-1718

**Chaussures Bo-Pied**  
10 magasin dont :  
Place Longueuil  
Carr. Angrignon  
Galeries Terrebonne  
450-462-6642

**Chaussures Tendance**  
Comp. Desjardins  
Place Rosemère  
Trois-Rivières  
450-462-6642

**Chaussures Tony**  
Westmount  
514-935-2993

**Chaussures Giro**  
Vieux Montréal  
514-982-9921

**Porto**  
Pointe-Claire  
St-Dorothée  
Ville Mont-Royal  
514-426-1310

**Chaussures Le Dépôt**  
Verdun  
514-768-0642

**Pierre Roy**  
St-Jean sur Richelieu  
450-346-9849

**Scarpa**  
Rue St-Denis  
Rue Sherbrooke O.  
514-484-0440

**Terre à Terre**  
St-Sauveur  
450-227-1919

**Le Pacha**  
2 magasins Hull/  
Gatineau  
819-772-1111

3306052A

## Économies du printemps

Prix en vigueur jusqu'au 31 mai 2005

**OBTENEZ N'IMPORTE QUEL TÉLÉPHONE CELLULAIRE GRATUITEMENT**  
en vous abonnant à un forfait Décroche-mâchoire\*

Voici nos forfaits Décroche-mâchoire!

Pour 75\$, obtenez :  
• 700 minutes d'appels locaux le jour  
• Soirs illimités  
• Week-ends illimités

EN PRIME : Obtenez jusqu'à 7500 milles Aéroplan\*\*

Pour 100\$, obtenez :  
• 1000 minutes d'appels locaux le jour  
• Soirs illimités  
• Week-ends illimités

EN PRIME : Obtenez jusqu'à 7500 milles Aéroplan\*\*

\* Ajoutez les données BlackBerry illimitées pour 55\$ par mois

\*\* Ajoutez les données BlackBerry illimitées pour 55\$ par mois

3310186A

## Économies du printemps.

Consultez notre dépliant à l'intérieur de ce journal.



3316899

# La campagne pas si tranquille de Pierre Bourque

STÉPHANE PAQUET

On a beau ne pas voir sa *binette* très souvent à la télé ou lire son nom dans les quotidiens, Pierre Bourque est bel et bien en campagne électorale. Une campagne pas si tranquille qu'elle en a l'air.

Des mains, il en serre. Et beaucoup. « J'ai une espèce de lien particulier avec les Montréalais et c'est comme ça que je vais être élu, ce n'est pas autrement », lance Pierre Bourque, rencontré hier midi au parc Athéna, dans Parc-Extension.

« J'ai toujours fait campagne sur le terrain. Ce sont les gens qui votent, c'est avec eux que j'ai une relation, c'est avec eux que j'ai une affection pendant toutes ces années-là », dit-il, laissant à son adversaire le soin de gérer la ville et de défrayer la chronique plus souvent qu'à son tour.

Mardi il y a deux semaines, ce n'est pas moins de sept activités publiques extérieures qu'il a eues. Un rythme semblable à celui de ses fins de semaine, qui alternent entre les compétitions sportives, les soirées de bingo et les soupers-spaghettis.

« Ça me tient en forme. Ça m'oblige à une discipline, ça m'oblige à une grande force, pratiquement spirituelle, physique et morale », dit celui qui aura 63 ans à la fin du mois, précisant au passage qu'il fait une heure de vélo dès 6 h le matin. « Il faut que je me tienne en forme. »

Hier midi, sa présence dans Parc-Extension se justifiait par l'opération Portes ouvertes des policiers du quartier. Pas de veine, le temps était frisquet, les gens peu nombreux. « Ils auraient dû faire ça le soir, dit-il en parlant des policiers. Mais ils n'ont pas compris. »

Lui peut expliquer l'histoire du parc, son état pitoyable avant que le maire qu'il fut ne le jumelle à la ville d'Athènes. « Le parc était tout le temps vandalisé. Tant et aussi longtemps qu'on n'a pas mis la statue d'Athéna, qu'on n'a pas donné une personnalité, une âme à ce parc, il était vandalisé. »

Il cite le nom de maire d'Athènes avec qui il a inauguré le parc, comme il nomme par leur nom plusieurs des personnes qui viennent lui serrer la pince. Il distribue baisers et dépliants en forme de géranium, le thème de sa pré-campagne.

Constatin Ailamakis est un des citoyens qui se sont pointés hier midi. Il dit avoir déjà voté pour Pierre Bourque et penche vers lui pour les élections de novembre. « Il est proche de la communauté grecque, dit-il. Tu peux lui parler et il aime Montréal. »

Pierre Bourque poursuivra son offensive dans les communautés culturelles ce soir, avec une soirée-débat à Côte-des-Neiges. Le maire Gérald Tremblay a refusé d'y participer, prétextant que l'organisateur est trop proche de Pierre Bourque.

Prochaine étape, pour l'ancien maire parti à la reconquête de la mairie ? « Vous avez juste à me suivre, lance-t-il. Vous allez rencontrer beaucoup de monde, beaucoup de chaleur humaine. »



PHOTO ROBERT MAILLOUX. LA PRESSE

Pierre Bourque est bel et bien en campagne électorale. Hier, il était au parc Athéna, dans Parc-Extension, pour rencontrer les gens.

## Appels entrants gratuits et aucuns frais d'itinérance aux É.-U.

Voilà une bonne affaire pour vos affaires.



JUSQU'AU 31 MAI

Profitez de ces deux offres d'affaires exceptionnelles de TELUS. Abonnez-vous dès aujourd'hui en signant un contrat de 2 ou 3 ans et bénéficiez des appels locaux entrants gratuits pendant toute la durée de votre contrat. C'est comme si la moitié de vos appels étaient gratuits. De plus, vous profiterez gratuitement des appels en itinérance aux É.-U. pendant la première année.\* Cette offre se termine le 31 mai. Pour connaître les modalités et les détails, visitez [telusmobilite.com/bonneaffaire](http://telusmobilite.com/bonneaffaire)



**TELUS**  
mobilité<sup>MD</sup>

le futur est simple<sup>MD</sup>



Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité ou chez un détaillant autorisé. Tous les détails à [telusmobilite.com](http://telusmobilite.com)

**Montréal**

Complexe Desjardins  
Centre-ville  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
4202, rue Saint-Denis  
Action Télécom Inc.  
1531, rue Notre-Dame Ouest  
(514) 989-9952  
Communications Métropolitaine  
8780, boul. Saint-Laurent, local 4  
(514) 384-4447

Communications Mobilenet  
5165, ch. Queen-Mary  
(514) 788-5080

Direct.Com  
2553, boul. Henri-Bourassa  
(514) 381-3490  
Solutions Affaires TELUS Mobilité  
1 800 505-3355

**Dollard-des-Ormeaux**  
La Zone SCP  
3349B, boul. des Sources  
(514) 421-9889

PC Page Communications Inc.  
3832, boul. Côte-Vertu  
(514) 339-1130

**Laval**  
Digital Radiocommunication  
2770, boul. de la Concorde Est  
(450) 781-1212

**Saint-Eustache**  
Contact Com. D.L.  
Communications  
465A, boul. Arthur-Sauvé  
(514) 990-1875

**Terrebonne**

SRAD Communications Inc.  
2292, ch. Gascon  
(450) 492-1748

**RÉGIONS**

**Saint-Hyacinthe**

Cellulaire +  
Galeries Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise  
(450) 773-6621

**Beloeil**

Cellulaire +  
559, boul. Laurier  
(450) 446-8895

**Candiac**

D2 Technologie Inc.  
89, ch. Saint-François-Xavier  
(450) 635-6111

**Greenfield Park**

Proxi Telecom Inc.  
3814, boul. Taschereau  
(450) 671-0605

**Saint-Jean-sur-Richelieu**

Majestech  
855, ch. du Grand-Bernier Nord  
(514) 990-0547

**Sainte-Julie**

Alto Communication  
1950, ch. du Fer-à-Cheval  
(450) 649-2525

**Une journée dans la vie de Pierre Bourque**

LE MARDI 30 AVRIL

10 h : rencontre au bureau

12 h à 12 h 30 : exposition de Jocelyne Bouchard à la maison de la culture Rivière-des-Prairies

12 h 45 : marche pour la paix à Montréal-Nord

13 h à 16 h : Cercle du 3<sup>e</sup> âge de Montréal-Nord

16 h 15 à 17 h : Défi sportif au Centre Pierre-de-Coubertin

17 h 30 : souper-spaghettis au Club Optimiste de Rosemont

18 h : banquet du révérend Bagott à Côte-des-Neiges

19 h : gala Noir et Blanc au-delà du racisme au centre-ville

Source : cabinet de Pierre Bourque

## ACTUALITÉS

# « Mission accomplie »

Le recteur Robert Lacroix estime avoir remis l'UdeM sur ses rails

MARIE ALLARD

Vendredi de la semaine prochaine, après la collation des grades de l'Université de Montréal (UdeM), le recteur Robert Lacroix quittera son grand bureau pour la dernière fois. Arrivé en poste en 1998, il aura dirigé l'institution de la montagne pendant sept ans. « Je pars en disant : mission accomplie », indique-t-il en entrevue dans la célèbre tour de l'Université.

Ce départ, qui survient avant la fin de son second mandat, était prévu depuis longtemps. « Ce que vous n'avez pas fait en sept ans, vous ne le ferez jamais, il faut laisser la place à d'autres, estime M. Lacroix. Et si vous l'avez fait, pourquoi insister et rester ? »

Particulièrement fier de la relance de l'équipe de football des Carabins, le recteur a en quelque sorte remis toute l'institution sur ses rails. « Je suis arrivé dans la pire période que les universités ont connue dans leur histoire moderne, rappelle-t-il. On avait subi des compressions budgétaires massives, l'Université de Montréal était en déficit courant de 17 millions par an et son déficit accumulé était de 80 millions. »

Pour « sauver l'université », M. Lacroix a lancé une réforme complète des programmes et une reconfiguration de la recherche. Résultat : l'institution accueille maintenant 8000 étudiants à temps complet de plus, ses fonds de recherche ont doublé et elle compte cinq nouveaux pavillons.

« Un recteur fait deux choses : il crée des rêves et va chercher les ressources pour les réaliser, indique-t-il. Mon Dieu, quand on regarde au bout du compte, c'est ce qui s'est fait. »

À titre de président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRE-



PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

« C'est très agréable de partir avec l'impression d'avoir réussi ce qu'on avait imaginé », dit Robert Lacroix, qui quittera son poste de recteur de l'Université de Montréal le 27 mai.

PUQ), M. Lacroix s'est battu en vain pour un réinvestissement dans l'éducation postsecondaire.

« Je suis extrêmement inquiet, souligne-t-il. Le gouvernement ontarien vient de décider d'ajou-

ter six milliards sur une période de cinq ans dans le budget de l'enseignement supérieur, tandis

que nous, on n'a pas commencé à réduire l'écart évalué il y a plusieurs années. Il va falloir se réveiller très rapidement. »

## La déception du CHUM

S'il a un autre regret, c'est que le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) ne soit pas construit à la gare de triage d'Outremont. « C'est un rêve que je n'ai pas réalisé, constate-t-il. Quand on se lance dans un grand projet, il y a toujours un risque que ça ne réussisse pas. » Le lieu convoité devrait maintenant accueillir de nouveaux pavillons, mais il laisse au prochain recteur, Luc Vinet, le soin d'en faire l'annonce.

Bien que la transition soit en cours depuis mars, M. Lacroix n'a pas de conseil à donner à son successeur. « Je ne joue pas au *monocle*, il est majeur et vacciné », rigole-t-il. Toujours contestée par les syndiqués de l'Université, cette nomination fera l'unanimité quand M. Vinet sera mieux connu, assure-t-il.

Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs de l'UdeM, fait aussi l'éloge des grandes réalisations de M. Lacroix. « Tout le monde applaudit les efforts qu'il a faits pour le développement de l'Université, en terme de subventions, de dons et de construction de bâtiments, indique-t-il. Il est le maître d'œuvre de cette relance et il faut le reconnaître. Mais il y a également quelques éléments négatifs de son rectorat qui peuvent être soulignés, comme un manque de sensibilité envers la communauté. »

M. Lacroix ne méditera pas l'été, puisqu'il ne prend pas sa retraite. Bien qu'agé de 65 ans, il a accepté d'analyser le dispositif canadien de la péréquation fiscale à la demande du ministre des Finances, Ralph Goodale.

Le futur ex-recteur compte aussi reprendre son poste de chercheur au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), situé en plein centre-ville, au 2020, University. Soit loin du campus de l'UdeM, qu'il quitte sans regarder derrière lui. « J'ai l'impression d'avoir fait ce que je pouvais faire de mieux dans ma vie », résume-t-il, l'air satisfait.

## TOUT LE MONDE COURT CHEZ

# Vaillancourt<sup>MC</sup>

MEUBLES • ACCESSOIRES • DÉCORATION

## LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Jusqu'à **70%** de rabais\*

### 5 000 000 \$ EN LIQUIDATION

Fauteuil en cuir inclinable\*

Épargnez **1240\$**  
**999\$**



Ensemble de salle à manger\*

1 table, 4 chaises  
Épargnez **490\$**  
**799\$**



Ensemble de salon en cuir\*

Épargnez **1070\$**  
**899\$**



\* Prix valables sur livraison immédiate.

**LAVAL**  
2400, boul. le Corbusier  
(angle du boul. le Carrefour)  
(450) 687-5221

**SAINT-LÉONARD**  
5860, boul. Métropolitain est  
sortie Lacordaire  
(côté sud du Métropolitain)  
(514) 257-6001

**CENTRE DE LIQUIDATION**  
3100, boul. le Corbusier  
(angle Gutenberg)

Jeudi et vendredi : 10 h à 21 h  
Samedi et dimanche : 11 h à 17 h



## EN BREF

### Les médecins étrangers en hausse au Québec

Le nombre de médecins étrangers qui se préparent à pratiquer au Québec est en hausse. Mais le processus d'accréditation demeure long, a reconnu hier le président de l'Office des professions du Québec, Gaétan Lemoyne. « Le ministère de la Santé a débloqué des places de stage additionnelles et le Collège des médecins a assoupli les règles pour les médecins étrangers », a déclaré M. Lemoyne devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui étudiait les crédits annuels de l'Office. Selon des données publiées dans la revue du Collège des médecins et citées par M. Lemoyne, il y aura, le 1<sup>er</sup> juillet prochain près de 100 médecins étrangers en résidence au Québec, soit le double d'en juillet 2004. On note aussi qu'en mars 2004, il y avait 110 permis restrictifs délivrés pour des médecins étrangers. Ces médecins étrangers peuvent poser des actes professionnels liés à une spécialité ou exercer en médecine familiale. Presse Canadienne

### L'OMS s'inquiète du virus de la grippe aviaire

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a enjoint hier à la communauté internationale de se préparer activement pour faire face à la menace grandissante que constitue le virus de la grippe aviaire H5N1 en Asie. Dans un rapport sur l'évolution du virus, l'OMS soutient que le virus est en train de changer et qu'il pourrait bientôt se propager plus facilement dans la population humaine. L'OMS rapporte également un cas où le virus a montré une résistance partielle à l'antibiotique oseltamivir, le plus couramment utilisé et stocké en prévision d'une épidémie dans les pays développés. Les experts signalent que les nouvelles données sur le virus ne sont pas en soi surprenantes, mais qu'elles soulèvent des questions sur la capacité de l'oseltamivir à empêcher sa propagation. Si cela était, ajoute le rapport, les implications « seraient significatives en matière de prévention et de contrôle du virus H5N1 ». Presse Canadienne

# Les profs boycottent toujours la réforme

MARIE ALLARD

La résistance à la réforme de l'éducation est officiellement lancée. La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a annoncé hier soir que ses 80 000 membres boycottent désormais toute formation jugée non essentielle et que les controversées compétences transversales ne sont plus enseignées.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a jusqu'à la mi-juin pour faire cesser ces moyens de pression. Il doit s'engager à mettre la réforme sur la glace pendant un an, le temps d'évaluer ses effets sur les performances des élèves du primaire et de revoir la politique d'évaluation des apprentissages. S'il reste silencieux, la grogne s'intensifiera. Les professeurs des écoles secondaires menacent notamment d'ignorer l'implantation de la réforme, prévue pour septembre, en continuant d'enseigner comme avant.

« Nous allons participer à la Table de pilotage de la réforme comme le ministre nous l'a offert, nous sommes de bonne foi, mais nous ne pouvons rester les yeux fermés alors qu'il y a tant de problèmes », a fait valoir Johanne Fortier, présidente de la FSE.

## Second souffle

Cette position survient alors que les négociations du secteur public ont trouvé un second souffle. Le ministère de l'Éducation (MEQ) et la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) discutent maintenant directement avec M<sup>me</sup> Fortier, au sein d'une table qualifiée de « politique ».

« Cette table-là a eu trois rencontres et elles vont se poursuivre les 25 et 27 mai, a dit Jean-Pierre St-Gelais, porte-parole des comités patronaux de négociation du secteur de l'éducation. Ils essaient de sortir de l'impasse, c'est une bonne indication que les deux parties ont l'espoir de régler avant la fin de juin. »

Le ton est aussi encourageant chez les syndicats. « Nous sommes à un point critique, a confirmé Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui a eu une rencontre avec le Conseil du Trésor la semaine dernière. Les deux prochaines semaines vont être consacrées strictement aux dossiers prioritaires. Nous sommes rendus au goulot de l'entonnoir et on va bientôt savoir si ça passe. »

Même les éventuelles hausses de salaires ont été abordées. Les syndicats réclament une augmentation de 12,5 % en trois ans, tandis que Québec leur offre 12,6 % en six ans, ce qui comprend les sommes prévues pour régler le dossier de l'équité salariale. « C'est la première séance où on en a parlé sérieusement », a dit M. Parent.

Aucune nouvelle grève des enseignants n'est prévue d'ici la fin de l'année scolaire, mais le personnel de soutien et les professionnels pourraient débrayer. Des actions locales sont aussi au menu. Au début de la semaine, le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval a annoncé qu'il donnait congé de devoirs et de leçons aux élèves jusqu'à la fin de juin. Après avoir reçu plusieurs plaintes de parents, il a cependant décidé de reculer hier.

# La CSDM perdra 1400 élèves à la fin de l'année

MARIE ALLARD

Conséquence du faible taux de natalité et de l'attrait de la banlieue, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) comptera, l'an prochain, 1400 élèves de moins. Cela équivaut à une baisse de 1,9 % de sa population.

Le préscolaire (maternelle 4 et 5 ans) est le secteur le plus touché, avec une chute appréhendée de 6,9 % de ses effectifs. « Ces chiffres demeurent dans le domaine prévisionnel, cependant ils laissent entrevoir une situation préoccupante à plusieurs points de vue », souligne un rapport déposé au conseil des commissaires de la CSDM.

## PARLEMENT DE QUÉBEC

# La sexualité des jeunes au menu

SARA CHAMPAGNE

La sexualité des jeunes est à l'ordre du jour au Parlement de Québec. La Commission de l'éducation, présidée par Jacques Chagnon, se penche ce matin sur la pertinence d'entendre

des experts et de tenir des consultations publiques sur les pratiques sexuelles, les maladies transmises sexuellement et la contraception.

La critique de l'opposition en matière d'éducation et membre de cette commission, Pauline Marois, en a fait

la demande par écrit le 5 mai dernier. Elle a souligné que « plusieurs études et sondages parus récemment ont mis en lumière des habitudes sexuelles à risque chez de plus en plus d'adolescents ». « C'est fort possible que nous arrivions à la conclusion

qu'il manque de ressources dans les écoles et qu'il n'y a pas assez de professionnels disponibles pour accompagner les élèves et les informer. Peut-être que c'est à l'intérieur des cours de sciences humaines qu'on pourrait donner de l'information aux jeunes », avance M<sup>me</sup> Marois.

Si le mandat d'initiative sur la sexualité des jeunes est accepté par la dizaine de membres qui composent la Commission de l'éducation, les consultations publiques pourraient avoir lieu à l'automne.

## Découvrez de l'argent dans votre maison



**Ligne de crédit sur valeur domiciliaire**  
Taux variable aussi bas que le taux préférentiel TD

**4,25 %<sup>†</sup>**

Abaissez vos coûts d'emprunt  
Un seul relevé mensuel pratique

**Offre d'une durée limitée : Économisez 500 \$ sur les frais d'établissement!**

### Notre Ligne de crédit sur valeur domiciliaire pourrait vous aider à réaliser des économies en abaissant vos coûts d'emprunt

Si vous avez des prêts et des soldes de cartes de crédit, l'intérêt que vous payez est peut-être élevé. Réalisez des économies sur l'intérêt en regroupant vos emprunts, et optez pour notre Ligne de crédit sur valeur domiciliaire. Cette solution est offerte à un taux concurrentiel aussi bas que le taux préférentiel TD.

Voilà donc une façon intelligente de gérer votre avoir en vous servant de l'argent qui est déjà dans votre maison. De plus, c'est tout simple!

Votre maison peut servir de garantie pour une ligne de crédit que vous pourrez ensuite utiliser pour régler les soldes impayés. Compte tenu du taux d'intérêt

beaucoup plus bas, vous pourriez réaliser des économies substantielles qui vous permettront de rembourser votre ligne de crédit plus rapidement.

Et, pendant une période limitée, vous épargnez encore davantage. Si vous présentez votre demande avant le 31 mai 2005, l'établissement du compte pourrait être gratuit. Pour en savoir plus, passez à votre succursale TD Canada Trust ou appelez-nous dès maintenant pour prendre rendez-vous avec l'un de nos spécialistes. Nous prendrons le temps nécessaire pour comprendre vos besoins et vous montrer comment trouver de l'argent en vous servant de la valeur de votre maison.



Appelez-nous au 1 800 281-8031 ou consultez notre site Web à l'adresse [www.tdcanadatrust.com/francais/lcdcv](http://www.tdcanadatrust.com/francais/lcdcv)



Des services bancaires confortables

<sup>†</sup> Les taux fluctuent en fonction de l'évolution du taux préférentiel TD. 1. La demande doit être présentée entre le 1<sup>er</sup> avril 2005 et le 31 mai 2005. Le solde impayé au 30 juin 2005 doit totaliser au moins 50 000 \$. Il doit s'agir d'une nouvelle avance de fonds, et non du refinancement d'une dette garantie par TD Canada Trust. L'offre s'applique uniquement aux propriétés résidentielles dont le titre de propriété est libre de toute dette autre que le premier prêt hypothécaire. Si vous faites appel à nos fournisseurs de services, le remboursement couvre les frais de base liés à la préparation et à l'inscription du prêt, jusqu'à concurrence de 500 \$. L'offre ne s'applique pas à l'achat d'une nouvelle maison, aux prêts hypothécaires ordinaires ou aux emprunts effectués à des fins commerciales ou si vous avez retenu les services d'un notaire. Toute dépense additionnelle, y compris les frais d'évaluation et les frais engagés pour la consultation d'un notaire indépendant, doit être assumée par le client. Les frais d'établissement de la ligne de crédit sont supérieurs à 500 \$ dans certaines provinces. L'offre ne peut être combinée à aucun autre rabais, ni à aucune autre offre. L'offre peut être modifiée, annulée ou prolongée en tout temps, sans préavis. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

## ACTUALITÉS

## L'identité du pianiste reste inconnue

Depuis trois jours, le monde entier cherche qui est l'homme retrouvé dans le sud de l'Angleterre

JUDITH LACHAPPELLE

Un lecteur britannique a cru reconnaître un pianiste suédois. Un mime polonais immigré en Italie a affirmé que l'inconnu est un Français. D'autres appels ont fusé d'Australie, des Pays-Bas, du Canada. Mais hier soir, les autorités britanniques étaient formelles : le pianiste n'a pas encore été identifié et ne le sera pas avant un bout de temps.

Les médias britanniques ont fait grand cas hier de la déclaration d'un mime polonais, Dariusz Dydymski, immigré illégalement en Italie. L'artiste de 33 ans serait allé parlé à des policiers romains près de la fontaine de Trevi après avoir vu la photographie du pianiste dans le journal.

L'inconnu, a déclaré M. Dydymski, serait Steven Villa-Masson, un pianiste français avec qui il aurait travaillé, place de la Justice, à Nice.

Mais le West Kent and Social Care Trust, qui s'occupe de l'inconnu depuis sa découverte le 7 avril, n'a pas confirmé l'information. « Plusieurs noms et nationalités nous ont été soumis et nous allons travailler à nous assurer que toutes ces informations seront vérifiées », a fait savoir l'organisme dans un communiqué de presse. Plus de 500 appels et une centaine de courriels ont été envoyés au National Missing Persons Helpline, qui collige les informations.

Lundi, un lecteur du quotidien *The Guardian* a cru reconnaître un pianiste suédois qu'il avait entendu à Lon-

dres, Martin Sturefält. La piste semblait plausible puisqu'il avait été rapporté que le pianiste avait dessiné le drapeau suédois sur une feuille de papier. Le quotidien a mené son enquête pour finalement joindre M. Sturefält, bien portant, chez lui à Stockholm.

Même s'il est talentueux, le pianiste ne serait pas le « virtuose » décrit dans les médias, selon l'aumônier de l'hôpital qui l'a entendu jouer.

L'affaire passionne le monde entier. *The Guardian* évoquait hier plusieurs théories pour tenter d'identifier l'homme aux yeux bruns et aux cheveux blonds. Il pourrait être répétiteur pour une troupe de ballet, parce « qu'il est relativement inhabituel pour les pianistes de jouer *Le Lac des cygnes* ». L'inconnu n'a pas dit un mot depuis son arrivée à l'hôpital au début avril, mais il a dessiné un piano sur une feuille de papier. Lorsqu'il a été emmené au piano de l'hôpital, l'inconnu s'est mis à jouer sans arrêt pendant quatre heures. Il aurait notamment joué le *Lac des Cygnes* de Tchaïkovski.

L'inconnu n'avait plus accès à un piano depuis son transfert dans

l'unité psychiatrique de l'hôpital de Dartford (sud de l'Angleterre). Mais un tabloïd britannique s'est chargé de lui en procurer un. Même s'il est talentueux, le pianiste ne serait pas le « virtuose » décrit dans les médias, selon l'aumônier de l'hôpital qui l'a entendu jouer. « Il connaît un

petit nombre de pièces et il les joue encore et encore, a déclaré le révérend Spencer à l'Associated Press. J'ai reconnu des pièces de John Lennon et un extrait du *Lac des cygnes*. »

Depuis plus d'un mois, l'inconnu ne parle pas mais il joue, écrit des partitions ou dessine des pianos à queue baignés d'une lumière de scène. Peut-être est-il pianiste de concert ? a avancé *The Guardian*. Ou peut-être s'agit-il d'un immigrant qui a tenté d'entrer illégalement au pays, puisqu'il a été découvert trempé, sur les bords de la Manche. Ou encore, évoque le journal, il s'agit peut-être d'un autiste talentueux.

Quoi qu'il en soit, l'histoire ex-

traordinaire a déjà attiré l'attention d'Hollywood. Bard Dorros, de Smart Entertainment, a déclaré à l'Associated Press qu'il s'était informé pour acheter les droits sur cette histoire. *L'histoire du Piano Man* nous force à nous poser tant de questions sur la fragilité de l'esprit humain, la nature de la communication, l'importance ou pas de l'identité. »

L'histoire ressemble déjà à celle du film australien *Shine*, sorti en 1996. Le long métrage raconte l'histoire vécue du pianiste David Helfgott, qui a souffert d'une dépression nerveuse et qui a été interné. Le film s'ouvre alors que le pianiste, confus, erre sous la pluie, avant d'entrer dans un restaurant et de se mettre à jouer du piano.

Le travailleur social Michael Camp, qui s'occupe du pianiste, a déclaré au quotidien écossais *The Scotsman* qu'il commençait à perdre espoir d'identifier un jour l'inconnu. « Cela fait si longtemps. Si personne ne peut l'identifier, je ne vois pas comment nous pourrions découvrir son identité. »

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste judith.lachapelle@lapresse.ca

## LA PLUS GRANDE SÉLECTION DOCKSIDE AU QUÉBEC

J.R. LÉONARD



SEBAGO®

CHAUSSURE J.R. LÉONARD  
Complexe Desjardins 514 288-3435  
Pointures Homme AA-EEE 6 à 14  
Pointures Femme B 5 à 11

## MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS



■ CONFECTIONNÉ À PARTIR D'UN MATÉRIAU UNIQUE, TEMPUR EST UN PRODUIT SUÉDOIS APPROUVÉ PAR LA NASA.

■ L'UN DES 18 PRODUITS ADMIS AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE LA TECHNOLOGIE SPATIALE AMÉRICAINE

■ PROCURE UN SOMMEIL PLUS PROFOND, PLUS RÉCUPÉRATEUR EN SOULAGEANT LES POINTS DE PRESSION.



■ IDÉAL POUR PERSONNES STRESSÉES OU AYANT DES PROBLÈMES PHYSIQUES (MAUX, ARTICULAIRES, DOULEURS MUSCULAIRES, ETC.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

BOUTIQUE  
MULTI-MATELAS

Boutique  
Tout pour le dos

Expérience  
Sommeil

527 NOTRE-DAME  
REPERTIGNY  
TÉL. : (450) 582-0637  
SANS FRAIS : 1-877-582-0637

8780, BOUL. SAINT-LAURENT  
MONTRÉAL QC  
TÉL. : (514) 383-1582  
SANS FRAIS : 1 800 268-1582  
WWW.TOUTPOURLEDOS.COM

8025, BOUL. TASCHEREAU  
BROSSARD QC  
TÉL. : (450) 445-1216  
SANS FRAIS : 1 877 NAHTAJO

## BERNARD TROTTIER SPORTS

présente son

## GRAND SOLDE de GOLF!

L'été est arrivé!

## ENSEMBLES de GOLF pour FEMMES

NANCYLOPEZGOLF COBRAS Callaway JAYLORMADE fairway

**Ensemble Fairway "Victory"**

- 11 bâtons (5 bois, 6 fers) avec tiges en graphite
- Sac de golf Fairway "Action"
- 15 balles de golf Top Flite XL "Pure Distance"

**269,95\$**

**Ensemble Square Two "Accord"**

- 11 bâtons (Bois #1 en titane, bois 3, 5 et 7, 7 fers) avec tiges en graphite
- Sac de golf Nancy Lopez "Carlite"
- 15 balles de golf Precept "Mc Lady"

**479,95\$**

## ENSEMBLES de FERS

NANCYLOPEZGOLF COBRAS Callaway JAYLORMADE YONEX TOMMY ARMOUR NIKE Ben Hogan Titleist CLEVELAND

• 8 fers Taylor Made "Rac HT" avec tiges en graphite (hommes/gauchers et femmes/droitières)

**729,95\$**

Quantités limitées

## BOIS HYBRIDES

TOMMY ARMOUR COBRAS Callaway JAYLORMADE Ben Hogan Ashley Golf

• Bois hybride Tommy Armour "845" (hommes) **79,95\$**

• Bois hybride Ashley (femmes) **79,95\$**

## ENSEMBLES de GOLF pour HOMMES

Callaway JAYLORMADE COBRAS Wilson TOP-FLITE fairway JAZZ

**Ensemble Jazz "Rally +"**

- 11 bâtons (4 bois avec tiges en graphite, 7 fers avec tiges en acier)
- Sac de golf Fairway "Expedition"
- 15 balles de golf Top Flite XL "Pure Distance"

**449,95\$**

**Ensemble Fairway "Spider"**

- 11 bâtons (3 bois avec tiges en graphite, 2 bois hybrides et 6 fers avec tiges en acier)
- Sac de golf Fairway "Expedition"
- 15 balles de golf Top Flite XL "Pure Distance"

**479,95\$**

## BOIS à L'UNITÉ

Callaway COBRAS JAYLORMADE Ben Hogan TOMMY ARMOUR NIKE NANCYLOPEZGOLF

• Bois #1 Taylor Made "580 XD" avec tête en titane (hommes) **259,95\$**

• Bois #1 Tommy Armour avec têtes en titane (hommes) à partir de **129,95\$**

• Bois #1 Nancy Lopez "350CC" avec tête en titane (femmes) **199,95\$**

• Bois d'allée Nancy Lopez avec têtes en acier (femmes) **99,95\$**



## BALLES de GOLF

• Pinnacle (15 balles - hommes, femmes, seniors) **17,95\$**

• Callaway "Warbird" (12 balles) **19,95\$**

• Nike "Mojo" (12 balles) **29,95\$**

• Maxfli "D-Tec Distance" (12 balles) **19,95\$**

• Precept "Mc Lady" (15 balles) **24,95\$**

• Precept "Mc Diamond" (12 balles) **27,95\$**

## VÊTEMENTS de GOLF TOUTES NOS NOUVELLES COLLECTIONS 2005 SONT EN MAGASIN!

Ashworth. TOMMY HILFIFER PEAK et plusieurs autres...



LIQUIDATION de VÊTEMENTS de GOLF 2004 JUSQU'À 70% DE RABAIS!

On a le golf dans la peau

**BERNARD TROTTIER**  
SPORTS

Vache folle Deux ans après la découverte du premier cas, les producteurs sont pris à la gorge

# « L'élastique est étiré au maximum »

TRISTAN PÉLOQUIN

À deux jours du « triste anniversaire » marquant la découverte d'un premier cas de vache folle en Alberta, les producteurs bovins pressent Québec et Ottawa de verser les millions qui leur ont été promis.

En conférence de presse hier, le président de la Fédération des producteurs bovins a déploré le fait que seulement huit des 19 millions promis par Québec dans le cadre du rachat de l'abattoir Colbex-Levinoff par les éleveurs, en décembre, ont jusqu'à maintenant été versés. Les 11 millions supplémentaires, qui doivent permettre aux producteurs d'obtenir un prix plancher de 0,42 \$ la livre pour leurs vaches de réforme, dépendent d'une entente à venir avec le gouvernement fédéral.

« Dans les circonstances actuelles, c'est immoral que les fonctionnaires fédéraux, qui connaissent très bien les difficultés terribles que nous vivons, ne fassent rien pour régler ce dossier », a lancé le président de la Fédération des producteurs bovins, Michel Dessureault.

Au bureau du ministre québécois de l'agriculture, Yvon Vallières, on assurait que les discussions à ce sujet avec le gouvernement fédéral vont bon train. « Les dernières rencontres ont été assez positives. Nous n'avons aucune raison de croire que l'entente ne sera pas respectée », a affirmé l'attaché de presse du ministre, André Ménard.

Actuellement, malgré les différents programmes d'aide qui ont été annoncés par Québec et Ottawa depuis l'établissement de l'embargo américain qui paralyse 60 % du commerce bovin, les pertes nettes



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE®

L'embargo américain sur le boeuf provoque des pertes nettes de 20 millions par semaine pour les producteurs québécois.

des producteurs québécois s'élevaient à 20 millions par semaine, estime la Fédération des producteurs de bovins.

Pour garder la tête hors de l'eau, « toutes les entreprises ont dû emprunter auprès des institutions financières et ont maintenant atteint le maximum de financement possible, à pour sa part indiqué le président de l'Union des producteurs

agricoles, Laurent Pellerin. Certains ont même dû arrêter de faire leurs paiements tant ils sont pris à la gorge. »

### Encore deux ans de disette?

Aux yeux de la Fédération, la situation est d'autant plus critique que l'embargo imposé par les États-Unis risque de ne pas être levé avant deux ans. En mars, le dépar-

tement américain de l'Agriculture a adopté un règlement qui aurait rétabli de 70 à 75 % le commerce bovin. Mais ce règlement a été aussitôt contesté devant les tribunaux par un lobby de producteurs américains, le R-Calf USA. La cause doit en principe être entendue à la fin juillet. « Le R-Calf cherche cependant à gagner du temps. Au cours des derniers jours, ils ont demandé

### LA CRISE DE L'ESB

#### 20 mai 2003

— Un laboratoire de Grande-Bretagne confirme qu'une vache malade élevée en Alberta, abattue et écartée de la chaîne alimentaire pour des raisons de sécurité, était atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la vache folle). Les États-Unis décrètent aussitôt un embargo total sur la viande bovine canadienne.

#### Août 2003

— Les États-Unis annoncent une levée partielle de l'embargo. Environ 60 % de la production bovine canadienne demeure cependant interdite de commerce au sud de la frontière.

#### 2 janvier 2005

— L'Agence canadienne d'inspection des aliments confirme un deuxième cas d'ESB sur une vache de l'Alberta. Puis un troisième cas est annoncé quelques jours plus tard.

#### Mars 2005

— Le département américain de l'Agriculture adopte un règlement permettant la réouverture de la frontière au boeuf canadien. R-Calf USA, lobby de producteurs américains, conteste la décision devant les tribunaux. L'audition est prévue pour le 27 juillet.

un délai pour pouvoir préparer leur dossier, a expliqué M. Dessureault. Si on compte tous les délais et la possibilité que cette cause soit portée en appel, il faut s'attendre à ce que l'embargo ne soit pas levé avant deux ans », a-t-il poursuivi.

« Quand on parle avec les producteurs, disons que les mots rassurants sont rares. L'élastique est étiré au maximum », a affirmé M. Pellerin.

### EN BREF

#### Le conseiller de Charest sous pression

L'opposition péquiste a mis en doute, hier, l'éthique et même la légalité de la fort lucrative fonction qu'occupe le conseiller en communications du premier ministre Jean Charest, Michel Guitard. Ancien vice-président du Groupe Everest, M. Guitard a été embauché par le bureau de M. Charest en février 2004 à titre de conseiller en communications et en planification stratégique. Pour ses services, il reçoit des émoluments de près de 200 000 \$ par année, mais seulement pour une mi-tâche. « Ou bien M. Guitard est un travailleur autonome qui peut obtenir d'autres contrats et se trouver en conflit d'intérêts, ou bien il travaille à temps plein pour le premier ministre et se trouve alors en infraction envers l'impôt », a fait valoir le député péquiste Guy Lelièvre, à l'Assemblée nationale. Malgré ce contrat à demi-temps, le bureau du premier ministre a déjà fait savoir que M. Guitard occupait ses fonctions à temps plein et n'avait, de ce fait, qu'un seul employeur. Dans ce cas, M. Guitard pourrait ne pas être en droit de profiter, légalement, du statut de travailleur autonome avec les avantages fiscaux que cela implique, estime l'opposition péquiste. « Est-ce que le ministre du Revenu peut nous dire si une personne qui n'a qu'un seul employeur, qui lui est subordonnée, dont le travail exécuté fait partie intégrante des activités d'un cabinet et qui n'assume aucun risque financier doit être considérée comme un salarié ou un travailleur autonome ? » a demandé le député Lelièvre, sans obtenir de réponse à sa question. Balayant d'un revers de main « les insinuations » de l'opposition, le vice-premier ministre Jacques Dupuis a accusé le Parti québécois de chercher vainement à discréditer le gouvernement. Presse Canadienne

#### Jacques Dupuis à la rescousse de Julie Boulet

Le vice-premier ministre Jacques Dupuis a dû, hier, se porter à la rescousse de sa collègue déléguée aux Transports, Julie Boulet, qui a admis être incapable d'expliquer la provenance d'une somme de plus de 33 700 \$ reçue pour sa campagne électorale fédérale en 2000. Presse Canadienne

Plus de 1,5 millions en inventaire

L'ENTREPÔT  
**au vent fou**  
NAUTISME EXTREME  
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Planches à voile
- Wakeboard
- Beach Wear
- Wet Suits
- Kayak
- Tubes

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal  
www.auventfou.com 1-800-336-2126

Rêvez maintenant, réalisez plus tard :

1 800 463-5229

### Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100 %. Remboursables à l'échéance.  
Choix d'échéances de 1 à 10 ans. Achat à partir de 100 \$.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,05	2,50	2,85	3,10	3,40	3,80	4,00	4,15	4,30	4,40

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nos bureaux sont également ouverts les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Épargne Placements

Québec



CARTE H 1000 MONTRÉAL SAMEDI 17 MAI 2005

VACANCES VOYAGE

VELO DE MONTAGNE  
LES 10 MEILLEURS STATIONS PAGE 4

VACANCES VOYAGE  
LE SAMEDI

CE SAMEDI DANS LA PRESSE

BARCELONE, ville branchée en Europe.

**SHARKS SPÉCIAL NEOPRENE**

Shorty **39,99 \$** rég. 99 \$

Steamer 5 mm **239 \$** rég. 429 \$

Bottes Neo, 1/2 prix Wetsuit 3 mm, de 59 \$ à 199 \$

QUIKSILVER O'NEILL NEOPRENE ROXY SWS WETSUITS

313, boul. Cartier, Laval - 450-663-5543 • 2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15

Un confort sans égal.



**Tempur<sup>MD</sup> transforme votre vie.<sup>MC</sup>**

TEMPUR n'est pas seulement un matelas. Ni simplement un oreiller. Il s'agit d'une gamme complète de produits créée par des professionnels mettant tout en œuvre pour atteindre un objectif : vous permettre d'obtenir la qualité de sommeil dont vous avez toujours rêvé.

Un sommeil plus profond et plus réparateur que ce que vous avez connu jusqu'à présent.

Vous remarquerez la différence dès votre réveil.

**TEMPUR-PEDIC**  
MATELAS ET OREILLERS  
SUÉDOIS ALLÉGÉANT LA PRESSION

Faites l'expérience des produits TEMPUR aujourd'hui:

Meubles Gilles Emond  
162 Rue Joseph Fleury  
418-347-3315

La Massagerie Ltée  
5030 Avenue Papineau  
514-529-6153

## ACTUALITÉS

# Le Dr Lussier condamné à trois ans de prison

JONATHAN HABASHI  
LA TRIBUNE

**DRUMMONDVILLE** – Coupable d'avoir administré une substance sédatrice à trois adolescents et de les avoir ensuite agressés sexuellement, l'ex-pédiatre Jocelyn Lussier a été condamné à une peine d'emprisonnement de trois ans en plus de voir son nom inscrit à la liste des délinquants sexuels pour le reste de sa vie, hier matin, au palais de justice de Drummondville. Il pourrait toutefois être libéré sous peu.

Menotté et escorté par deux policiers, l'homme de 39 ans a quitté le palais de justice pour être transporté vers la prison de Sherbrooke.

La décision du juge Conrad Chapdelaine a donné lieu à plusieurs réactions. Si les avocats des deux parties ont fait part de leur insatisfaction face à la durée de la peine, le son de cloche n'était pas le même chez les proches des jeunes victimes.

Il faut savoir que la défense avait demandé au magistrat qu'il ordonne une peine de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité, tandis que la Couronne réclamait une peine de cinq ans de prison fermes.

« Nous avons demandé une peine de deux ans moins un jour. Évidemment, toute peine qui dépasse cette durée nous déçoit beaucoup, parce que c'est ça que nous visions », a déclaré l'un des avocats du pédiatre, M<sup>e</sup> Gilles Rhéaume. Reste maintenant à savoir si la Cour d'appel jugera que cette peine-là est déraisonnable.

L'autre avocat de Jocelyn Lussier, M<sup>e</sup> Pierre Poupart, était d'ailleurs à

Montréal au moment du prononcé de la sentence, afin de demander à la Cour d'appel de mettre son client en liberté le plus rapidement possible en attendant que l'appel du verdict soit entendu. S'il devait rester incarcéré, la défense exigerait que Jocelyn Lussier le soit au pénitencier de Drummondville, et non à Sherbrooke, pour des raisons familiales.

D'autre part, après la lecture de la sentence, le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> André Rompré, ne semblait pas plus enchanté que son homologue de la défense. « Au niveau des critères et des objectifs de la sentence, je suis d'accord avec ce que le juge a dit. Mais concernant le quantum de la sentence, évidemment, je ne peux pas dire que je suis pleinement satisfait. Nous allons regarder tout ça très attentivement », a-t-il laissé tomber.

En retrait, une adolescente se désignant comme une amie d'une des victimes observait les journalistes et les photographes s'affairer autour des avocats.

« C'est une sentence qui me soulage, c'est certain, a-t-elle confié. Je suis juste contente que ça soit terminé et que justice soit faite. Le bon l'a emporté sur le mauvais. Pour le reste, je n'ai aucun pouvoir, mais je pense que le juge Chapdelaine a fait son devoir et qu'il a imposé la bonne peine à Jocelyn Lussier. »

De son côté, Sophie Bergeron, qui agit à titre d'administratrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) du Centre-du-Québec, a tenu à souligner le courage des victimes de l'ex-pédiatre drummondvillois.

# 13 ans de prison pour l'assassin de Manon L'Écuyer

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir assassiné Manon L'Écuyer, Pascal Giroux devra passer au moins les 13 prochaines années en prison avant d'être admissible à une liberté conditionnelle. C'est ce qu'a décrété le juge de la Cour supérieure Réjean Paul, hier, au palais de justice de Montréal.

Giroux, 38 ans, a été déclaré coupable lundi, par un jury, du meurtre non prémédité de Manon L'Écuyer. Dans la nuit du 7 juillet 2001, il a étouffé la femme de 30 ans avec un oreiller, avant de cacher son cadavre dans la base de son lit, à LaSalle. On ne connaît rien du mobile de ce crime, hormis le fait que la jeune femme s'était désintéressée de Giroux après être sortie avec lui pendant une courte période. Pour se rapprocher d'elle, Giroux lui avait fait croire qu'il l'amènerait passer la fin de semaine des 7 et 8 juillet à Mont-Tremblant, toutes dépenses payées. L'Écuyer avait hésité, puis avait fini par accepter.

Hier, en rendant sa décision, le juge a signalé qu'on ne saura probablement jamais ce qui s'est réellement passé cette nuit-là. Il a relevé qu'après l'assassinat, Giroux avait toutefois fait preuve d'une volonté machiavélique de s'en sortir à tout prix, en camouflant son crime et en tentant d'en faire porter la responsabilité à des tiers innocents. Le magistrat a aussi noté que Giroux n'éprouve pas de remords, même si c'est lui, hors de tout doute, qui est l'assassin.

S'attardant au caractère de l'accusé, le juge a signalé que Giroux est à peu près sans emploi depuis 1998, qu'il est beau parleur et semble être manipulateur. Démuni financièrement, il était revenu vivre chez ses parents, après avoir passé un bout de temps chez une tante. Son oisiveté indique, selon le juge, un sérieux trouble de personnalité. « Il ne se souciait que d'organiser diverses rencontres sociales et sportives. » Le juge Paul a finalement indiqué que le crime avait eu de graves répercussions pour Suzie L'Écuyer, soeur de la victime. Elle en a fait une dépression, dont elle émerge à peine. « Je ne pourrai jamais tourner la page, mais je suis contente qu'il ait eu 13 ans, a commenté M<sup>me</sup> L'Écuyer, hier, en sortant de la salle d'audience. Rappelons que dans cette affaire, la procureure de la Couronne, Geneviève Gratton, demandait au moins 15 ans fermes de réclusion, tandis que M<sup>e</sup> Patrick Davis, en défense, estimait que 10 années seraient amplement suffisantes.

## La criminalité en baisse à Montréal

PRESSE CANADIENNE

Une baisse du nombre d'infractions et de délits commis sur le territoire de Montréal et la mise en place du projet d'optimisation de la police de quartier sont les éléments marquants du bilan pour l'année 2004 rendu public hier par le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Yvan Delorme.

De façon générale, la criminalité a diminué de 2,1 % sur le territoire de Montréal, par rapport à 2003. Au total, 135 104 délits et infractions au Code criminel ont été signalés en 2004.

Les crimes contre la personne ont diminué de 1,4 % ; les vols de faits de 1,2 % et les vols qualifiés et extorsions de 3,9 %. Toutefois, le nombre de tentatives de meurtre a augmenté de 3,9 % et les agressions sexuelles de 3,8 %.

Le bilan indique par ailleurs que le nombre d'homicides est demeuré stable. Il se chiffrait en 2004 à 42. Les crimes contre la propriété ont dans l'ensemble baissé de 2,6 % en 2004. C'est ainsi que l'on note une diminution entre 2003 et 2004 de 1,4 % du nombre d'introductions par effraction et de 4,6 % des cambriolages dans les résidences. Les vols de véhicule ont diminué et les méfaits de 2,4 %.

Par contre, les autorités ont constaté une augmentation de 18,2 % du nombre de crimes d'incendie.

PRENEZ  
GOÛT  
À NOS  
CONSEILS



DU 19 AU 23 MAI SEULEMENT

**10 \$**

DE RABAIS

À L'ACHAT DE

**6 BOUTEILLES**  
[VIN ET SPIRITUEUX]

D'UNE VALEUR DE 10 \$ ET PLUS



18+

La modération  
a bien meilleur goût.  
Educalcool

# Quelle étiquette apposer à un violeur en série?

CHRISTIANE DESJARDINS

Michel Cox, qui a brutalement violé huit femmes entre 2002 et 2004 à Montréal et à Laval, doit-il être déclaré délinquant dangereux ou à contrôler? C'est ce que doit décider le juge Louise Villemure d'ici le 20 juillet.

La juge a mis sa décision en délibéré hier, après avoir écouté les recommandations des deux parties, ainsi que les témoignages de certaines des victimes du prédateur. La procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Nathalie Fafard, estime que Cox mérite la plus sombre étiquette, en raison de son caractère, de la gravité des gestes et de leur répétition.

L'homme de 27 ans a brutalement violé des jeunes femmes dont l'âge s'échelonnait de 17 à 28 ans. Il pré-méditait ses crimes et partait en chasse, avec, dans sa voiture, de la corde, du ruban gommé, un couteau et parfois des condoms. Il repérait ses proies près d'un parc ou d'un abri-bus, et les attaquait ensuite par derrière à la pointe d'un couteau. Il entraînait ses victimes à l'écart, les attachait et les violait brutalement. « On ne parle pas ici de simples atouchements, a précisé M<sup>e</sup> Fafard, en signalant qu'il y avait eu pénétration, sodomie et fellation. Quand il a su que la police le soupçonnait, il a refusé de fournir un échantillon d'ADN et a commencé à porter un condom pour commettre ses crimes. Il a été arrêté une nuit de mars 2004, alors qu'il s'appropriait à commettre un autre crime du genre.

Deux rapports psychologiques ont été préparés sur l'accusé, un commandé par la Couronne, l'autre par la défense. Les experts en arrivent à peu près aux mêmes conclusions: Cox n'a pas de troubles majeurs de la personnalité, mais il fonctionne mal en société depuis longtemps. Il cultive des fantasmes de domination sexuelle, dans lesquels les femmes sont attachées. Fait à noter, Cox avait une conjointe au moment des crimes, mais il ne se sentait pas capable de se livrer à ses fantasmes avec elle. En somme, les deux experts estiment que Cox présente un haut taux de récidive s'il n'est pas traité. Et comme il n'a jamais été traité dans le passé, on ne peut dire si cela fonctionnerait.

Aussi faudrait-il faire un essai avant de dire qu'il n'y a plus d'espoir. L'experte de la Couronne estime en conséquence que c'est un candidat pour être délinquant à contrôler. M<sup>e</sup> Fafard croit néanmoins que pour protéger adéquatement la société, il devrait être déclaré délinquant dangereux.

L'avocate de l'accusée, M<sup>e</sup> Geneviève Brodeur, estime que l'étiquette est trop lourde à porter pour Cox, à ce stade-ci. Elle croit qu'il ne faut pas abandonner, puisqu'il commence à prendre conscience de son problème et est disposé à faire ce qu'il faut pour s'en sortir. L'étiquette de délinquant à contrôler, assortie d'une lourde peine de prison, serait plus appropriée, dit-elle. S'il est dangereux, la Commission des libérations conditionnelles ne lui permettra pas de sortir aux deux tiers de sa peine, a-t-elle fait valoir.

Deux des victimes ont témoigné avec beaucoup d'émotion, hier, des graves répercussions que ces crimes ont eu sur leur vie. Ces souvenirs les hantent, elles vivent dans la peur, et doivent faire beaucoup d'efforts pour arriver à s'en sortir.

# Propriétaire de garderie indigne

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le juge Bernard Lemieux a reconnu coupable hier Lise Prince-Beaulieu, ancienne propriétaire de garderie de Sainte-Foy, d'avoir infligé de mauvais traitements à huit enfants âgés de 8 mois à 4 ans.

Les incidents sont survenus de 2000 à 2002. Huit éducatrices et deux parents ont décrit 14 comportements répréhensibles de l'accusée âgée de 63 ans envers les petites victimes. Elle agissait ainsi pour punir certains enfants et pour en contraindre d'autres à cesser de pleurer.

Parmi les voies de fait décrites par les témoins, Lise Prince-Beaulieu lançait des verres d'eau ou de lait au visage des bambins, les contraignait à se mordre la main ou à s'égratigner le visage, les faisait boire ou manger de force, et les frappait au visage avec leurs propres mains.

# Des proches de Michael Jackson tentent de discréditer son accusateur

AGENCE FRANCE-PRESSE

SANTA MARIA, Californie — Plusieurs proches de Michael Jackson sont venus hier à la rescousse de la star accusée d'agression sexuelle sur mineur, la défense tentant de discréditer le jeune accusateur, présenté comme un amateur de pornographie et d'alcool.

Parallèlement, l'avocat du chanteur a laissé entendre qu'il ne ferait pas comparaître l'ensemble des quelque

500 témoins initialement prévus, ce qui laisse entrevoir une fin du procès plus rapide que prévu.

Au juge Rodney Melville, qui s'inquiétait d'un retard induit par l'absence d'un témoin aujourd'hui, Thomas Mesereau a répondu qu'il ne faudrait pas « plusieurs semaines » à la défense pour boucler ses témoignages.

Hier matin, le cousin du chanteur, Rijo Valdez Jackson, 12 ans, cité à témoigner par la défense, a affirmé

devant le jury que la victime présumée avait regardé un film X et s'était masturbée à Neverland, le ranch californien du chanteur, lorsque ce dernier était absent, à l'époque des faits présumés, en février ou mars 2003.

« Je les ai vus mettre la télévision en marche et passer sur une chaîne avec des femmes nues et ils ont fait des choses dégoûtantes, ils se sont branlés », a-t-il raconté d'une voix sourde, visiblement mal à l'aise.

Interrogé par un procureur adjoint, Ron Zonen, il a ajouté avoir dit à Michael Jackson que les deux enfants avaient regardé un film X. « Il n'en croyait pas ses oreilles. Il pensait qu'ils ne feraient pas une chose pareille. »

Mardi, la soeur de Rijo, Simone, avait raconté comment elle avait surpris en mars 2003, la victime présumée et son jeune frère en train de chaparder du vin dans la cuisine de la vedette.

# Zellers

## NOUS SOMMES OUVERTS POUR LE LONG WEEK-END!

Les vendredi, samedi, dimanche et lundi  
20, 21, 22 et 23 mai 2005

# 25%

## de rabais

ACHETEZ-EN UN, OBTENEZ-EN UN À 1/2 PRIX\* TOUS les outils de jardinage à manche court ou long

20% de rabais TOUS les vélos et accessoires de vélo Mongoose® en stock

30% de rabais TOUS les accessoires pour barbecue

sur TOUS les fauteuils\*, repose-pieds, chaises longues, fauteuils et causeuses va-et-vient de jardin, balançoires, abris pare-soleil, lampes solaires et tables de jardin (à plateau en verre et en résine)

Comprend les articles à prix ordinaire et de solde. \*Sauf le fauteuil à gravité zéro.



LUNDI SEULEMENT!



25 \$ de rabais  
**139<sup>97</sup>** avant 164,97  
Tondeuse Murray® 3,5 HP

LUNDI SEULEMENT!

Obtenez **10 fois\*** vos points de base Primes Hbc à l'achat de tuyaux d'arrosage, dévidoirs, embouts, gicleurs, jardinières en plastique et nécessaires à étang

LUNDI SEULEMENT!

75 \$ de rabais  
**724<sup>97</sup>** avant 799,97  
Barbecue en inox Beaumark® BM73  
• 72 000 BTU + brûleur latéral de 15 000 BTU  
• Surface de cuisson totale de 727 po<sup>2</sup>  
• Brûleur de 12 000 BTU pour tournebroche

50% de rabais  
Matelas pneumatique Sportek® grand format  
Avant 29,97... **14,97**

20% de rabais  
TOUS les lance-eau, cerfs-volants, solutions et accessoires pour jouets à bulles

20% de rabais  
• Semences de pelouse Premium Golf Excellence tout usage et pour zones ombragées, 1,5 kg  
Avant 12,99... **10,39**  
• Variété d'engrais en boîte  
Avant 3,79-6,59  
..... **3,03-5,27**

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES ESTIVAUX POUR TOUTE LA FAMILLE!

50% de rabais TOUS les pantalons en denim Levi's®, Wrangler® et Cherokee® pour femme (s'applique aux modèles pleine longueur seulement)

# 25%

## de rabais

sur TOUS\* les vêtements et TOUTES\* les chaussures printemps-été à prix ordinaire pour toute la famille

\*Sauf les basiques, les vêtements de nuit et les chaussures de sécurité.

Rabais additionnel de 50% TOUS les vêtements, vêtements de nuit et accessoires, y compris bijoux et montres, à prix de liquidation

<p>jusqu'à <b>50%</b> de rabais Sélection d'oreillers Avant 9,97-14,97... <b>6,97</b></p>	<p>jusqu'à <b>33%</b> de rabais Literie en sac 1 place. Avant 59,97... <b>39,97</b> 2 places. Avant 79,97... <b>59,97</b> Grand. Avant 89,97... <b>64,47</b></p>	<p>jusqu'à <b>25%</b> de rabais Ensembles de draps en jersey 1 place. Avant 19,97... <b>14,97</b> 2 places. Avant 29,97... <b>24,97</b> Grand. Avant 39,97... <b>34,97</b></p>	<p>Faites provision <b>147</b> Papier d'aluminium Reynolds®, 15 m Avant 2,78</p>	<p>Pratiques! <b>197</b> Contenants jetables Take-A-Longs de Rubbermaid® Avant 2,97</p>	<p>Pour le pique-nique <b>397</b> Grands verres en plastique Good Times rouge et blanc, assiettes, 23 cm ou jeu de 60 ustensiles en plastique Avant 4,27</p>	<p>Miam! <b>247</b> Beurre d'arachides Kraft®, 1 kg Avant 3,97</p>
---	--	--	--	---	--	--

Prix en vigueur les vendredi, samedi, dimanche et lundi 20, 21, 22 et 23 mai 2005 (à moins d'avis contraire). Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.



## ACTUALITÉS

## AUTOROUTE 25

## De la grogne au BAPE

BRUNO BISSON

Matthieu Lamarche, ingénieur en génie industriel toujours actif à 81 ans, est venu de loin hier, pour poser sa question sur le pont de l'autoroute 25 aux commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui mènent l'enquête sur ce projet, depuis lundi.

Il était déjà venu lundi soir, mais il était si loin sur la liste d'inscriptions qu'il n'a pu s'exprimer avant l'ajournement vers 22h30. De retour hier, il a pu parler. Mais il est reparti sans réponse.

« Existe-t-il une étude récente, exhaustive et crédible, effectuée par une ou des personnes compétentes, honnêtes et libres de toute influence sur le sujet, démontrant qu'il existe des solutions alternatives valables au prolongement proposé de l'autoroute 25 avec un pont, enjambant la rivière des Prairies? » a-t-il demandé à la commission, sur un ton et avec une assurance que lui auraient enviés des légions d'écologistes.

À la demande du président de la commission, une batterie d'experts de Transports Québec se sont lancés dans des exposés de tableaux, de si-

mulations, de méthodologie et de résultats si parfaitement insaisissables qu'une légion d'écologistes... se seraient fâchés.

Pas M. Lamarche.

« Je ne m'attendais pas à ce qu'ils me répondent, a-t-il dit hier en sortant de la salle de réception du Château Classique, au nord de Montréal, où se déroulent les audiences du BAPE. Je ne sais pas si cette étude existe. Mais j'aurais aimé savoir si on ne pourrait pas dépenser les 383 millions que va coûter l'autoroute 25 pour implanter des trains de banlieue qui répondraient aux besoins des gens. »

L'ingénieur habite Laval depuis 50 ans. Il est contre la construction d'un septième pont entre Montréal et Laval. « Depuis 50 ans, dit-il, on a toujours tenté de solutionner le problème d'engorgement entre Laval et Montréal par la construction de nouvelles routes et de nouveaux ponts. Ça n'a jamais rien réglé. Les problèmes sont toujours revenus au bout de quelques années. »

M. Lamarche reviendra au BAPE dans un mois, avec un mémoire, pour donner son opinion. Hier, il aurait aimé repartir avec un peu plus

d'information pour alimenter son argumentaire. La montagne de tableaux et de données qu'on lui a présentée ne lui est d'aucune utilité, a-t-il dit.

Il n'est pas seul à s'en plaindre. Il y a deux jours, Robert Perreault, directeur du conseil régional de l'environnement de Montréal, marchait de long en large entre les allées de fauteuils vide, levant les bras et les yeux au ciel devant l'incompréhensible éparpillement de considérations diverses qui émaillent, à chaque question posée par le public ou les groupes participants, les réponses des experts du MTQ, qui défendent leur projet avec acharnement.

Patricia Clermont a passé presque tout l'après-midi de mardi dans le fauteuil ou prennent place les gens qui veulent adresser des questions à la commission. Elle voulait en savoir plus sur le processus qui mènera à la conclusion d'une entente de partenariat public-privé (PPP) pour le pont de la 25. Le projet de 383 millions sera construit, puis exploité, par un partenaire privé, qui ne sera pas connu avant plusieurs mois.

Le partenaire pourrait-il exiger de Québec qu'aucune infrastructure de

transport en commun ne soit construite dans l'axe de l'autoroute 25, pour ne pas nuire à ses revenus de péage? Qu'arrivera-t-il si le partenaire privé fait faillite? Qui s'occupera du pont et du péage? Le montant du péage — qu'on ne connaît pas encore — pourrait-il être ajusté à la hausse si l'augmentation de la circulation devait congestionner le pont de l'autoroute 25 dans cinq ou 10 ans?

Comment la circulation supplémentaire générée par le nouveau pont de la 25 pourra-t-elle circuler dans le réseau artériel de Montréal qui craque de partout et où le temps d'attente est devenu aussi long, aux heures de pointe, qu'aux approches des 15 ponts de l'île?

« Je suis en tabarouette, a-t-elle dit hier à *La Presse*. Non seulement je n'ai pas eu de réponse, mais en plus, les réponses qu'on nous donne se contredisent. Hier, pendant que je posais des questions, des divergences sont apparues entre Transports Québec et le ministère du Développement durable. Qui devrait-on croire? »

La consultation publique du BAPE se poursuit aujourd'hui, au Château Classique, dans l'arrondissement de Saint-Léonard.

## Le BAPE accusé d'avoir mal fait ses devoirs

## Le promoteur d'une mine de niobium à Oka croit qu'il y a eu des pressions indues

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui s'inquiète de l'implantation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka, a mal fait ses devoirs, selon le président de la société Niocan, qui demande depuis quatre ans et demi l'autorisation d'aller de l'avant avec son projet.

Le rapport du président du BAPE, Joseph Zayed, conclut qu'il serait

inapproprié de délivrer un certificat d'autorisation sur la seule base des garanties actuelles du Niocan.

Au cours d'un entretien avec *La Presse*, hier, le président de Niocan, Richard Faucher, a dit croire que le BAPE avait subi des pressions dans son enquête et que l'organisme avait été obligé de présenter son rapport dans les plus brefs délais.

Pour M. Faucher, le BAPE n'a pas tenu compte du rapport de la Direction de la santé publique (DSP) sur

les dangers potentiels de cette mine. « Dans ce rapport rendu public en 1999, la DSP répond aux inquiétudes du BAPE, ajoute-t-il. Nous avons également suivi à la lettre les recommandations du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il est temps que le ministre nous donne le droit de procéder. »

De son côté, le Comité des citoyens d'Oka, qui s'oppose à cette implantation, est d'avis que le BAPE n'a pas

blâcé son enquête et que son président, Joseph Zayed, a pris le temps d'écouter toutes les revendications. Pour ce regroupement, M. Zayed a raison de juger insuffisantes les garanties données par la société Niocan.

Le président du regroupement, Pierre Lauzon, a déclaré que la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas J. Mulclair, au BAPE de tenir des audiences sur ce projet avait d'abord rendu sceptiques les citoyens d'Oka. « Croyant les dés pipés, le Comité des citoyens a refusé de participer à cette enquête. Aujourd'hui, nous saluons le travail professionnel de M. Zayed, qui donne raison aux

citoyens d'Oka », a précisé M. Lauzon.

Pour M. Zayed, le projet minier préoccupe une large partie de la population. Les mauvaises expériences vécues avec l'ancienne mine St. Lawrence Columbian, qui a notamment laissé un « lieu orphelin de résidus miniers et de scories radioactives », sont encore présentes dans la mémoire des résidents.

« Aujourd'hui, écrit le président de la commission du BAPE en conclusion, l'économie locale repose en grande partie sur le développement de l'agrotourisme alors que la région d'Oka est reconnue pour la qualité de ses produits agricoles et constitue un attrait touristique névralgique favorisé par son parc national et sa proximité de Montréal. Dans ce contexte, le projet minier de Niocan soulève des questions de comptabilité de fonctions et de choix d'utilisation du territoire. »

Niocan a investi jusqu'à présent 10 millions de dollars pour la réalisation des diverses études reliées à ce projet qui sera, selon la société, bénéfique pour toute la région d'Oka.

Jeep

## LE V.U.S. QUI NE FAIT PAS SEMBLANT.



## LE JEEP LIBERTY ROCKY MOUNTAIN 4X4 2005

LOUEZ À

269\$<sup>†</sup>

PAR MOIS. LOCATION DE 24 MOIS.

4 293\$ DE COMPTANT INITIAL OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.

- Moteur V6 PowerTech de 3,7 L, 210 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Roues uniques de 16 pouces en aluminium • Ensemble attelage de remorquage • Toit ouvrant • Télédévrouillage • Différentiel autobloquant
- Boîte de transfert Selec-Trac<sup>MD</sup> 4RM en prise maintenue • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Élargisseurs d'ailes assortis à la carrosserie • Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD
- Housse de pneu de secours • Sièges garnis de tissu avec logo • Emblème Rocky Mountain



## V.U.S. (Vrai. Utilitaire. Sport.)

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE OU JEEPLIBERTY.CA

† Tarif mensuel pour 24 mois établi pour le Jeep Liberty Rocky Mountain 2005 avec l'ensemble 28X + AER + AHT + DHP + DSA. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 40 800 km au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport, taxes sur le climatiseur, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre exclusive et d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

FINANCIEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR Services financiers Chrysler

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sup>MD</sup> • Dodge du Québec

## FIN DE SEMAINE OLYMPUS

VENDREDI 20 MAI DE 15h à 21h

SAMEDI 21 MAI DE 10h à 17h

Le Grand Chef de la photographie vous invite à venir rencontrer le représentant d'OLYMPUS pour une démonstration personnalisée!

## OLYMPUS Stylus 500

- Résolution 5 mégapixels
- Zoom 3x optique
- 21 modes automatiques
- Écran ACL de 2,5"
- Mode vidéo avec son
- Mode panoramique
- Flash intégré
- Utilise les cartes XD
- Technologie "PictBridge"

449<sup>99</sup>\$

## OLYMPUS C-7070

- Résolution 7,1 mégapixels
- Zoom 4x optique
- 12 modes automatiques
- Écran ACL pivotant de 1,8"
- Accepte les cartes XD ou Compact Flash
- Fonction de réduction des yeux rouges
- Technologie "PictBridge"
- Flash intégré

749<sup>99</sup>\$

## OLYMPUS EVOLT E-300

- Résolution 8 mégapixels
- Objectif 14-45 mm
- Objectif 40-150 mm
- 14 modes automatiques
- Flash intégré
- Accepte les cartes Compact Flash type I et II, Micro Drive
- 2,5 images/seconde

1 269<sup>99</sup>\$

## OLYMPUS

## P-S100

- Imprimante à sublimation
- Format 4"x6" de qualité

## IR-500

- Résolution 4 mégapixels
- Zoom 2,8x optique
- Écran ACL 2,5"

l'ensemble 589<sup>99</sup>\$

**L.L. Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
6229, St-Hubert | 514.274.6577  
Montréal (Québec) www.lozeau.com

Valide jusqu'au 2 juin 2005  
1.800.363.3535  
Photos peuvent différer  
accord D  
Desjardins  
BEAUBIEN

STRATÉGIE RÉFÉRENDADAIRE

# 10 ans plus tard, Richard Le Hir se vide le coeur

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Des scrutateurs « de choc » recrutés chez les syndicats pour endiguer le flot des NON dans l’ouest de Montréal, des analyses insidieuses de l’inconscient collectif des Québécois et un souverain mépris de Jacques Parizeau pour les nationalistes « mous » ; Richard Le Hir se vide le coeur et raconte sa version des faits, 10 ans après le référendum de 1995.

Ministre à la Restructuration du PQ en 1994 et 1995, l’ancien président de l’Alliance des manufacturiers était au centre de la stratégie référendaire. Dans un texte publié aujourd’hui par *La Presse* et *The Gazette*, M. Le Hir veut jeter une lumière crue sur « les astuces » concoctées dans les officines du gouvernement Parizeau à l’époque.

Dans bien des cas, les souvenirs de l’ancien ministre diffèrent passablement de ceux des autres acteurs.

« Il faut que le cauchemar arrête, on est en train de retomber dans les mêmes ornières 10 ans après le référendum de 1995 », lance-t-il. Les révélations de la commission Gomery, et surtout le plan financier d’un Québec souverain dévoilé par le PQ, l’ont poussé à remettre les pendules à l’heure.

M. Le Hir accuse notamment le PQ d’avoir organisé avec les centrales syndicales une escouade de « scrutateurs de choc » pour freiner le vote fédéraliste dans les circonscriptions de l’Ouest-de-l’Île. Il se souvient avec précision d’une réunion extraordinaire du caucus péquiste, où les députés avaient étalé leurs inquiétudes et où Monique Simard, alors directrice du PQ, et Guy Chevrette, leader parlementaire, s’étaient portés volontaires pour transmettre les mot d’ordre aux centrales.

M. Le Hir s’était engagé, il y a quelques années, à témoigner au procès intenté par Alliance Québec sur le dossier des bulletins rejetés dans une demi-douzaine de circonscriptions anglophones. « Plus de 86 000 bulletins ont été mis de côté ; l’avance du NON en 1995 est bien plus importante qu’un demi-point », affirme l’avocat d’Alliance Québec, M<sup>e</sup> Michael Bergman. Il y a deux ans, *La Presse* avait mené une enquête, infructueuse, sur ces mêmes allégations. Encore cette semaine, personne au sein du caucus n’a voulu corroborer la version de M. Le Hir.

« Pensez-vous qu’ils vont confirmer ça, mettez-vous à leur place », réplique l’ancien ministre, qui dit avoir un souvenir limpide de la réunion. « Monique Simard portait un vêtement bleu pâle », dit-il. « Je suis estomaqué... Je ne me souviens absolument pas d’une telle discussion », dit pour sa part M<sup>me</sup> Simard, jointe hier. Député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau n’en a aucun souvenir non plus. Il y a deux ans, les anciens élus Guy Chevrette, Joseph Facal et Robert Perreault n’avaient pas davantage appuyé la version de M. Le Hir. Mais l’histoire racontée aujourd’hui par l’ex-ministre correspond en tous points aux confidences qu’il avait faites, il y a plusieurs années, à l’avocat Michael Bergman, qui entend bien le citer comme témoin si la Cour supérieure accepte l’appel demandé par son client.

Une enquête avait été enclenchée à l’époque par le directeur général des élections, Pierre-F. Côté. Le regretté Alan B. Gold avait conclu qu’un nombre important de bulletins avaient été rejetés dans ces circonscriptions, sans établir toutefois qu’un « complot » avait été mis en place.

« C’est Goebbels ! »

L’ancien architecte du Québec souverain rappelle aussi son dégoût devant le calcul qui a présidé à la décision de lancer les commissions régionales sur la souveraineté du Québec au printemps 1995. Apportée par Jean-Pierre Charbonneau, une étude quasi psychanalytique des hésitations des Québécois à l’égard de l’indépendance intéressait M. Parizeau. Aujourd’hui décédé, le sociologue Pierre Routier y préconisait la mise en place de « lieux de parole » qui permettraient aux électeurs de se délester de leurs appréhensions. Mal à l’aise devant de telles manoeuvres, Richard Le Hir obtient un rendez-vous avec M. Parizeau. « C’est Goebbels ! » lance le ministre Le Hir, qui raconte que le visage de son interlocuteur a pris « une teinte de plus en plus cramoisie au fur et à mesure » qu’il avançait dans son propos.

Avec Jean-François Lisée, conseiller de M. Parizeau, M. Le Hir se souvient d’être allé rencontrer chez lui, à Sillery, M. Routier, alors atteint d’un cancer au foie. Joint chez lui, M. Lisée se souvient d’une rencontre à laquelle participait M. Parizeau mais pas M. Le Hir. Mais Jean-Pierre Charbonneau réconcilie tout le monde : il était à une rencontre où MM. Parizeau, Le Hir et Lisée se sont retrouvés chez M. Routier.

La stratégie péquiste a finalement retenu un élément des suggestions du sociologue, donner la parole aux gens.

L’ancien ministre évoque aussi des événements croustillants quant aux craintes de Jacques Parizeau de voir des interventions marquantes contre la souveraineté survenir durant la campagne référendaire. L’ancien premier ministre se souvenait notamment d’une sortie dévastatrice de Charles Bronfman, leader de la communauté juive, en 1980. Sachant que M. Le Hir avait ses entrées dans la communauté, il l’avait chargé de transmettre un message par l’entremise du sénateur Léo Kolber : « Si Charles Bronfman se tient tranquille durant la campagne, je serai prêt à rencontrer les dirigeants de la communauté juive. »

Plus tard, rappelant la nécessité de respecter cet engagement, M. Parizeau a répliqué à Le Hir qu’il avait d’autres chats à fouetter. « Le référendum approche, je dois concentrer tous mes efforts sur les *tabarnacos* », aurait répliqué le premier ministre, montrant du doigt les Québécois moyens qui se rendent sur les plages du Sud l’hiver. Cette expression était usuelle chez M. Parizeau, indique-t-on dans les coulisses. « Les sondeurs avaient constaté des corrélations entre les nationalistes mous et les gens qui vont promener leurs bedaines sur les plages, l’hiver », se souvient M. Le Hir.

Finalement, il donne sa version d’une controverse sur la publication des études payées à même les fonds publics sur les conséquences de la souveraineté. L’une d’elles, celle du démographe George Matthews, avait été retenue un moment par l’organisme. On a cru à l’époque que c’est parce qu’elle mettait dans l’embarras le gouvernement. Le professeur montréalais estimait, en effet, qu’on avait largement sous-estimé les coûts de la souveraineté pour le Québec.

Or pour M. Le Hir, cette étude avait été retenue, à sa demande expresse, parce que l’universitaire l’avait fait précéder d’une « longue tirade nationaliste », une sortie où on retrouvait les accents pétinistes de l’Action française, dénonce M. Le Hir, dont le père, d’origine française, était professeur d’histoire. « Je suis extrêmement sensible à ces questions-là », explique-t-il maintenant.

AUTRE TEXTE

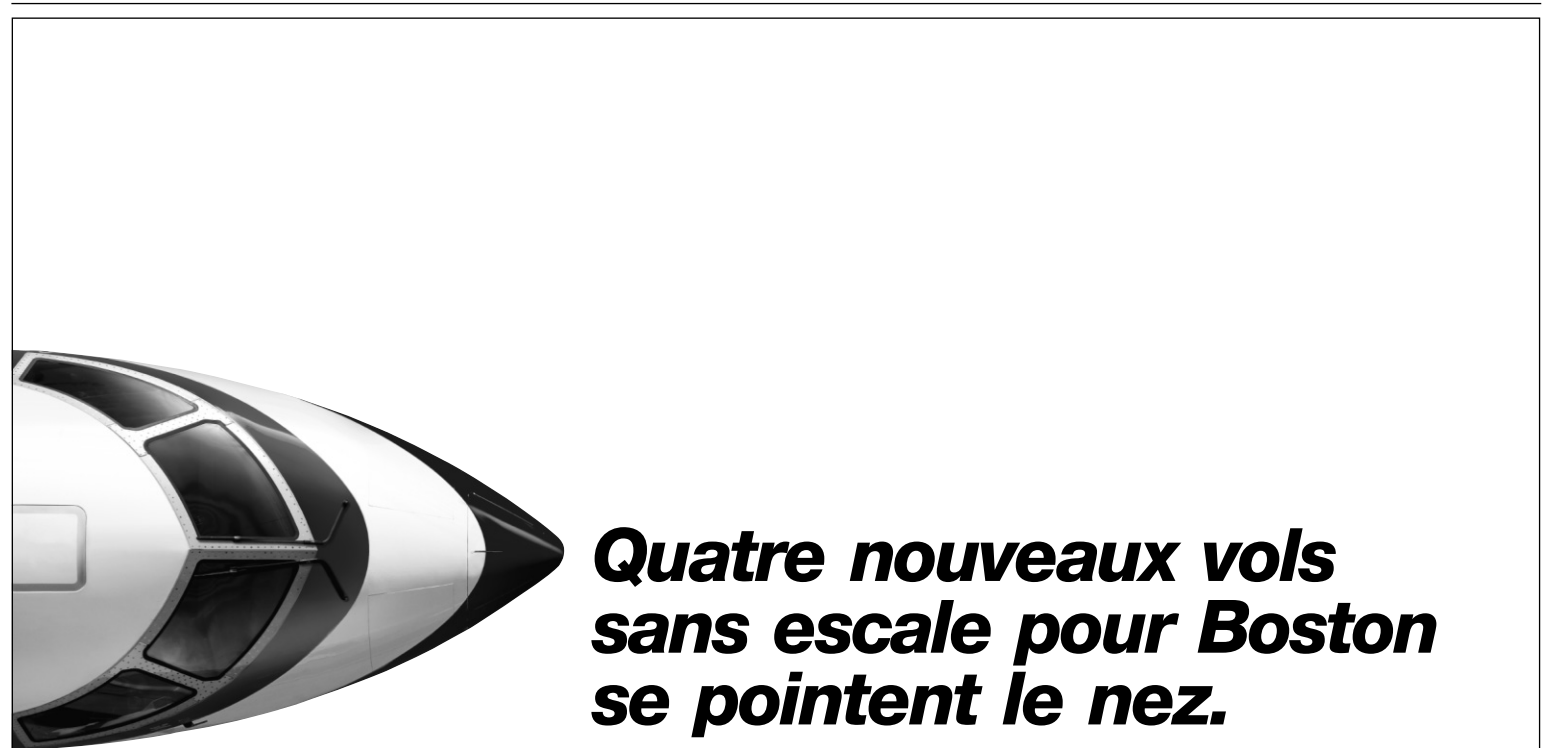
Lisez la lettre de l’ancien ministre dans nos pages Forum en A23.

## Coiffes altièrres La reine vient célébrer l’Alberta et la Saskatchewan



PHOTO FIONA HANSON, PRESSE CANADIENNE ©

La reine Élisabeth II a entrepris hier à Regina une visite officielle d’une durée de neuf jours en Saskatchewan et en Alberta, afin de marquer le 100<sup>e</sup> anniversaire de ces deux provinces. La reine et son mari, le prince Philip, sont arrivés mardi, mais n’ont entrepris la visite qu’hier matin. Ils ont néanmoins rencontré le chef cri Alphonse Bird, mardi soir à leur arrivée. Hier, le couple royal a été accueilli par le premier ministre fédéral Paul Martin, son homologue de la Saskatchewan, Lorne Calvert, et Lynda Haverstock, lieutenant-gouverneure de la province, avant que ne soit tirée une salve de 21 coups de canon.



## Quatre nouveaux vols sans escale pour Boston se pointent le nez. Chaque jour.

# 122\$<sup>CAN\*</sup>

Le tarif est basé sur l’achat d’un billet aller-retour et est en vigueur pour les voyages effectués entre le 1<sup>er</sup> mai 2005 et le 15 juin 2005. Le tarif annoncé est offert sur AA.com. Frais additionnels de 5 \$ US pour achat par téléphone et de 10 \$ US pour les billets achetés au comptoir.

**Obtenez le double des milles AAdvantage®**

**Montréal pour Boston (MA) sans escale**

Offre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2005 et jusqu’au 31 juillet 2005. Pour être admissibles, les membres AAdvantage doivent acheter un billet admissible au tarif annoncé et être enregistrés en ligne à [www.aa.com/offers](http://www.aa.com/offers) ou en téléphonant à notre service AAdvantage Dial-In® au 1 800 882-8880. Suivez les instructions et lorsque requis entrez le code de promotion YUL2X.

**Montréal pour Boston**

Départs	Arrivées
6 h 50	8 h 07
10 h 10	11 h 21
14 h 10	15 h 23
17 h 45	19 h 05

**Voici le nouveau service rapide pour Boston – Logan**

Avec ses quatre nouveaux vols par jour pour Boston, laissez plus que jamais American Eagle vous transporter au cœur de la Nouvelle-Angleterre. American vous offre également un service quotidien pour Chicago, Dallas/Fort Worth, New York et Miami, d’où vous avez accès à des correspondances faciles vers plus de 250 villes dans le monde. Réservez en ligne sur AA.com, téléphonez à American au 1 800 433-7300, par ATS pour les personnes sourdes au 1 800 543-1586 ou téléphonez à votre agent de voyages.

Obtenez jusqu’à 1 000 milles bonis AAdvantage et ne payez aucuns frais lorsque vous achetez votre prochain billet en ligne sur AA.com.\*

## Qu’est-ce qui vous transporte aujourd’hui? American Airlines® American Eagle®

\*RESTRICTIONS: Le tarif indiqué dans chaque direction est basé sur un voyage aller-retour avec American Eagle et est non remboursable et non transférable. Les sièges sont limités. Le tarif peut ne pas être offert sur tous les vols et peut être modifié sans préavis. Les billets peuvent également être obtenus par téléphone au service de réservations de American Airlines moyennant 5 \$ US additionnels ou à un centre de voyages American Airlines ou à la billetterie de l’aéroport moyennant 10 \$ US additionnels. Pour acheter un billet sur AA.com, vous devez utiliser une carte de crédit comportant une adresse aux États-Unis, à Porto Rico, aux Îles Vierges américaines, au Canada, au Royaume-Uni ou sélectionner un pays en Amérique latine ou dans les Caraïbes. Le tarif n’inclut pas (a) la taxe d’accise fédérale de 3,20 \$ US par segment de vol domestique américain, comportant pour chaque itinéraire un décollage et un atterrissage, (b) jusqu’à 18 \$ US par voyage aller-retour pour les frais d’aéroport local et (c) 2,50 \$ US de frais de sécurité suite au 11 septembre par provenance d’un aéroport aux États-Unis, jusqu’à 5 \$ US par vol ou 10 \$ US pour un voyage aller-retour. Des changements peuvent être apportés à votre billet si vous répondez aux restrictions du nouveau tarif et payez plus de 22 \$ US/30 \$ CAN de frais, plus toute différence de tarif. Les changements doivent être effectués avant le moment de votre départ. Lorsque les vols sont annulés avant l’heure du départ, le billet sera valide pour une année à partir de la date d’émission d’un billet non utilisé ou pour une année pour un billet partiellement utilisé. Si vous n’annulez pas votre vol avant l’heure de départ, le billet n’aura aucune valeur. Le tarif annoncé est en vigueur seulement sur American Eagle. Les billets doivent être achetés au moins 21 jours avant le départ et dans les 24 heures suivant la réservation, selon la première éventualité, mais pas plus tard que le 22 mai 2005 à minuit. Le tarif annoncé est en vigueur pour les voyages effectués entre le

1<sup>er</sup> mai 2005 et le 15 juin 2005. Le voyage doit être complété avant minuit le 15 juin 2005. **Offre de double milles AAdvantage:** L’offre est en vigueur pour les vols sans escale entre Montréal et Boston avec American Eagle entre le 1<sup>er</sup> mai 2005 et le 31 juillet 2005. L’offre s’applique seulement aux membres AAdvantage ayant acheté leur billet et voyageant avec un billet au tarif annoncé. L’enregistrement avant l’embarquement est requis. Les milles bonis ne sont pas comptabilisés pour la qualification élitte. American Airlines se réserve le droit de changer le règlement du programme AAdvantage, les bonifications de voyage et les offres spéciales à n’importe quel moment sans préavis et la fin du programme AAdvantage avec un avis six mois. Pour tous les détails concernant le programme AAdvantage, visitez [www.aa.com](http://www.aa.com). \*Offre de 1 000 milles bonis sur AA.com: Obtenez 1 000 milles AAdvantage pour chaque billet aller-retour réservé et acheté sur AA.com. L’offre de bonis est en vigueur pour les voyages effectués sur American Airlines, American Eagle ou AmericanConnection. Les milles bonis ne sont pas comptabilisés pour la qualification élitte. Les milles bonis seront portés au compte du voyageur dans un délai de 3 à 4 semaines après le vol et apparaitront sur le relevé de compte du membre AAdvantage. Aucun enregistrement requis. American se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à la bonification à n’importe quel moment. American Eagle est opéré par American Eagle Airlines, Inc., ou Executive Airlines, Inc., qui sont détenus entièrement par des compagnies affiliées de American Airlines. Le service AmericanConnection est opéré par Trans States Airlines, Inc., Chautauqua Airlines, Inc., ou RegionsAir, Inc., qui sont des contracteurs indépendants. AmericanAirlines, American Eagle, AmericanConnection, AAdvantage, AAdvantage Dial-In et AA.com sont des marques appartenant à American Airlines, Inc.

3309650A



330964-15

## ACTUALITÉS

## Bromont et Sherbrooke séduisent les baby-boomers

RICHARD PLANTE  
LA VOIX DE L'EST

Avec ses nombreuses activités sportives et ses attraits naturels, la ville de Bromont est l'un des 20 endroits où il fait bon vivre au pays, selon le nu-

méro du mois de mai de la revue canadienne pour baby-boomers, *50Plus*.

Seules deux villes québécoises ont retenu l'attention des rédacteurs de la revue : Bromont et Sherbrooke. Celles-ci figurent notamment aux côtés de Kamloops en Colombie-Britanni-

que, Medicine Hat en Alberta, Sault Ste. Marie en Ontario et Montague à l'Île-du-Prince-Édouard.

*50Plus* brosse un portrait de toutes les villes, à commencer par la météo qu'il y fait. Viennent ensuite le prix moyen des maisons, les services de

transport en commun, les activités culturelles et les services de santé.

C'est la troisième année que la revue, distribuée surtout en Ontario, à quelque 400 000 membres de la Canadian Association of Retired Persons, fait un pareil exercice. La pré-

sence de Bromont dans cette compilation est une agréable surprise pour la mairesse, Pauline Quinlan. « Nous sommes très, très heureux. Ça été une surprise pour nous. Nous n'avons fait aucune démarche pour nous inscrire. C'est un de nos citoyens, qui est abonné, qui a attiré notre attention sur le fait que Bromont faisait partie des 20 villes retenues », a-t-elle commenté.

## Sherbrooke

Pour sa part, Sherbrooke a une « saveur anglo-saxonne qui combine le charme de la Nouvelle-Angleterre avec la joie de vivre québécoise » et les maisons y sont moins chères qu'à Bromont, selon *50Plus*. Pour les retraités, autant Bromont que Sherbrooke ont beaucoup à offrir en matière d'activités culturelles et sportives. « C'est très important de planifier sa retraite parce que l'espérance de vie est de plus en plus longue », fait valoir la mairesse de Bromont.

## WTC

## De retour à la planche à dessin

AFP

NEW YORK — La reconstruction du World Trade Center, détruit le 11 septembre 2001 ne va pas sans peine à New York, où les architectes ont été priés de revoir leurs plans. Le milliardaire Donald Trump propose même d'abandonner le projet pour reconstruire les tours jumelles.

Si la première pierre symbole du nouveau site a été posée le 4 juillet 2004, les voix se font entendre pour dénoncer la lenteur des travaux qui devaient prendre à l'origine une dizaine d'années.

La crise a éclaté au grand jour début mai lorsque les autorités ont dû se résoudre à demander aux architectes de revoir leurs plans de la tour de la Liberté, gratte-ciel phare du nouveau site, à la suite de soucis de sécurité exprimés par la police.

Dans un rapport publié en avril, la police de New York relevait notamment que l'immeuble était prévu trop près du périphérique ouest, trop vulnérable à la présence de véhicules suspects. Le gouverneur George Pataki a promis qu'un nouveau plan serait proposé d'ici à juin, et que la Tour de la Liberté serait bien construite, et haute comme prévu de 541 m — soit 1776 pieds (année de l'indépendance américaine).

Mais ces assurances n'ont pas apaisé les critiques sur un sujet encore sensible. Le magnat de l'immobilier new-yorkais Donald Trump a ainsi proposé mercredi, maquette à l'appui, de reconstruire les tours jumelles, « en plus grand, plus solides, plus belles ». « Si quelqu'un détruisait la statue de la Liberté, on ne construirait pas la tour Eiffel à la place », a-t-il commenté.

# LE 3 MAL, VOUS NOUS AVEZ AIDÉS À BÂTIR UNE ÉCOLE ET REBÂTIR LA CONFIANCE.



Au cours de cette journée, FBN s'est engagée à une cause très spéciale : la construction d'une école qui se veut vitale à la région de Peraliya au Sri Lanka qui a été frappée par le tsunami. Nous prévoyions amasser 375 000 \$ pour que ce miracle se réalise. Mais ce que nous n'avions pas prévu, c'est qu'avec la générosité de toute la communauté financière canadienne,

les employés et amis, nous allions amasser presque le double du montant. Alors à tous ceux qui ont participé à cette cause, nous vous disons mille fois merci. Et à tous ceux qui désirent toujours apporter leur contribution ou en apprendre davantage sur ce projet, veuillez visiter le site Web suivant : [www.nbfinc.com](http://www.nbfinc.com).

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE**

MAI 2005

VOICI UNE INVITATION À PROFITER D'UN TAUX INCROYABLE DE 3,9 %\* SUR 39 MOIS.

L'INVITATION  
ACURA

ACURA.CA

## L'ACURA TL

Moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux • garnitures intérieures en cuir • toit ouvrant électrique • roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • assistance de stabilité (VSA®) • système de freins antiblocage (ABS) • chaîne sonore DVD – Audio • climatisation automatique et tellement plus....

428\$\*

PAR MOIS SUR 39 MOIS  
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

## L'ACURA MDX

Moteur V6 SACT de 265 chevaux • toit ouvrant électrique • de l'espace pour 7 passagers • garnitures intérieures en cuir • ordinateur de routes • climatisation automatique • assistance de la stabilité du véhicule (VSA®) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4) et tellement plus....

488\$\*

PAR MOIS SUR 39 MOIS  
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

'MEILLEUR ACHAT DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE LUXE...'  
- LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005.

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
(450) 435-4455  
[www.acuraplus.com](http://www.acuraplus.com)

GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou  
(514) 354-8811  
[www.galeriesacura.com](http://www.galeriesacura.com)

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
(514) 340-1344  
[www.lucianiacura.com](http://www.lucianiacura.com)

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard  
(450) 659-1616  
[www.acurabrossard.com](http://www.acurabrossard.com)

ACURA DE LAVAL  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 682-4050  
[www.acuralaval.com](http://www.acuralaval.com)

ACURA GABRIEL  
4548, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777  
[www.acuragabriel.com](http://www.acuragabriel.com)

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 7 593 \$ vous donne un versement mensuel de 428 \$ et un total des paiements de 24 285 \$. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 200 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 mai au 31 mai, 2005.

# Payez-nous!

## Plusieurs entrepreneurs de la Gaspésie n'ont jamais été rémunérés

MARTIN LÉPINE



**L'auteur s'exprime au nom des membres du Regroupement des entrepreneurs de la Gaspésie. Il est vice-président du Groupe industriel AMI une entreprise de Saguenay**

**qui emploie une centaine de personnes et qui est un entrepreneur général industriel spécialisé dans l'installation d'équipements.**

Les entrepreneurs ayant travaillé sans rémunération sur le chantier de la Gaspésie sont toujours en grande partie impayés. Est-il possible de croire qu'une situation aussi grossière, condamnée par la commission Lesage et toute la classe politique et économique, doive aboutir à une confrontation juridique ?

Rappelons que les entrepreneurs de la Gaspésie ont exécuté des travaux sans être payés suite à la fermeture abrupte du chantier de la Gaspésie à compter de la fin janvier 2004. Tous les faits révélés par la commission d'enquête sur la Gaspésie correspondent aux informations qui avaient été soumises par les entrepreneurs, il y a plus de 18 mois, au ministre responsable de ce dossier, Michel Audet.

Soulignons au passage que la Commission d'enquête mentionnait ce qui suit :

> « On faisait des promesses aux entrepreneurs pour qu'ils continuent les travaux. »

> « Les entrepreneurs, pour leur part, ne se doutaient pas que les partenaires pouvaient se désister. »

> « Papiers Gaspésie ne cessa d'aillieurs de mettre la pression pour accélérer les travaux. »

> « Le 20 janvier 2004, pour démontrer qu'un paiement serait fait, on transmet par télécopie au Grou-

pe AMI un chèque de 1,388 M \$ dont l'original ne fut jamais acheminé. Le même coup fourré aurait été joué à Gastier (une entreprise montréalaise spécialisée en électricité industrielle). »

> « La mauvaise réputation peut davantage atteindre toute l'industrie de la construction si les entrepreneurs, dans un grand projet, sont exposés à ne pas être payés, surtout si ce projet est largement financé par les fonds publics. » (1)

La mobilisation et le support observés de toutes parts traduisent l'étonnement et le dégoût de la population face aux pratiques commerciales à l'égard des entrepreneurs, qualifiés de « répugnantes » par la commission d'enquête. Les récentes sorties de nos élus semblent laisser de glace les actionnaires de la Gaspésie. Les entreprises québécoises doivent-elles conclure qu'il sera dorénavant acceptable pour le gouvernement et Tembec d'utiliser leur solvabilité et leur notoriété mondiales pour entraîner les PME à travailler sans rémunération ?

Il est reconnu que les PME sont le moteur de l'économie des régions du Québec. Nos régions avaient-elles besoin d'un pareil coup bas de la part de leur propre gouvernement et de Tembec, récemment décrit par le ministre Corbeil comme un fleuron de l'économie québécoise ?

Les défis économiques, conjoncturels, structurels et le niveau de taxation auxquels les PME québécoises doivent faire face sont suffisamment élevés sans qu'on y ajoute la dégradation de l'éthique corporative et le comportement corporatif irresponsable de nos grandes sociétés, voire même de notre propre gouvernement.

### Dangereux précédent

Les risques associés à ces ambitieux projets de développement économique à l'image de la Gaspésie seront toujours présents. Toutefois, interrompre un mégaprojet demeure le choix du promoteur qui



L'usine de papiers Gaspésie de Chandler.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

se doit d'assumer le respect de ses obligations contractuelles envers ses fournisseurs. Ce scandale de la Gaspésie constitue pour ces grands citoyens corporatifs un dangereux précédent qui affectera la confiance que leur témoignaient toutes les classes économiques.

Rappelons les points clés de l'enquête publique. Des contrats accordés alors qu'on savait en haut lieu qu'une fermeture était à prévoir et que les fonds étaient insuffisants pour mener à terme le projet. Des promesses de paiement faites alors que les fonds étaient inexistantes. Une grande banque américaine remboursée à la fermeture du chantier alors que certains fournisseurs et entrepreneurs n'ont reçu aucun paiement au cours des quatre der-

niers mois de leurs travaux. La commission d'enquête s'exprimait ainsi à ce sujet :

« Il répugne de constater qu'après l'arrêt des travaux du chantier de Chandler, les partenaires furent libérés de leur cautionnement envers le prêteur John Hancock (la banque), par le paiement, à même les fonds résiduels, d'une somme de 20 M \$, alors que les entrepreneurs sont demeurés impayés. » (1)

Plusieurs entrepreneurs ont été contraints de ralentir leur niveau d'activité, de supporter leur manque à gagner par un financement à grand frais d'intérêts, certains ont même dû fermer leurs portes.

Dans un tel contexte, peut-on accepter du gouvernement et de Tembec un règlement partiel de nos

créances ? Non. Nous exigeons de ces grands donneurs d'ordres le remboursement intégral des sommes dépensées par les entrepreneurs à titre de salaires, fournitures et autres services, rien de moins. (...)

Messieurs les administrateurs de la Gaspésie, monsieur le président de la SGF, monsieur le président de l'Investissement Québec, monsieur le ministre Béchard responsable de ce dossier, monsieur le premier ministre du Québec, pouvez-vous vous assurer du paiement immédiat des sommes dues à d'honnêtes citoyens corporatifs qui ont travaillé et attendu leur dû depuis plus de 18 mois !

1) Extraits du rapport d'enquête sur la Gaspésie, pp. 165, 166 et 186.

# Dialogue adultes-ados

À la suite de notre Appel à tous du dimanche 8 mai sur le dialogue adultes-adolescents, voici quelques-uns des courriels que vous nous avez fait parvenir.

## « Ni ado ni adulte »

ANNA-MARIA LACRIOLA  
L'auteure est résidente de Montréal.

J'ai 25 ans. Les vers de terre qui sortent sous la pluie me répugnent. Je n'aime pas aller chez le dentiste, j'écoute *Ramdam* et j'ai vécu des histoires d'amour qui commençaient bien, d'autres qui finissaient mal.

Aux ados, j'aimerais dire de profiter de cette innocence d'enfant qui traîne encore dans le cœur des amoureux et de simplement croire que l'amour peut durer toujours.

Les filles, vous n'avez pas nécessairement besoin de vous montrer le nombril pour que l'on vous trouve jolies. Il y a une beauté encore plus vraie qui se cache dans vos yeux.

Si vous décidez d'arrêter l'école, finissez au moins votre secondaire. Ensuite, ne restez pas à la maison tout l'après-midi pour écouter des émissions plates. Travaillez pour ramasser un peu d'argent et décidez d'un pays que vous avez toujours rêvé de visiter. Partez le plus longtemps possible. Quand vous reviendrez, vous n'aurez aucun diplôme mais vous aurez appris des choses bien plus importantes sur vous. Et gageons que vous retournerez peut-être sur les bancs d'école.

N'ayez pas peur de grandir. La peur, c'est ce qui donne des rides. Aux adultes, j'aimerais dire d'avoir confiance en ces ados



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Anna-Maria Lacriola

qui découvrent la vie. Offrez-leur votre amour même s'ils ne semblent pas l'accepter et vous repoussent. Écoutez leurs rêves. Ne les empêchez pas de vivre quelque chose d'extraordinaire simplement parce que c'est différent de tout ce que vivent les autres.

Travaillez fort mais attention aux burn-out et aux dépressions. Gâtez-vous. Et surtout, arrêtez d'avoir peur de dire votre âge. Ça donne des rides. Ça, ça marche pour tout le monde. Soyez heureux !

## Nous sommes l'avenir !

Adultes d'aujourd'hui, occupez-vous de vos jeunes. Apprenez à nous écouter, attardez-vous à nous connaître. Nos goûts, nos passions, nos rêves, en avez-vous idée ? Offrez-nous de votre temps, un temps de communication, de jeux, de tendresse, un temps de discussion, d'échange. Sûr que nous tempêtons à la moindre controverse, mais adultes nous comprendrons que c'était pour notre bien. Imposez vos limites, faites quelque chose, soyez des parents adultes car nous sommes les adultes de demain, nous sommes la relève. Nous avons besoin de vos encouragements afin de découvrir nos passions et nos habiletés. Aidez-nous à grandir pour que l'on puisse toucher nos rêves, diriger notre pays, éduquer nos enfants et, tout simplement, aimer.

Marie-Maude Archambault

## Avant de sanctionner...

Après avoir lu les commentaires des parents j'ai été assez surpris... Les adultes veulent tellement faire comprendre aux jeunes leurs erreurs. Ils croient y parvenir en leur enlevant un privilège ou en les chicanant... Mais souvent les ados apprennent de leurs propres erreurs. Celui qui vole un objet à la cafétéria ou au dépanneur et qui après, a la honte de sa vie en se faisant prendre sur le fait et qui ensuite, se fait sanctionner par la police ou par le directeur de l'école, c'est bien évident qu'il n'a pas besoin des reproches de ses parents. Cela, parce qu'il a eu sa propre leçon. C'est en faisant des erreurs que l'on apprend et que l'on grandit. C'est donc aux parents de voir si l'ado a compris ou s'il a besoin de se le faire dire (parce que des fois c'est mieux de parler que de sanctionner immédiatement).

Michaël Couture (14 ans)

## Trop de pression

Maintenant, les parents « blâment » les jeunes pour plusieurs problèmes comme la drogue, les vols et le vandalisme. Ils mettent souvent ça sur le dos de notre surutilisation de la télévision, de l'ordinateur et des jeux vidéo. Pourtant, le problème ne vient-il pas un peu des parents qui nous mettent trop de pression sur notre réussite scolaire et sur notre vie en général ?

Carl Tatonetti-Landry (13 ans)  
Shawn Mclellan (13 ans)

## Une partie des ados

En disant que les jeunes sont paresseux et ne pensent pas à leur avenir, vous parlez seulement d'une partie des ados. Pour chaque délinquant, il y a d'autres jeunes qui assistent à tous leurs cours et qui travaillent très fort. Il faut arrêter de ne prêter attention qu'aux jeunes qui font du grabuge et S.V.P. prenez le temps de connaître le reste de la population juvénile.

Alexandra Charlton (13 ans)  
Mahnoush Lari (13 ans)

## Influence de la technologie

Nous croyons que les jeunes d'aujourd'hui sont très différents des adultes en raison de la technologie qui elle a énormément changé les habitudes des jeunes. Nous sommes très influencés par ce qui nous entoure ; et pourtant, nous ne sommes pas ceux qui ont inventé cette technologie.

Christophe Gauthier-Davies (13 ans)  
Timothy Maclean (13 ans)  
Francis Leduc (13 ans)

# FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

# Condamnés à la marginalité



kgagnon@lapresse.ca  
**KATIA GAGNON**

À u début de la semaine dernière, Statistique Canada dévoilait les résultats d'une étude internationale qui démontrait que près de 40 % des jeunes Canadiens étaient incapables de comprendre un texte simple. À la fin de la même semaine, des données du ministère de l'Éducation indiquaient que le tiers des jeunes Québécois ne décrochent pas leur diplôme d'études secondaires. Mises côte à côte, ces deux statistiques nous font voir quel sort attend la plupart de ces jeunes décrocheurs : la marginalité totale dans notre société de l'écrit.

Les résultats de l'étude de Statistique Canada sont si renversants que le premier réflexe est de les

**Pour le tiers des jeunes, l'école échoue dans sa mission la plus fondamentale.**

mettre en doute. Comment 42 % des Canadiens, et 38 % des jeunes de 16 à 25 ans, pourraient-ils être des analphabètes fonctionnels ? Après examen des résultats détaillés et des tests administrés aux participants à l'enquête, force est bien de constater que ces résultats sont sérieux.

Ceux qui n'ont pas atteint les compétences minimales en lecture ont été incapables, par exemple, de lire un texte sur les impatientes — les fleurs — et de répondre à quelques questions simples. Précisons : ces gens lisent, mais ne comprennent vraiment pas ce qu'ils lisent. Les plus handicapés — 15 % de la population — sont incapables de déterminer la posologie d'un médicament comme l'Aspirine après

avoir lu l'étiquette sur la bouteille.

Bien sûr, pour une certaine classe de la population, ces résultats sont compréhensibles. Bon nombre de personnes âgées ne possèdent pas de scolarité avancée. Une catégorie d'immigrants n'a pas une connaissance suffisante de l'anglais ou du français. Mais les jeunes de 16 à 25 ans ? Ils ont en principe passé au moins dix ans sur les bancs d'école. Et sont tout de même incapables de dire, après lecture de quelques paragraphes, ce qu'il arrive à ces pauvres impatientes si elles sont exposées à des températures de moins de 14 degrés celsius...

Impossible, face à ces résultats, de ne pas se questionner sur le rôle de l'école. Les groupes d'alphabétisation qui s'occupent exclusivement de ces jeunes adultes identifient deux clientèles : les décrocheurs et les élèves en difficulté, qui ont fait toute leur scolarité dans les classes spéciales. Ces jeunes sont, la plupart du temps, issus de milieux défavorisés, où l'école n'était pas valorisée. Dès leur entrée à l'école, ils ont accusé un retard, qui s'est accentué au fil des ans et de l'absence de redoublement. Pour eux, l'école a été un échec sur toute la ligne. Non seulement ils n'y ont pas appris à décoder un texte, mais « leur passage en milieu scolaire les a démolis. Leur estime d'eux-mêmes est à zéro. Il faut les ramasser à la petite cuillère », lance Suzanne Daneau, une intervenante de la Boîte aux lettres, un groupe d'alphabétisation pour jeunes de Longueuil.

Bref, pour le tiers des jeunes, l'école échoue dans sa mission la plus fondamentale : apprendre à lire, comprendre et apprendre. Et cela nous ramène à l'actualité et à l'enjeu fondamental des négociations en cours avec les professeurs. Ces jeunes en difficulté qui végètent aujourd'hui dans des classes surpeuplées et qu'on fait patienter de longs mois pour des services spécialisés, seront peut-être les analphabètes de demain. Quand on considère un instant ce que peut signifier un tel handicap dans une société comme la nôtre, où l'écrit est roi, c'est toute leur vie utile d'adulte qui est en jeu.

# L'affaire Newsweek

**Nathalie Collard se joint à l'équipe éditoriale pour l'été.**



ncollard@lapresse.ca  
**NATHALIE COLLARD**

Si on se fie au dire de la Maison-Blanche, une vingtaine de lignes publiées dans l'hebdomadaire *Newsweek* auraient causé la mort d'au moins 16 personnes en Afghanistan.

L'analyse est un peu courte. Rappelons les faits : sous la plume des reporters Michael Isikoff et John Barry, le magazine américain a publié la semaine dernière un texte dans lequel on évoquait un rapport des enquêteurs du *US Southern Command*. Selon des sources anonymes, ce rapport allait confirmer que des militaires américains de la prison de Guantanamo avaient jeté des exemplaires du Coran dans les toilettes, insulte suprême visant à humilier les prisonniers musulmans.

Dans les heures qui ont suivi la publication de cette nouvelle, la violence éclatait en Afghanistan.

Il s'est avéré par la suite que les sources de *Newsweek* n'étaient en fait qu'une seule et même personne — haut responsable américain — qui affirme aujourd'hui ne plus se souvenir d'où lui vient cette information.

Le magazine ne pouvait faire autrement que de se rétracter, ce qu'il a fait rapidement, en plus de s'excuser à plusieurs reprises.

Il n'y a pas de doute que *Newsweek* a commis une grave erreur. On ne le répétera jamais assez, le recours aux sources anonymes doit être encadré avec précaution.

L'histoire aurait pu en rester là mais la Maison-Blanche n'allait pas laisser passer une si belle occasion. Insatisfaite des excuses du magazine, elle l'accuse d'avoir terni l'image de l'Amérique et « propose » au

magazine de « réparer les dégâts » en rédigeant un article sur le soin et le respect des militaires américains face au Coran.

C'est assez ironique d'entendre le porte-parole de la Maison-Blanche donner des leçons de journalisme pendant que le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld déclare que les gens doivent faire attention à ce qu'ils écrivent.

Ce n'est tout de même pas la faute des médias si le climat est pourri dans les pays musulmans.

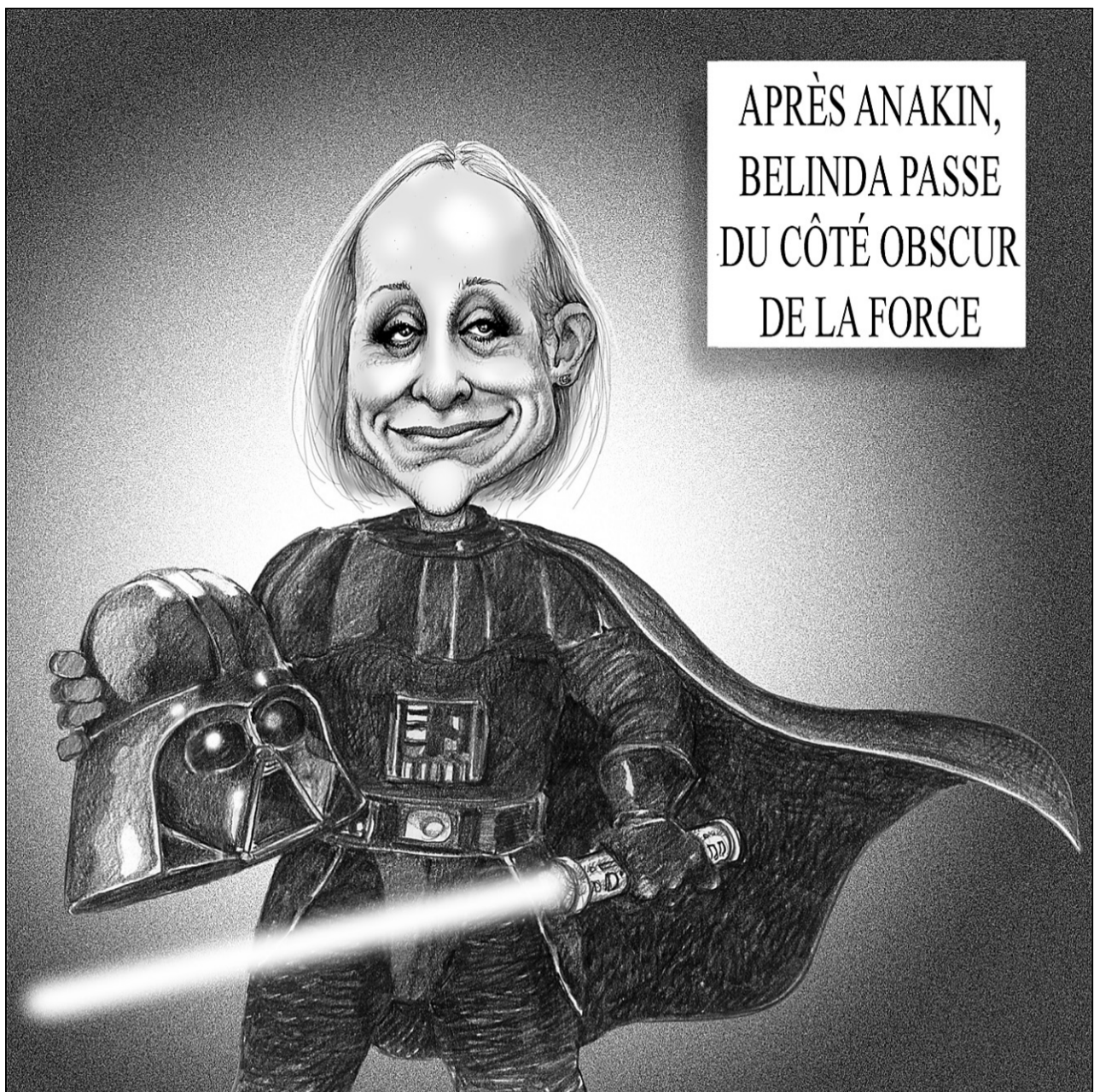
La violence des derniers jours en Afghanistan n'est pas imputable à un seul article comme l'a rappelé le général Richard Myers, chef d'état-major de l'armée américaine, mais plutôt au climat politique dans ce pays en reconstruction.

L'antiaméricanisme qui règne dans les pays musulmans n'est pas dû à la publication de quelques lignes mais plutôt à des faits concrets comme par exemple, la torture des prisonniers d'Abou Ghraib par les militaires américains.

Il n'y a aucun doute, l'erreur de *Newsweek* contribue à augmenter la méfiance et le cynisme — déjà très élevés — à l'endroit des médias qui doivent plus que jamais faire preuve d'une conduite irréprochable. Chaque erreur les fragilise et ouvre la porte à des abus comme ceux de la Maison-Blanche qui se croit aujourd'hui autorisée à jouer au rédacteur en chef avec un des magazines les plus prestigieux des États-Unis. Une telle attitude aurait été inconcevable avant les scandales qui ont secoué le *New York Times* et le *USA Today*.

L'autre danger, lorsqu'un média commet une erreur, c'est qu'il se laisse intimider. C'est ce qui est arrivé au réseau CBS qui a abandonné son enquête sur le service militaire de George W. Bush après une bavure de son journaliste Dan Rather.

Pour l'instant, on n'a toujours pas la preuve que des militaires américains n'ont pas jeté des exemplaires du Coran dans les toilettes de la prison de Guantanamo. Une enquête est en cours. Les journalistes de *Newsweek* ont reconnu leur erreur, maintenant ils doivent reprendre leur enquête.



APRÈS ANAKIN, BELINDA PASSE DU CÔTÉ OBSCUR DE LA FORCE

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

# Nos lecteurs encore sous le choc

Comment croire notre premier ministre lorsqu'il nous affirme que la venue de Belinda Stronach au Parti libéral n'a rien à voir avec le vote sur le budget ? J'avoue que je suis une fois de plus plongé dans la perplexité face au manque de sincérité de nos politiciens. Je crois qu'il faudrait légiférer dans le but d'empêcher un député élu de changer de parti pendant son mandat. S'il veut quitter sa formation politique, qu'il siège comme indépendant. À la prochaine élection, libre à lui d'adhérer au parti de son choix. Le transfert de député d'une formation à une autre, parfois en donnant un ministère, est très antidémocratique à mon avis. N'oublions pas que les électeurs de M<sup>me</sup> Stronach ont voté conservateur et non libéral. Un autre vol de démocratie.



PHOTO TOM HANSON, PC

Belinda Stronach

### Opportunisme et ambition

Incroyable mais vrai ! Le sort du gouvernement Martin repose sur les épaules d'un seul homme, le député Cadman, depuis qu'une certaine dame Stronach, par opportunisme politique et par ambition (ou vengeance) personnelle, a laissé tomber Harper et MacKay pour se faufiler dans le lit politique entre Martin et Layton. La réalité dépasse la fiction et l'entendement.

André Defoy  
 Gatineau

### Éthique et politique

Je suis toujours surpris de constater que dans notre système parlementaire, les députés puissent changer de parti sans égard aux raisons pour lesquelles ils ou elles ont été élus en premier lieu. Les électeurs de madame Stronach doivent être en furie. Si

Daniel Chabot

### De vils desseins

S'il vous plaît, pourrait-on, ne serait-ce qu'un moment, se permettre de croire que Belinda Stronach a agi non pas par opportunisme mais par conviction et que sa décision reflète l'opinion de la majorité. Devant le déplorable spectacle que nos élus nous font subir peut-être devrions-nous, non pas se rallier à un parti, mais penser au bien commun de notre pays. Les besoins de nos populations sont criants et il serait honteux de gaspiller trois cent millions de fonds publics pour élire un autre gouvernement minoritaire. C'est alarmant de voir ainsi nos élus se déchirer sur la place publique et cracher leur venin. Tant de haine ne peut cacher que de vils desseins.

Ginette Charbonneau

elle n'était pas en accord avec son parti, elle n'avait qu'à voter contre la ligne de son parti si elle désirait sauver son pays. De la façon dont elle s'y est prise, ça ressemble plutôt à un sauvetage de sa carrière politique. Quand un député décide de quitter son parti et par respect pour ses électeurs, celui-ci devrait siéger comme indépendant. De façon caricaturale, dans notre système parlementaire actuel, madame Stronach aurait pu décider de devenir député du Bloc québécois jusqu'aux prochaines élections et ses électeurs ontariens n'auraient pu rien y faire.

François Soupras

### Vraiment, c'en est trop !

Après Jack Layton et les premiers ministres de Terre-Neuve et de l'Ontario, voilà que Paul Martin achète aussi Belinda Stronach et l'accueille dans la belle famille libérale qu'on a appris à connaître par la commission Gomery. La nouvelle transfuge nous dit, sans rire, qu'elle fait ça pour le Canada, pour l'unité du Canada, qu'elle ne pouvait en son âme et conscience voter du même bord que le Bloc québécois. M<sup>me</sup> Stronach agit dans son seul intérêt, par ambition et probablement aussi par vengeance envers Stephen Harper qui l'a coiffée à la course au leadership du PC. Quel spectacle que de voir ces deux multimillionnaires en conférence de presse, eux qui ne paient pas d'impôt au Canada et qui jurent que le Parti libéral ne fera plus dans la fraude et le mauvais usage de nos taxes ! Vraiment, c'en est trop !

Chris Bélanger

# De la haute politique?

C'est vraiment de la haute politique que le président du PLC, M. Pablo Rodriguez, propose aux militants libéraux du Québec : votez à reculons pour faire avancer le pays et n'oubliez pas de vous pincer le nez. Comme le disait une vieille farce : « Avec les libéraux, le Canada est au bord du précipice ; voter libéral, c'est faire un pas en avant ! » Comment les gens peuvent-ils encore prendre ce parti au sérieux ? J'aimerais rappeler aussi que le Bloc ne fait pas alliance avec les conservateurs mais que tous les deux pensent à renverser le gouvernement minoritaire libéral... parce que leurs actions « sentent mauvais ». Apparemment, Monsieur Rodriguez, ils ne sont pas les seuls.

Jean Le May

### Un anaconda

On nous a joué dans les poches impunément et maintenant on nous demande de nous pincer le

nez pour avaler une autre grosse couleuvre, que dis-je, un anaconda de la pire espèce et de voter encore pour ce parti qui ne sait pas tirer les leçons de ses frasques innombrables.

Je préfère encore le Parti conservateur tant qu'à se pincer le nez... pour le bouclier antimissile et le protocole de Kyoto. Il me semble que la devise de la province de Québec est : Je me souviens... Mettons-la en pratique.

Réjean Bergeron  
 Lawrenceville

### Odeur nauséabonde

Même en me pinçant le nez, le Parti libéral est tellement pourri que l'odeur nauséabonde est encore trop forte pour me faire voter pour eux.

Yvon Gravel

# FORUM

## L'ancien ministre péquiste Richard Le Hir se vide le coeur

# POUR EN FINIR AVEC 1995

## Un psychanalyste à la rescousse de la cause

**RICHARD LE HIR**  
*L'auteur est avocat et conseiller en gestion. Il a été ministre délégué à la Restructuration dans le cabinet Parizeau, du 26 septembre 1994 au 9 novembre 1995.*

L'irresponsabilité des dirigeants péquistes m'amène aujourd'hui à rendre publics certains événements survenus durant la campagne référendaire et inconnus du grand public. Ces faits devraient permettre à celui-ci de comprendre toute l'importance de demeurer vigilant à l'endroit des deux camps et de ne pas se fier aveuglément à celui qui, de temps à autre, a l'air le moins mauvais. Ils font en outre ressortir l'absence totale de souci pour l'éthique des moyens mis en oeuvre par le camp souverainiste pour atteindre ses fins.

Quelques semaines après l'assermentation du nouveau gouvernement, je recevais un appel du bureau du premier ministre. Monsieur Parizeau voulait me rencontrer toutes affaires cessantes pour me confier une mission spéciale. Mes bureaux à Québec étant situés au Conseil exécutif (le bunker), je n'avais que l'ascenseur à prendre pour me rendre à la convocation.

L'air grave et préoccupé, le PM me montra du doigt sur sa table deux tomes épais. Il s'agissait, selon ses explications, d'une étude que le PQ avait fait faire en 1985 sur les recommandations pressantes de Jean-Pierre Charbonneau,

**Il faut demeurer vigilant à l'endroit des deux camps (fédéraliste et souverainiste) et ne pas se fier aveuglément à celui qui, de temps à autre, a l'air le moins mauvais.**

quelques mois avant d'être défait aux élections générales par les libéraux. Je devais en prendre rapidement connaissance et lui revenir dans les deux semaines avec mes recommandations.

### Le fondement des peurs

C'était ma première convocation au bureau du PM depuis ma nomination, et j'étais, bien sûr, impressionné. Je rentrai à mon bureau pour me plonger avidement dans la lecture de ces deux briques. Je mis un moment à comprendre de quoi il s'agissait. En fait, le PQ avait fait faire une étude à un professeur de l'Université Laval (son nom

m'échappe) mais qui était reconnu pour ses interventions en psychanalyse. Il avait été mandaté pour découvrir quels étaient les fondements des peurs qu'entretenaient une proportion importante de Québécois à l'endroit de la souveraineté.

Pour mener à bien son étude, il avait usé d'un subterfuge. Il avait constitué des groupes témoins en fonction de leurs origines, francophones de souche, anglophones, allophones, autochtones, etc., et s'était présenté à eux comme le réalisateur d'un film sur l'histoire du Canada. Il avait besoin du concours d'un certain nombre de Canadiens pour écrire son scénario. Au cours d'entrevues très approfondies où il avait mis à contribution son expertise en psychanalyse, il avait amené les personnes faisant partie de son échantillon à livrer leurs plus profonds sentiments relativement au Québec, au Canada et à ce que leur inspirait la perspective d'une souveraineté éventuelle du Québec.

Plus j'avancais dans ma lecture, et plus mon malaise grandissait. Venant du secteur privé, j'étais très familier avec le processus des études de marché qu'utilisent les entreprises pour connaître les motivations des consommateurs. Mais dans ce cas-ci, on allait bien au-delà de ce que se permettent les entreprises, et c'était en plus à des fins politiques, ce qui soulève immédiatement de très sérieuses questions d'éthique. L'avenir d'un peuple, c'est quand même autre chose qu'une voiture.

Je terminai la lecture du premier tome tard dans la soirée, inquiet de la tournure que prenait cette affaire et me demandant déjà quelles recommandations j'allais bien pouvoir faire. Flairant le mauvais coup, je ne pus résister à entreprendre immédiatement la lecture du second tome. Au petit matin, je réalisais avec effroi que j'étais embarqué dans une bien sale affaire. En gros, le deuxième tome contenait les recommandations du psychanalyste pour « traiter » les peurs des Québécois face à la souveraineté. Il fallait leur administrer rien de moins qu'une psychothérapie collective sur cinq ans en organisant à travers le Québec des « lieux de parole » où ils viendraient extérioriser et apprivoiser leurs frayeurs en prenant peu à peu conscience de leur caractère excessif au contact des témoignages de ceux qui n'avaient pas peur et entrevoyaient l'indépendance avec sérénité.

### Une réaction excessive ?

J'étais atterré. Je ne pouvais pas



L'ancien ministre péquiste Richard Le Hir.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

croire que le gouvernement auquel j'appartenais pût un seul instant envisager de recourir à de telles méthodes, ni même utiliser de telles données. Je décidai de me donner quelques jours de réflexion. Après tout, ma réaction était peut-être excessive. Je pris donc l'initiative de demander au bureau du PM à rencontrer l'expert en question. J'appris qu'il était atteint d'un cancer en phase terminale et qu'il fallait le ménager. Il accepta quand même de me recevoir en même temps qu'il recevrait Jean-François Lisée.

Au bout d'une heure d'échange avec le professeur en question, je savais que son analyse se tenait, mais cela ne faisait que poser avec plus d'acuité la question de l'opportunité d'utiliser cette information à des fins politiques, et surtout à recourir à une thérapie collective. Il me fallait un avis professionnel. Je résolus donc d'appeler le Dr De-

nis Lazure, psychiatre de profession, qui venait de se faire élire une nouvelle fois dans Laprairie. Curieusement vu son expérience comme ministre de René Lévesque, M. Parizeau ne lui avait pas confié de mandat ministériel. Lui expliquant brièvement de quoi il retournait, je lui demandai s'il voudrait bien examiner l'étude et me dire ce qu'il en pensait, ce qu'il accepta avec bienveillance.

Comme il tardait à me revenir avec sa réponse, je parvins à le rejoindre. Devant ses commentaires plutôt évasifs, je lui demandai très directement ce qu'il pensait de l'utilisation de ce genre de méthodes dans un contexte politique. Il me répondit qu'effectivement ce n'était peut-être pas tout à fait approprié. J'avais la confirmation professionnelle qu'il me fallait pour retourner voir le premier ministre.

J'obtins mon rendez-vous rapide-

ment. Je fis brièvement part à M. Parizeau de mon malaise. Si je pouvais à l'extrême rigueur accepter les conclusions de la première partie de l'étude quoique je désapprouvais l'utilisation de telles méthodes en politique, je trouvais en revanche la deuxième partie tout à fait inacceptable. « C'est Goebbels » lui dis-je, ne mâchant pas mes mots. Mon message ne devait pas avoir l'heur de lui plaire puisque je vis son visage prendre une teinte de plus en plus cramoisie au fur et à mesure que j'avancais dans mon propos.

Mais à partir du moment où le PQ connaissait la profondeur des sentiments des Québécois envers le Canada et leur attachement envers ce qui est encore leur pays, il lui devenait impossible de prétendre, comme il le fait encore, que la souveraineté se ferait sans heurts ni départs. Et ça, il le sait depuis 1985. (...)

## Les syndicats ont été sollicités

(...) Quelques mois avant la tenue du référendum, les députés du PQ sont convoqués à un caucus spécial convoqué à leur demande pour discuter de stratégie référendaire.

(...) Au moment où j'arrive dans la salle, un député est en train de dénoncer la passivité de notre camp devant la mise en route par le fédéral de la moulinette à citoyenneté. Des centaines de personnes obtiennent leur citoyenneté canadienne à tous les jours après avoir été endoctrinés par les libéraux. Cela fera d'autant plus de votes pour le camp du Non. L'indignation est généralisée. Il faut trouver le moyen de bloquer le vote des tenants du Non. La discussion s'engage et c'est à qui proposera le plus de trucs pour neutraliser le vote du camp adverse.

À un moment donné, un député propose que les syndicats, très expérimentés en la matière, soient sollicités pour fournir des scrutateurs de choc pour endiguer la mer de Non qu'on anticipait dans le West-Island, de façon à rétablir un peu l'équilibre entre les deux camps. Plusieurs renchérissement. Monique Simard et Guy Chevrete

(qui à titre de leader parlementaire joue un rôle important dans les réunions du caucus) se portent volontaires pour approcher les syndicats à la requête du caucus. Tous deux issus des milieux syndicaux, ils y ont, disent-ils avec un air entendu et un clin d'oeil, d'excellents contacts !

Au lendemain du référendum, les médias rapportent des allégations d'irrégularités dans les bureaux de

**Des « scrutateurs de choc » ont été recrutés pour endiguer la mer de Non qu'on anticipait dans le West-Island.**

scrutin du West-Island. De nombreux citoyens se plaignent de n'avoir pu exercer leur droit de vote et l'on rapporte la présence inusitée de militants syndicaux sur les lieux des bureaux de scrutin. Aucune des enquêtes instituées ne conclut à des irrégularités. Pourtant...

Lorsque deux ou trois ans après le référendum je suis approché par l'avocat d'un groupe de personnes estimant avoir été lésés dans l'exer-

cice de leur droit de vote à l'occasion du référendum, j'accepte de le recevoir. Je réponds à ses questions en lui laissant savoir que je ne répéterai mes propos que devant un juge après avoir dûment été assigné à témoigner. J'ai en effet fait serment de respecter la confidentialité des réunions du caucus.

Aujourd'hui, dix ans après le référendum, je prends le risque de parler. J'estime en effet que le secret est le pire ennemi de la démocratie. Il transforme des gens intelligents en moutons, il permet de cacher à la population les turpitudes qui se commettent en son nom et il constitue un puissant incitatif à la médiocrité. Je me souviens de ces paroles de René Lévesque : « Nous sommes peut-être quelque chose comme un grand peuple ». Le sort d'un « grand peuple » ne se scelle pas dans la médiocrité. Pas plus celui du peuple canadien que celui du peuple québécois.

On peut consulter le texte intégral de M. Le Hir sur [www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca)



Jacques Parizeau et Lucien Bouchard quelques mois avant le référendum de 1995.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

# MONDE

OUZBÉKISTAN

## Visite guidée

AGENCE FRANCE-PRESSE

ANDIJAN, OUZBÉKISTAN – Des parterres de roses bien entretenus et des soldats lourdement armés, voilà ce qu'ont vu, hier à Andijan, des diplomates emmenés en visite guidée, mais ils n'ont rencontré presque aucun habitant de la ville de l'est de l'Ouzbékistan où des violences ont fait ces derniers jours de très nombreux morts.

Trente-six diplomates et 30 journalistes sont arrivés à bord d'un vol nolisé affrété par le gouvernement du président Islam Karimov, qui cherche à convaincre l'opinion internationale que, contrairement à de nombreux témoignages, ses troupes n'ont ouvert le feu que sur des insurgés armés.

Sortant du petit aéroport d'Andijan, les ambassadeurs sont passés à côté de mitrailleuses installées sur des postes entourés de sacs de sable, puis dans les rues ornées de parterres de roses rouges, mais closes au trafic.

« Pourquoi sont-ils armés jusqu'aux dents ? », disait un ambassadeur européen en arrivant en face d'un poste de mitrailleuses devant la prison qui avait été prise d'assaut vendredi par des insurgés ayant volé des fusils pour libérer des centaines de détenus.

Dans un commissariat de police, les diplomates ont rencontré le père d'un des 32 fonctionnaires officiellement tués. Debout dans une longue robe, il tenait une photo de son fils, un colonel de la police.

Pour les visiteurs étrangers, cette rencontre devait rester la seule d'un habitant ne faisant pas partie des officiels.

La promesse du ministre de l'Intérieur, Zakir Almatov, d'entrer éventuellement dans l'école N° 15 où des témoins ont déclaré avoir vu des centaines de corps n'a pas été concrétisée.

De petits groupes de gens regardaient le convoi passer à toute vitesse depuis les trottoirs. Une jeune femme, un foulard sur la tête, se tenait les mains jointes, comme priant.

### Visite-éclair

Finalement, les observateurs sont arrivés sur la place centrale, théâtre principal des événements. Des reporters y ont vu vendredi des soldats juchés sur des camions militaires ouvrir le feu dans toutes les directions sur des milliers de manifestants.

Il n'y avait plus aucune tache de sang, des ouvriers étaient en train de remettre les pavés à leur place et même le bâtiment abritant le bureau du gouverneur avait été remis en ordre, à l'exception du dernier étage détruit par le feu.

Ramenés à l'aéroport pour un déjeuner-buffet à peine deux heures après leur arrivée, certains diplomates ont montré des signes d'irritation.

L'ambassadeur britannique David Moran, appuyé par d'autres, a interpellé un haut fonctionnaire ouzbek, lui demandant de lui permettre de rencontrer des habitants, peut-être de se rendre au bazar d'Andijan, lieu de violences passées. L'ambassadeur américain Jon Purnell a exprimé un avis similaire, mais dans un langage plus réservé.

« Ce dont on a besoin ici, c'est d'un examen très strict de ce qui s'est passé et des causes de ces événements, et ensuite de chercher à garantir que cela ne se répètera pas », a dit Purnell en reprenant son fauteuil dans l'avion pour Tachkent.

Karimov, qui dirige l'Ouzbékistan depuis l'époque soviétique, a affirmé que le bilan total était de 169 morts. Un parti d'opposition ouzbek non enregistré, qui a fait du porte-à-porte, évoque au moins 745 tués.

À Bruxelles, la commissaire européenne aux Relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner, s'est prononcée hier en faveur d'une enquête indépendante sur l'insurrection en Ouzbékistan. « Seulement alors, la réaction européenne pourra être objective et à bon escient », a-t-elle souligné lors d'une conférence de presse.

Le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw, a également demandé une enquête indépendante sur la répression à Andijan, tout comme la haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Louise Arbour.

BAGDAD

# Une milice chiite accusée d'assassiner des sunnites

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD – Le Comité des oulémas, principale association religieuse sunnite d'Irak, a accusé hier les services de sécurité d'avoir assassiné 14 sunnites à Bagdad, mettant en cause « des milices de certains partis au gouvernement », dont l'organisation chiite Badr.

« C'est l'Organisation Badr qui est responsable (de ces meurtres) », a déclaré le porte-parole du comité, Hareth Dari, dans une conférence de presse à Bagdad.

Les soldats et les commandos du ministère de l'Intérieur ont « arrêté des imams et des gardiens de mosquée », les ont « torturés, tués et se sont débarrassés des corps dans des décharges d'ordures dans le quartier Chaab », affirme le comité.

Les ministres de l'Intérieur, le chiite Bayane Baqer Soulagh, et de la Défense, le sunnite Saadoun al-Doulaïmi, ont démenti l'implication de leurs services dans ces meurtres.

Ces ministères-clés paraissent être sur la sellette. Dans la journée, le président de la Commission de l'intégrité publique, chargée de la lutte contre la corruption, a annoncé que ses services avaient ouvert une enquête sur la gestion des ministères de la Défense et de l'Intérieur sous le précédent gouvernement Allaoui.

L'Organisation Badr est l'héritière de la Brigade Badr, bras armé du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII), dirigé par Abdel-Aziz al-Hakim et qui est l'un des piliers du gouvernement à dominante chiite du premier ministre Ibrahim al-Jaafari.

Le ministère de la Défense a aussi promis hier d'« arrêter rapidement la violence ». Mais de nouvelles attaques ont tué au moins quatre personnes dans la journée.

Un haut responsable du ministère de l'Intérieur était assassiné au sud de Bagdad, et deux policiers étaient tués au nord dans un attentat suicide à la voiture piégée.

À Mossoul, un civil a été tué dans un accrochage. En outre, 18 Irakiens, dont 14 policiers, ont été blessés par un attentat à la voiture piégée à Baqouba.

Un message audio du chef d'Al-Qaïda en Irak, Abou Moussab al-Zarqoui, qualifiant le régime irakien d'« apostat », a été diffusé hier sur Internet.

« Ce que les sunnites (minoritaires) souffrent toujours des chiïtes (majoritaires) est bien plus grave que ce qu'ils ont subi des Américains », déclare la voix sur la cassette. Les chiïtes « collaborent avec les adorateurs de la croix » et « tout cela se passe sous le régime apostat des dirigeants de ce pays », ajoute la voix, qui ne peut être authentifiée mais qui ressemble à celle d'Al-Zarqoui.

Elle a légitimé par des références à



PHOTO REUTERS

La violence s'est poursuivie hier en Irak. Les poignets attachés, cet homme, employé d'une agence de sécurité, a été abattu d'une balle dans la tête.

la charia (loi islamique) les attentats anti-américains dans ce pays, dans lesquels périssent aussi des civils irakiens. Et elle a stigmatisé les chiïtes irakiens qui « essayent par tous les moyens de ternir l'image des moudjahidines et de les présenter comme des sanguinaires ». Il a critiqué « les gouvernants apostats » et « les oulémas qui ont promulgué des fatwas assimilant le jihad à du terrorisme ».

### Une « semaine diplomatique »

Le gouvernement Al-Jaafari menait entre-temps une « semaine diplomatique » avec les voisins de l'Irak : poursuivant une visite historique à Bagdad entamée mardi, le chef de la

diplomatie iranienne Kamal Kharazi a préconisé la création d'une commission mixte sécuritaire irano-irakienne.

En Turquie, le ministère des Affaires étrangères a annoncé la visite demain et samedi du premier ministre irakien Ibrahim Al-Jaafari, dans le premier déplacement à l'étranger du responsable irakien depuis sa prise de fonction le mois dernier.

La Turquie soutient les efforts de reconstruction de son voisin, mais elle redoute que les Kurdes d'Irak ne gagnent davantage d'autonomie, voire la création d'un État indépendant dans le nord de l'Irak.

À Londres, l'avocat de neuf Irakiens

qui accusent des soldats britanniques de les avoir torturés dans un camp militaire à l'ouest de Bassorah en mai 2003 a réclamé hier une enquête indépendante sur ces accusations.

Phil Shiner a prévenu lors d'une conférence de presse que si l'attorney général, Lord Goldsmith, n'acceptait pas d'enquête indépendante publique, il épuiserait toutes les voies de recours pour l'obtenir.

Aux États-Unis, la soldate Sabrina Harman, 27 ans, a été condamnée à six mois de prison par la cour martiale de Fort Hood, au Texas, pour avoir maltraité des détenus dans la prison d'Abou Ghraïb, près de Bagdad.

## Carriles: le dilemme de Bush



JOONEED KHAN

### REGARD SUR LE MONDE

Les États-Unis ont jusqu'à cet après-midi pour décider quoi faire avec Luis Posada Carriles. Est-ce qu'ils libèrent l'ancien agent de la CIA et lui accordent l'asile pour services rendus ? Ou est-ce qu'ils extradent ou expulsent le vieux soldat de l'ombre car il y va de la crédibilité de l'administration Bush dans la « guerre au terrorisme » ?

Les médias américains s'interrogeaient hier, 24 heures après l'arrestation de Carriles à la fin d'une conférence de presse en Floride où, entré clandestinement il y a deux mois, il se terrait en attendant que soit traitée sa demande d'asile politique. Des responsables indiquaient que les règlements de l'immigration leur donnaient 48 heures pour se prononcer sur le sort de Carriles.

États-Unis par le Venezuela, en vertu d'un traité remontant à 1922.

« Le Venezuela n'a aucune intention de remettre Carriles à Cuba », a assuré hier le vice-président Jose Vicente Rangel. « Il sera jugé ici, et s'il est coupable, détenu ici », a-t-il affirmé, ajoutant que Caracas ferait appel aux instances internationales si Washington refusait sa demande d'extradition. « On va enfin savoir si le président Bush est vraiment opposé au

terrorisme », a dit Rangel.

« L'arrestation de Carriles plonge l'administration Bush dans un dilemme : elle proclame combattre le terrorisme sous toutes ses formes, mais elle ne peut pas s'aliéner la puissante communauté cubaine de Floride, qui soutient Carriles », écrivait hier le *Washington Post*.

Pour le *Miami Herald*, Carriles « ne doit être remis ni au Venezuela ni à Cuba, (deux pays) où les procès justes et équitables ne sont pas la norme ». Le journal regrette que les États-Unis ne reconnaissent pas la Cour pénale internationale, « qui serait un bon endroit pour le juger ».

### « On va enfin savoir si le président Bush est vraiment opposé au terrorisme. »

outre accusé d'avoir torturé des opposants du président Carlos Andres Perez dans les années 80. Il attendait un nouveau procès quand il s'évada en 1985, déguisé en prêtre. Au Panama, où il trouva refuge, il fut jugé coupable d'avoir complété l'assassinat de Fidel Castro en 2000 et envoyé en prison, mais la présidente Mireya Moscoso le gracia l'an dernier.

Cuba a fait défiler mardi un million de manifestants devant la section des intérêts états-uniens à La Havane aux cris de « Capturez le terroriste ». Il ne demande pas que Carriles lui soit remis. Il soutient plutôt la demande d'extradition de Carriles soumise aux

En attendant de trouver un pays tiers qui l'accepterait, Carriles doit rester en détention, conclut-il.

Mais des analystes interrogés par le *Herald* y voient de sérieuses objections, à commencer par le fait qu'une décision doit être prise cet après-midi au plus tard. « Un refus d'extrader Carriles au Venezuela sera interprété dans tout l'hémisphère comme une acceptation du terrorisme par les États-Unis quand il est dirigé contre un régime que nous n'aimons pas », a dit William Rogers, avocat de Washington et ancien assistant secrétaire d'État aux Affaires interaméricaines.

Pour Dennis Hays, ancien coordinateur des Affaires cubaines au secrétariat d'État, « Castro a transformé l'affaire Carriles en une occasion de propagande, comme il l'avait fait avec l'affaire Elian Gonzalez en 2000 ». Sauf qu'Elian était un jeune garçon et sa cause avait galvanisé les Cubano-américains, alors que Carriles est un vieillard qui ne semble guère susciter les passions populaires.

Mais l'affaire est suivie de près dans les Amériques et dans le monde. Aussi, dit Laura Carlsen, du Centre des relations internationales (IRC), à Albuquerque : « C'est une belle occasion pour l'administration Bush d'oublier les idéologies et d'appliquer la loi, pour démontrer que sa guerre contre le terrorisme respecte l'humanité partout et ne comporte pas de motivations cachées. »

## Un premier maire hispanique pour Los Angeles

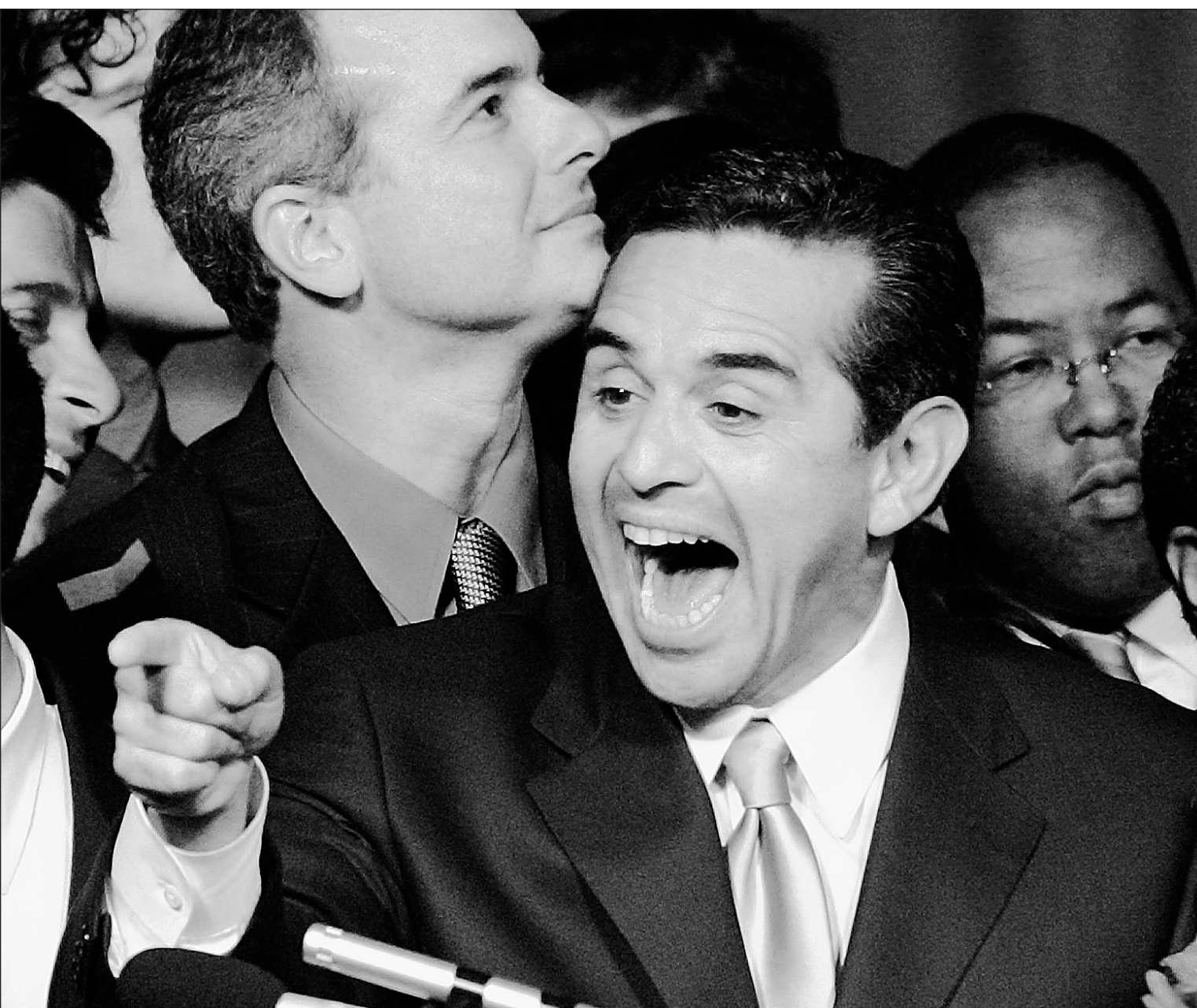


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Los Angeles a élu hier son premier maire hispanique en 133 ans. Antonio Villaraigosa, 52 ans, a défait le maire sortant James Hahn par 59 % des suffrages contre 41 %. « Je suis ici grâce à vous. Je n'oublierai jamais d'où je viens », a déclaré le nouveau maire après son élection. Fils d'immigrés mexicains pauvres, Villaraigosa a été membre du Congrès de la Californie. Son ascension traduit la montée en puissance de la communauté hispanique dans la deuxième ville des États-Unis, où elle forme 46,5 % des habitants.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

# Condoleezza Rice voudrait garder l'Allemagne hors du cénacle

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice ne serait pas favorable à ce que l'Allemagne obtienne un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, a rapporté hier le Washington Post en se basant sur un mémorandum confidentiel.

La chef de la diplomatie américaine aurait exprimé ses réserves sur la candidature de Berlin lors d'une réunion le 5 mai dernier avec un groupe de travail du Congrès chargé d'examiner la future réforme des Nations unies.

M<sup>me</sup> Rice « pense qu'il n'y a pas de

bonne raison pour donner un siège permanent à un autre membre de l'Union européenne », selon le compte-rendu de cette rencontre cité par le quotidien.

M<sup>me</sup> Rice aurait estimé que « l'Europe a déjà, à bien des égards, une politique étrangère commune, et cela doit être pris en compte dans le Conseil de sécurité », selon ce texte rédigé par le groupe de travail.

Le Conseil de sécurité compte deux membres de l'Union européenne - France et Grande-Bretagne-, ainsi que les États-Unis, la Russie et la Chine. Le conseil compte aussi 10 sièges non-permanents.

L'Allemagne a fait cause commune avec le Japon, l'Inde et le Brésil pour que tous les pays de ce groupe obtiennent un siège permanent dans le cadre de la réforme. Mais l'Inde insiste pour que ces nouveaux membres aient le droit de veto, comme les cinq autres.

L'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigéria sont en lice pour deux sièges peut-être, qui iraient à l'Afrique. En outre, quatre nouveaux sièges non permanents sont envisagés.

Washington a pour l'instant annoncé son soutien à la candidature de Tokyo, sans se prononcer officiellement sur les ambitions d'autres pays.

## LE TOUR DU GLOBE

ARABIE SAOUDITE

### Opposants condamnés

Les États-Unis ont exprimé leur « inquiétude » après de lourdes peines de prison infligées à trois opposants politiques en Arabie Saoudite, qui vont à l'encontre, selon Washington, d'un engagement des autorités vers plus de démocratie dans le royaume. « Les procès publics des accusés ont apparemment été conduits de manière irrégulière », a poursuivi le porte-parole du secrétariat d'État, Richard Boucher. Les opposants réclamaient des réformes constitutionnelles dans le royaume. Ali al-Demaini a été condamné à neuf ans de prison, Abdullah al-Hamed à sept ans, et Matruk al-Faleh à six ans. D'après AFP

IRAN

### Dossier nucléaire

L'Union européenne espère trouver une solution dans la crise avec l'Iran au cours d'une rencontre prévue mardi prochain à Bruxelles, a indiqué hier un diplomate de l'UE. Il a cité une lettre envoyée à Hassan Rohani, le dirigeant iranien responsable du nucléaire, par les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne ainsi que par le haut-représentant de l'UE Javier Solana, avertissant Téhéran qui menace de reprendre ses activités nucléaires. D'après AFP

ÉTATS-UNIS

### Exemple nucléaire

Les États-Unis devraient commencer par montrer le bon exemple s'ils veulent convaincre d'autres pays de renoncer à l'arme atomique, a estimé hier le premier ministre égyptien Ahmad Nazif. « Ceux qui conseillent de ne pas fabriquer d'armes nucléaires sont ceux qui en ont eux-mêmes et ne tiennent pas leurs promesses de réduire ces armes. Il est très difficile de convertir quelqu'un si l'on n'est pas soi-même un vrai pratiquant », a-t-il dit devant le Council on Foreign Relations, un institut indépendant à Washington. D'après AFP

LIBAN

### Premiers élus

Les listes présentées à Beyrouth par Saad Hariri, fils de l'ancien premier ministre assassiné Rafic Hariri, ont remporté par défaut au moins neuf des 19 sièges dévolus à la capitale, 11 jours avant les législatives, selon une source officielle. Parmi ces candidats figure Solange Gemayel, veuve de Bachir Gemayel, fondateur de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), assassiné après son élection à la présidence en 1982. Plus de 400 000 électeurs sont inscrits dans les trois circonscriptions de Beyrouth, selon les listes publiées par le Parlement. D'après AFP

RDCONGO

### L'ONU dénonce

La Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) a dénoncé hier la poursuite des violences contre les civils à Walungu, dans le Sud-Kivu, où 177 exécutions sommaires et 320 viols ont été recensés de juin à avril. La MONUC a enregistré dans ce territoire 465 cas d'enlèvements, 748 cas de traitements cruels, inhumains et dégradants, et 14 cas de disparitions, a déclaré Fernando Castanon, directeur de sa Division droits de l'Homme, en conférence de presse à Kinshasa. D'après AFP



**HYPOTHÈQUE**

**À lire dimanche dans le cahier À VOS AFFAIRES de *La Presse*.**

Sujet à l'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent.



**BANQUE  
LAURENTIENNE**



**ACHAT SPÉCIAL**

**TOP-FLITE DIVIDER**  
SAC DE CHARIOT  
Séparateurs de bâtons individuels, puit extérieur pour fer droit et pochette détachable pour objets de valeur.

**118\$**



**ACHAT SPÉCIAL**

**GOLIATH GREAT DIVIDER VISTA**  
SAC DE CHARIOT  
14 séparateurs pleine longueur et 11 pochettes accessibles sur la voiturette.

**138\$**



**ACHAT SPÉCIAL**

**WILSON TRAIL PACK**  
SAC DE CHARIOT  
Dessus 10 po avec 5 séparateurs et 12 pochettes à glissière.

**78\$**



**MIZUNO OMEGA II**  
SAC DE CHARIOT  
Base équilibrée, 14 séparateurs avec pochette de refroidissement amovible.

**149\$**



**SUN MOUNTAIN SPEED**  
SAC DE CHARIOT  
Léger, dessus 8 compartiments et 10 pochettes pour beaucoup de rangement.

**189\$**



**SUN MOUNTAIN C-130**  
SAC DE CHARIOT  
14 séparateurs pleine longueur et 11 pochettes accessibles sur la voiturette.

**219\$**



**PING TRAILBLAZER**  
SAC DE CHARIOT  
Design 8 séparateurs breveté et quatre pieds pour plus de stabilité.

**229\$**



**ACHAT SPÉCIAL**

**BULLETED SLAM**  
SAC SUR PIED  
Dessus 6 compartiments avec séparateurs pleine longueur, et pochette isotherme pour la boisson.

**68\$**



**ACHAT SPÉCIAL**

**TAYLORMADE DELUXE**  
SAC SUR PIED  
Courroie double et performance totale.

**128\$**



**MIZUNO GRADUATE**  
SAC SUR PIED  
5 séparateurs pleine longueur, courroie double en Y

**139\$**



**NIKE AIR XTREME LITE**  
SAC SUR PIED  
Seulement 4,2 lb avec exosquelette Xtreme pour plus de durabilité

**148\$**

# Pour bien jouer, vous devez avoir les pieds bien sur terre.



**NIKE SP-5 HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 1 AN  
Grande semelle Air-Sole pour plus de confort et traitement WaterShield pour garder les pieds au sec.

**124\$**



**ACHAT SPÉCIAL**

**ADIDAS Z TRAXION 3 STRIPE HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 2 ANS  
Tige en cuir Pittards et traitement ClimaProof pour garder vos pieds au frais et au sec par toute température.

**149<sup>88</sup>\$**



**ETONIC G-SOK HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 1 AN  
Performance sans crampons.

**129\$**



**FOOTJOY CONTOUR HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 2 ANS  
Style sport avec l'ajustement d'un soulier de course.

**149\$**



**ADIDAS A3 HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 2 ANS  
Stabilité et coussinage supérieurs.

**149\$**



**BITE BIOFIT HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 2 ANS  
2 assises plantaires offrant le choix entre un support ferme ou coussiné.

**169<sup>95</sup>\$**



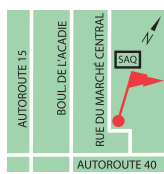
**NIKE SP-6 HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 2 ANS  
Performance sport pour un confort et un soutien maximums.

**189<sup>95</sup>\$**

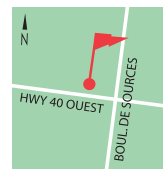


**FOOTJOY DRYJOYS PRO HOMMES**  
IMPERMÉABILITÉ GARANTIE 2 ANS  
Un poids réduit, une traction et une stabilité maximums permettent d'offrir les DryJoys les plus perfectionnés jamais conçus

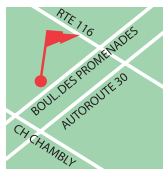
**229\$**



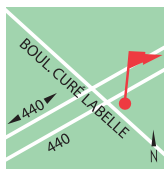
**MONTRÉAL**  
1001 RUE DU MARCHÉ CENTRAL  
514.382.4666



**POINTE-CLAIRE**  
2315-A TRANSCANADIENNE  
514.693.0055



**ST-HUBERT**  
1571 BOUL. DES PROMENADES  
450.926.0110



**LAVAL**  
3954 AUTOROUTE 440 OUEST  
450.680.2222



**CENTRE-VILLE\***  
1231 STE-CATHERINE OUEST  
514.848.0078



**ST-LÉONARD**  
6705 BOUL. MÉTROPOLITAIN EST  
514.329.2069

HEURES D'OUVERTURE HABITUELLES DES MAGASINS LUN - MER 9-18 JEU - VEN 9-21 SAM 9-17 DIM 10-17 \*HEURES D'OUVERTURE DU MAGASIN AU CENTRE-VILLE LUN - MER 9-18 JEU - VEN 9-21 SAM 10-18 DIM 11-17



Incrivez-vous au Club des meneurs afin d'obtenir les privilèges exclusifs pour les membres. Détails en magasin ou à l'adresse [www.golftown.com](http://www.golftown.com)



ESSAYEZ-LES AVANT D'ACHETER  
Sur un de nos simulateurs virtuels en magasin